

PARIS
MÉTROPOLE

MON GRAND PARIS

Je participe au projet
métropolitain



Paris Métropole

Bilan de la concertation

Septembre 2015

PARIS
MÉTROPOLE

● ● ● ● ● ●
atelierdesgiboulées

RESPUBLICA
Stratégie & ingénierie de la concertation

ALgoé
consultants

SOMMAIRE

1.	LA DEMARCHE DE CONCERTATION	6
1.1.	SES OBJECTIFS.....	6
1.2.	SA MISE EN ŒUVRE	6
1.2.1.	L'organisation de la démarche.....	6
1.2.2.	Les principes ayant guidé la démarche de concertation	7
1.2.3.	La méthode mise en œuvre	8
1.2.4.	Les chiffres de la participation.....	9
1.2.5.	Les atouts et limites de la démarche.....	10
1.2.6.	Une démarche qui a largement rempli ses objectifs	12
1.3.	LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE LA PARTICIPATION	13
1.4.	LES MODALITES DE REALISATION DU BILAN	14
1.4.1.	La matière « brute » des contributions	14
1.4.2.	Le traitement de la matière	14
1.4.3.	Deux catégories de contributions : ouvertes ou thématiques	15
2.	LES CONTRIBUTIONS OUVERTES : LES PRIORITES ET CE QU'IL FAUT EVITER POUR LA MGP	16
2.1.	LA MATIERE TRAITEE.....	16
2.2.	LES GRANDS ENSEIGNEMENTS.....	17
2.2.1.	Une MGP attendue sur ses missions mais dont la future organisation pose question	17
2.2.2.	Des priorités qui se distinguent parmi les attentes et les préoccupations des contributeurs	18
2.2.3.	Les mots des participants	19
2.3.	LES CONTRIBUTIONS OUVERTES SUR LES « MISSIONS » QUE LES PARTICIPANTS ASSIGNENT A LA FUTURE MGP	20

2.3.1. Les grandes tendances globales et par origine des contributeurs	20
2.3.2. Les missions de la MGP synthèse des contributions spontanées	22
2.4. LES CONTRIBUTIONS OUVERTES SUR L'ORGANISATION DE LA CONSTRUCTION METROPOLITAINE ET SA GOUVERNANCE	24
2.4.1. Les grandes tendances selon l'origine des contributeurs	24
2.4.2. Organisation et gouvernance - synthèse des contributions ouvertes	26
2.4.3. Des compétences à clarifier, éviter le « mille-feuille » politique et administratif et la technostructure	28
2.4.4. Malgré les inquiétudes évoquées sur son organisation un quart des contributeurs plaide pour une MGP ambitieuse	29
2.4.5. Une crainte : l'éloignement des lieux de décisions et la concentration des pouvoirs : garantir l'autonomie des communes ou un poids dans la décision et construire une gouvernance démocratique	33
2.4.6. Des interrogations sur le périmètre de la MGP et sur les relations entre collectivités et la grande Couronne	35
2.4.7. Une attente forte : donner un vraie place à la participation citoyenne.....	37
2.4.8. Le risque de démesure, de perte d'identité, la MGP et le désert français ?...	39
2.4.9. Quels seront les moyens de la future MGP et quel sera son impact fiscal ? .	41
2.4.10. Le point de vue des acteurs sociaux économiques sur la future organisation de la MGP	42
3. LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS SUR LES GRANDES THEMATIQUES MISES EN DEBAT	45
3.1. LA MATIERE TRAITEE.....	45
3.2. LE LOGEMENT, L'AMENAGEMENT DES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA FUTURE MGP	46
3.2.1. Construire de nouveaux logements dans la Métropole	47
3.2.2. En partageant l'effort entre les territoires.....	47
3.2.3. Eviter de sur-densifier l'espace	50
3.2.4. Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité	51
3.2.5. Limiter les effets pervers sur le coût de l'habitat.....	54
3.2.6. Améliorer l'existant	55
3.2.7. Un mode de décision permettant la mise en œuvre de stratégies métropolitaines tout en respectant le pouvoir local	55

3.3. LES TRANSPORTS ET LA MOBILITE UNE DES CLEFS DU SUCCES DE LA MGP... 58	
3.4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME, COMMERCE ET EMPLOI ... LA MGP PERÇUE COMME UN MOTEUR DE CROISSANCE 61	
3.4.1. Soutenir le développement économique : la MGP « moteur de croissance » 62	
3.4.2. Les secteurs porteurs à investir : le numérique, les industries créatives, l'économie verte 63	
3.4.3. Le commerce de proximité en premier lieu un enjeu de cadre de vie65	
3.4.4. Le tourisme : de nombreux atouts, une qualité d'accueil à améliorer67	
3.4.5. Soutenir la création d'emploi sur tout le territoire.....69	
3.4.6. Le rôle de la Défense dans la Métropole.....71	
3.4.7. Qui doit fait quoi en matière économique ?73	
3.5. LA METROPOLE MONDIALE, LES GRANDS EVENEMENTS : DES ATOUTS A DEVELOPPER SANS PERDRE L'IDENTITE LOCALE 74	
3.6. LES PROBLEMATIQUES ECOLOGIQUES DANS LA VILLE : PRIORITE A LA NATURE EN VILLE 76	
3.7. LA CULTURE, LE PATRIMOINE, LES SERVICES... UN CADRE DE VIE DE QUALITE POUR TOUS LES METROPOLITAINS 79	
3.7.1. Les équipements et manifestation culturelles un atout pour la Métropole, un sujet à investir pour la future MGP 79	
3.7.2. Un attachement au patrimoine et notamment au patrimoine fluvial80	
3.7.3. Les grands services du fonctionnement métropolitain un haut niveau d'exigence et des économies d'échelle à organiser en garantissant la qualité et l'accès pour tous.....80	
3.7.4. La santé et l'éducation, améliorer l'accès, garantir une plus grande égalité entre les territoires et les Métropolitains81	
3.8. TOUS METROPOLITAINS ? CE QUI NOUS RASSEMBLE, NOUS DIFFERENCIE, CE QUE NOUS AIMERIONS FAIRE ENSEMBLE 82	
3.8.1. Ce que l'on partage, ce qui nous rapproche, ce qui fait lien.....82	
3.8.2. Ce qui nous différencie, ce qui fait frontière83	
3.8.3. Où se croise-t-on, où se rencontre-t-on ?.....84	
3.8.4. Ce que nous pourrions faire ensemble.....84	
3.9. LA SOLIDARITE TERRITORIALE, OUI MAIS COMMENT ? ENTRE APPUI AU DEVELOPPEMENT ET PEREQUATION 85	

4. ANNEXE	89
4.1. LISTE DES REUNIONS.....	89
4.2. EXEMPLE DE QUESTIONS POSEES DANS LES DEBATS THEMATIQUES	90
4.3. INDEX	93

1. LA DEMARCHE DE CONCERTATION

1.1. SES OBJECTIFS

Les objectifs de la démarche de concertation voulue par Paris Métropoleⁱ¹ étaient :

- d'informer les habitants sur les éléments essentiels du processus métropolitain et sur son cadre légal ;
- de recueillir leurs points de vue attentes, préoccupations, propositions... au travers d'une série de grands débats citoyens ;
- d'organiser des échanges sur la base des cinq thématiques clefs de la future Métropole du Grand Paris (MGPⁱⁱ) : une Métropoleⁱⁱⁱ « mondiale », « innovante et entreprenante », « durable », « solidaire » et « des habitants », ;
- de partager les questionnements se rapportant aux compétences de la future MGP et qui nourriront l'établissement du projet métropolitain, début 2016, en utilisant à la fois les travaux de Paris Métropole, de la Mission de préfiguration^{iv}, des agences (IAU^v et APUR^{vi}), de l'AiGP^{vii} et d'experts reconnus ;
- de toucher l'ensemble des parties prenantes, des acteurs de la société civile aux habitants dans leur diversité, ainsi que l'ensemble des élus des collectivités membres de Paris Métropole ;
- d'intervenir sur l'ensemble des territoires concernés par le processus métropolitain, y compris la grande couronne.

1.2. SA MISE EN ŒUVRE

Pour mettre en œuvre cette démarche ambitieuse Paris Métropole a réalisé un appel d'offre pour se faire accompagner par des prestataires spécialisés. L'équipe retenue est composée de Res publica (mandataire de la mission), ALGOE et l'Atelier des Giboulées.

1.2.1. L'organisation de la démarche

La démarche de concertation a donné lieu dans un premier temps à la sollicitation par Paris Métropole des collectivités adhérentes pour leur proposer l'accueil d'un débat. 53 collectivités ont manifesté leur intérêt. Une répartition indicative des débats a été opérée, puis les collectivités d'un même territoire ont été invitées à se regrouper pour parvenir à 17 débats co-organisés par Paris Métropole et les collectivités accueillantes. Par ailleurs plusieurs collectivités ont bénéficié d'un soutien de Paris Métropole pour organiser elles-mêmes des rencontres sur le thème de la

¹ Toutes les notes explicatives sont réunies dans l'index à la fin du rapport

Métropole du Grand Paris, il s'agit de Seine Amont, Bagneux, Malakoff et Rosny-sous-Bois. Un débat organisé par Paris Métropole et la CCIP a également réuni des acteurs socio-économiques. Enfin, en parallèle de ces rencontres sur le terrain, la démarche s'est également appuyée sur un site de débat en ligne www.mongrandparis.jenparle.net.

Les débats ont été structurés autour de 5 grandes thématiques : la Métropole des habitants, durable, innovante- entreprenante, mondiale et solidaire. Sur chacune de ces thématiques des propositions de questions de débat ont été formulées et adaptées avec les équipes des collectivités accueillantes. Par ailleurs deux questions plus ouvertes permettant des contributions spontanées ont été posées dans tous les débats et en ligne : « Qu'attendez-vous prioritairement de la future Métropole du Grand Paris ? / A contrario que faudrait-il éviter ? »

Les débats ont été préparés avec le concours de la Mission de préfiguration, de l'IAU, de l'APUR et de l'AIGP afin notamment d'élaborer pour chaque thématique une introduction pédagogique accessible à tous.

1.2.2. Les principes ayant guidé la démarche de concertation

La concertation a pour principale finalité d'améliorer la qualité de la décision publique, en associant à son élaboration, l'ensemble des parties prenantes concernées par cette décision. Tout processus de concertation se doit d'obéir à des principes qui en garantissent à la fois la sincérité et l'efficacité. Ces principes ont été déclinés en « règles du jeu » qui ont été exposées aux participants de toutes les rencontres, et qui constituent ainsi pour Paris Métropole un engagement :

- Un débat public et ouvert à tous ;
- Une information sur le processus métropolitain et la thématique en débat ;
- Une organisation permettant à tous les participants de contribuer à la réflexion
- Des débats sereins, animés mais non polémiques ;
- La réalisation, à partir des contributions, d'une synthèse objective et publique, qui sera transmise aux élus de la future Métropole du Grand Paris.

Il est important enfin d'apporter les précisions suivantes

Dans le cadre d'une démarche de démocratie participative on ne prétend pas que les participants aux débats sont des « représentants » des habitants. Dans notre système démocratique, ce sont les élus qui sont les représentants de la population. Ainsi les participants à la démarche ne sont pas les représentants des Métropolitains : **ils représentent la diversité des points de vue de Métropolitains ayant souhaité participer à la réflexion**. Cette précision indispensable, n'enlève rien à l'intérêt et l'utilité de la matière recueillie. Le nombre très important des contributions, le fait qu'il s'agit le plus souvent de contributions collectives ayant fait l'objet de discussion entre les participants et enfin la concordance des tendances exprimées dans les différents débats en font un apport particulièrement utile à l'élaboration des décisions sur la MGP.

La démocratie participative ne doit pas non plus être assimilée à la consultation par voie de sondage. Elle ne prétend pas échantillonner les points de vue au regard de la réalité de la composition de la population. A contrario elle apporte une matière plus riche en contenu de par le croisement des points de vue lors des débats. Ainsi le résultat de la concertation n'est pas uniquement la somme de points de vue individuels à un instant donné, mais bien le produit d'une réflexion collective.

1.2.3. La méthode mise en œuvre

Après les rencontres de 2012 qui étaient plutôt de nature informative bien qu'ayant permis de recueillir le point de vue des participants, la volonté de Paris Métropole pour cette démarche était de donner largement la parole aux Métropolitains pour recueillir leurs avis et propositions.

C'est ainsi qu'a été mise en place par Paris Métropole et l'équipe de prestataires une méthode de débat dont l'objectif était de garantir que tous les participants pourraient apporter leur contribution. Les rencontres se sont déroulées en « format cabaret » un dispositif conçu par Res publica et qui consiste, après une introduction présentant les objectifs de la démarche et des éléments de contexte sur les sujets mis en discussion, à solliciter la contribution des participants installés par tables-ateliers sur la base de questions, puis à donner la parole aux porte-parole de chaque table avant d'engager une discussion en plénière.

Chaque débat s'est ainsi déroulé de la façon suivante :

- Une introduction par les élus des collectivités invitantes et associées ;
- Une présentation du contexte des questions mises en débat par Algoé ou Paris Métropole ;
- Un temps d'environ 45mn de travail par table des participants qui ont complété une fiche de contribution collective ;
- Une restitution des tables ;
- Une intervention d'un urbaniste-architecte de l'AIGP ;
- Une réaction des élus présents et le cas échéant de Paris Métropole et de la Mission de préfiguration ;
- Des échanges avec la salle ;
- Une conclusion par les élus des collectivités invitantes.

Les débats étaient animés par les intervenants de Res publica. Chaque participant a reçu une mallette comportant notamment une plaquette d'information.

1.2.4. Les chiffres de la participation

Lors des réunions publiques

Malgré la période (fin juin - début juillet) le public a été au rendez-vous (à l'exception de quelques débats) avec 2 185 participants recensés. La répartition entre les territoires a permis de recueillir le point de vue d'une grande diversité de participants sur le plan géographique : 5 débats se sont tenus dans les Hauts-de-Seine, 5 en Seine-Saint-Denis, 3 à Paris et dans le Val-de-Marne, un dans l'Essonne et un dans les Yvelines. Il faut ajouter les 3 rencontres organisées avec l'appui des outils préparés pour la consultation à Seine-Amont, Rosny-sous-Bois et Bagneux et la réunion des acteurs socio-économiques à la CCI Paris-Île-de-France. La liste des débats avec les dates et les sujets traités est jointe en annexe.

A noter que dans l'ensemble de la grande couronne (y compris Val d'Oise et Seine-et-Marne), de nombreuses collectivités se sont exprimées pour accueillir un débat avant de renoncer pour des raisons de contexte (notamment parce que les esprits étaient concentrés sur la constitution des nouveaux groupements de communes).

Les chiffres de la participation

- ✓ 17 débats en réunions publiques et un débat en ligne (+ 3 débats réalisés avec l'appui des outils préparés pour la consultation)
- ✓ 4 944 participants ou visiteurs
- ✓ 2 185 participants aux réunions publiques
- ✓ 2 759 visiteurs uniques sur le site internet

1 729 participants ont formulé des contributions
(1585 lors des réunions publiques, 144 en ligne)

Collectivités d'accueil des débats	Nombre de participants	Collectivités d'accueil des débats	Nombre de participants
Communauté d'Agglomération Clichy-Montfermeil (en partenariat avec Vaujours)	130	Saint Germain en Laye	40
Les Lilas (Paris et Est Ensemble)	150	Aulnay-sous-Bois (Drancy)	150
Plaine Commune	120	La Défense	150
Courcouronnes (Conseil Départemental de l'Essonne, Evry-Centre-Essonne)	50	ACTEP (à Nogent sur Marne)	80
Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre (Conseil Départemental des Hauts-de-Seine)	200	Communauté d'Agglomération de Grand-Paris-Seine-Ouest	80
Communauté d'Agglomération du Val-de-Bièvre	60	CCIP (acteurs socio-économiques)	60
ACTEP (à Rosny-sous-Bois)	60	Seine-Amont*	350
Paris 4, 13 et 20 (et autres arrondissements de Paris)	65	Rosny-sous-Bois*	150
Colombes (CD des Hauts-de-Seine, Gennevilliers, Rueil Malmaison, Villeneuve-la-Garenne, Argenteuil, Bois-Colombes)	200	Bagneux*	100
Orly	50		
Nombre total de participants aux débats lors des réunions publiques		2 185	

(*) Réalisés avec l'appui des outils préparés pour la consultation

Sur le site www.mongrandparis.jenparle.net

En parallèle des rencontres de terrain, un site dédié a été mis en ligne www.mongrandparis.jenparle.net. Il proposait de l'information sur la démarche, des espaces d'enquête et de débat organisés sur la base des mêmes questions posées lors des réunions publiques.

Les données de fréquentations du site sont les suivantes

	Portail	Forums				
		Métropole des habitants	durable	innovante entrepreneurante	mondiale	solidaire
Nombre de sessions	3095	2103	1868	1848	1481	1460
Nombre d'utilisateurs uniques	2759	1931	1747	1792	1418	1402
Nombre de pages vues	6311	3236	2693	1978	1539	1592

162 contributeurs se sont inscrits sur le site et 22 internautes ont contribué de façon anonyme. 100 internautes ont répondu aux enquêtes pour **un total de 144 internautes ayant formulés des contributions** qui ont été intégrées au bilan.

1.2.5. Les atouts et limites de la démarche

Une participation fournie mais une mobilisation qui aurait pu être davantage accompagnée

Nous l'avons vu les chiffres de la participation sont très satisfaisants, qu'il s'agisse du nombre total de participants ou encore de leur diversité géographique. On peut toutefois regretter une faible diversité de la participation notamment en termes d'âges et sans doute en termes d'origine sociale. La mobilisation des participants reposait exclusivement sur les collectivités accueillantes et partenaires. Elles ont souvent disposé de très peu de temps pour la mettre en œuvre et il faut saluer leurs efforts et les résultats auxquelles elles sont parvenues. Nous pouvons toutefois recommander pour d'éventuelles démarches ultérieures que soit prévu, dans la prestation d'accompagnement, une mission d'appui à la mobilisation afin de soutenir les collectivités et d'assurer une plus grande représentation de la diversité de la population dans les débats.

Des participants réellement investis

A la différence des réunions publiques classiques (en format cinéma), la méthode de travail par tables a permis à tous les participants de s'exprimer, y compris ceux qui sont moins à l'aise pour prendre la parole en public. C'est ainsi que nous avons pu **recueillir réellement le point de vue des participants aux rencontres** grâce aux restitutions des portes paroles et aux contributions écrites souvent très denses complétées par chaque table. Le format par table a amené les participants à échanger leurs points de vue avec les autres membres de leur groupe pour parvenir à des contributions collectives et donc à mesurer les contradictions qui peuvent exister entre des appréhensions différentes des enjeux de la construction métropolitaine. C'est ainsi que **plus de 80% des contributions que nous avons traitées pour le bilan sont le produit d'une réflexion collective et n'en ont que plus de valeur.**

Le système de questions a permis de centrer les discussions sur l'objet du débat - la construction métropolitaine - et non sur les enjeux spécifiquement locaux. Les participants ont parfaitement su se positionner dans leurs propos sur les enjeux globaux en dépassant les considérations locales. C'est ainsi que nous disposons de **contributions qui, à de très rares exceptions, portent réellement sur les enjeux métropolitains.**

Une concertation en ligne riche d'enseignements mais relativement faibles en termes de nombre de contributeurs

Même si les contenus des contributions sont d'une grande richesse, **la fréquentation du site a été en deçà de ce qu'il était possible d'attendre du fait principalement de l'absence de relais de communication à l'échelle métropolitaine.**

Une logistique des débats à la hauteur des enjeux

Cette logistique reposait principalement sur les collectivités accueillantes, avec le concours de Paris Métropole et de l'équipe de prestataire pour les outils du débat : mallettes du participant, film introductif, document de présentation, outils de contribution... Malgré le temps très court imparti pour cette organisation, les collectivités accueillantes ont su trouver les salles adaptées, les équiper avec les matériels nécessaires, fournir des boissons et petites collations... ce qui a considérablement aidé le processus, les participants se sentant bien « accueillis » et étant donc dans de très bonnes dispositions pour contribuer à la démarche.

1.2.6. Une démarche qui a largement rempli ses objectifs

Si nous reprenons les objectifs assignés à la démarche nous pouvons estimer qu'elle les a globalement atteints, même si certains aspects auraient pu être davantage approfondis.

Objectifs de la démarche	Réalisation
<p>Informer les habitants sur les éléments essentiels du processus métropolitain et sur son cadre légal,</p>	<p>La mission d'information a bien été remplie, notamment au travers du film pédagogique projeté dans tous les débats et mis en ligne, la mallette du participant, mais aussi des introductions pédagogiques sur les thématiques abordées. L'importance du nombre de pages lues par les internautes sur le site dédié montre également que ce dernier a rempli cette mission d'information</p>
<p>De recueillir leurs points de vue attentes, préoccupations, propositions... au travers d'une série de grands débats citoyens</p>	<p>Avec 17 débats ont été organisés selon un format permettant à tous de contribuer et un débat en ligne cet objectif a été largement rempli.</p>
<p>D'organiser des échanges sur la base des 5 thématiques clefs de la future Métropole : une Métropole « mondiale », « innovante et entreprenante », « durable », « solidaire » et « des habitants »,</p> <p>De partager les questionnements se rapportant aux compétences de la future MGP et qui nourriront l'établissement du projet métropolitain, début 2016, en utilisant à la fois les travaux de Paris Métropole, de la Mission de préfiguration, des agences (IAU et APUR), de l'AiGP et d'experts reconnus.</p>	<p>Les débats ont été structurés autour des cinq thématiques clefs de la future Métropole : une Métropole « mondiale », « innovante et entreprenante », « durable », « solidaire » et « des habitants ».</p> <p>Le format de débat par tables et la formulation de questions sur ces différentes thématiques, a permis aux participants de réellement se concentrer sur les thématiques en discussion, tout en ayant deux grandes questions ouvertes qui leur permettaient de s'exprimer spontanément notamment sur le processus de réforme en cours et les principes qui le sous-tendent.</p>
<p>Toucher l'ensemble des parties prenantes, des acteurs de la société civile aux habitants dans leur diversité, ainsi que l'ensemble des élus des collectivités membres de Paris Métropole, y compris ceux qui ont suivi de loin ce processus,</p>	<p>La démarche a réuni un grand nombre de participants qui n'ont pas été uniquement des consommateurs d'information mais réellement des contributeurs. Parmi ces participants on compte à la fois des habitants, des membres d'associations, des élus locaux, des acteurs socio-économiques... La tenue de débats dans tous les territoires de la Métropole a apporté une large diversité « géographique » de participants. La diversité sociologique et des âges, aurait pu être meilleure avec un accompagnement spécifique des collectivités accueillantes pour les aider dans la mobilisation.</p>
<p>Intervenir sur l'ensemble des territoires concernés par le processus métropolitain y compris la grande couronne</p>	<p>La grande Couronne a accueilli deux débats (à Saint-Germain et à Courcouronnes). Les débats prévus dans le Val d'Oise et en Seine et Marne n'ont pu être mis en place pour des raisons de contexte (voir ci-dessus).</p>

1.3. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE LA PARTICIPATION

Le premier de ces enseignements est le **niveau de connaissance très faible sur la question de la réforme et notamment la création de la MGP**. Les introductions des élus, le film présentant les enjeux de la construction métropolitaine, les introductions aux thématiques mises en débat, ont été particulièrement suivis par les participants qui trouvaient souvent là leurs premiers éléments d'information sur la question.

Le second enseignement est **l'intérêt très fort manifesté par les participants pour la question du Grand Paris** et la grande qualité des contributions malgré ce niveau faible de connaissance initial. Tous les participants ont ainsi joué le jeu du débat, en s'impliquant fortement dans les discussions par tables, en nourrissant les fiches de contributions de très nombreuses propositions... Les discussions en plénière se sont déroulées dans un climat apaisé et constructif, les participants étant très attentifs notamment aux réactions des élus et des personnalités à la restitution des portes paroles.

Le troisième élément concerne **le niveau d'attente très important suscité par la création de la MGP**. On verra dans le bilan que s'ils s'interrogent sur l'organisation de la future MGP, sur l'empilement des strates territoriales, sur la nécessité de ne pas éloigner la décision des réalités locales, ils manifestent de très fortes attentes sur les missions qu'elles pourraient réaliser avec une aspiration à tirer vers le haut l'ensemble des territoires de la Métropole. Ils attendent que la MGP soit une organisation au service de l'attractivité mais aussi de la qualité de vie pour tous les Métropolitains.

Le dernier point concerne **l'attachement à une organisation démocratique et proche des citoyens**. On la retrouve sous diverses formes, dans le souhait que les élus locaux soient au cœur de la démarche, dans le fait que la forme contributive et active des débats a été parfaitement bien reçue et pratiquée, dans la demande forte de la poursuite d'un processus participatif à l'échelle métropolitaine ou des territoires, dans les interrogations portant sur la dimension mondiale et sa compatibilité avec la préservation des identités locales... Dans des temps où la chose publique est souvent décriée, les participants à la démarche ont certes fait part de leurs doutes, mais ils ont également manifesté leur souhait que cette nouvelle organisation se distingue dans sa forme, dans sa gouvernance, dans sa manière de travailler...

1.4. LES MODALITES DE REALISATION DU BILAN

1.4.1. La matière « brute » des contributions

Pour réaliser ce bilan nous avons entré dans une base de données toutes les contributions des participants, c'est-à-dire :

- Les contributions collectives réalisées lors des ateliers : les participants par groupe de 6 à 10 personnes ont répondu à des questions ouvertes ou des questions thématiques en remplissant des fiches de contributions, quelques contributions sont également issus des débats en plénière. Ces contributions sont souvent très fournies et portent fréquemment sur plusieurs sujets.
- Les contributions individuelles réalisées en ligne, elles sont souvent plus concentrées sur un seul sujet.

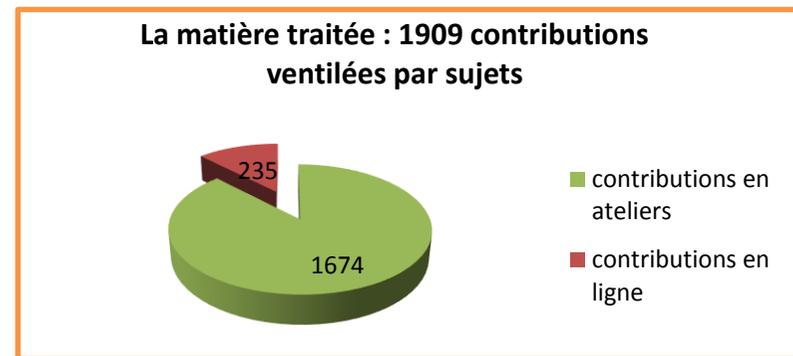
La matière brute : 948 contributions dont 55% en réponse à des questions ouvertes

Nous parvenons ainsi à 948 contributions brutes dont un peu moins d'un tiers ont été formulées en ligne. Parmi les 948 contributions nous disposons de 522 contributions ouvertes (en réponse à la question les priorités et ce qu'il faut éviter pour la future MGP).

1.4.2. Le traitement de la matière

L'étape suivante a consisté, pour permettre leur analyse, à ventiler ces contributions en fonction des sujets abordées. Après ventilation des 948 contributions brutes nous parvenons ainsi à **1909 contributions triées². C'est cette ressource qui constitue la matière du bilan³.**

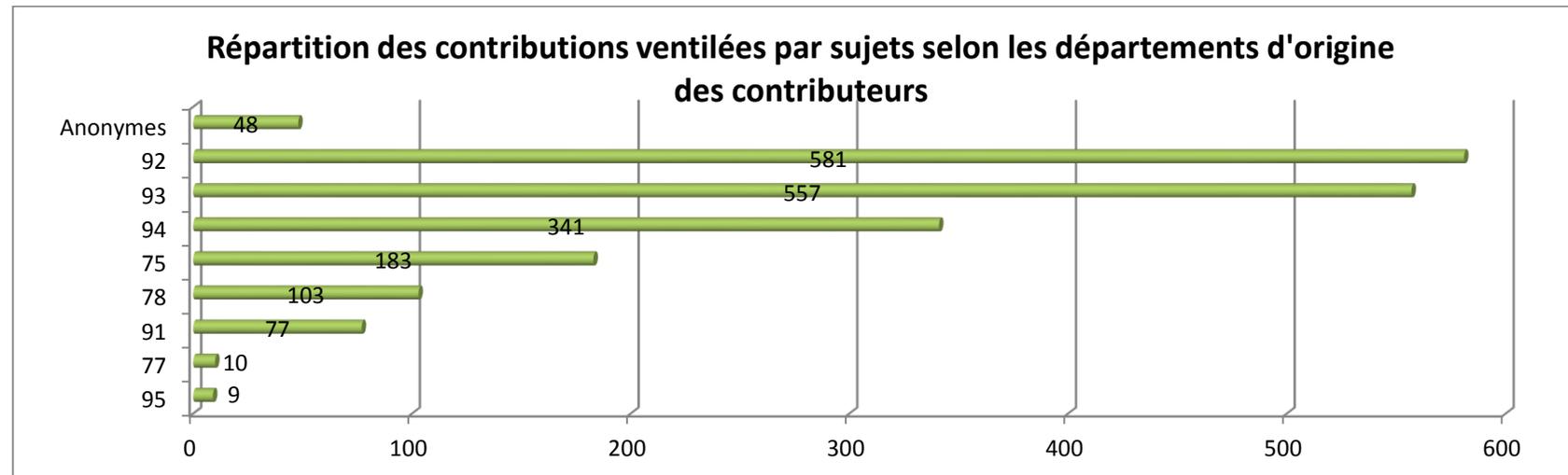
Le nombre de contributions par département dépend directement du nombre de débats qui se sont tenus et de leur affluence ce qui explique la forte présence de contributions pour les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, qui ont accueilli chacun 5 débats. A noter que s'agissant des contributions en ligne 80% d'entre elles peuvent être associées au département du contributeur. Le reste est anonyme.



² Que nous appellerons dans le bilan « contributions »

³ A noter que nous n'avons pas intégré dans ce calcul les contributions des acteurs socioéconomiques

Nous parvenons ainsi à la répartition suivante.



1.4.3. Deux catégories de contributions : ouvertes ou thématiques

Dans un deuxième temps nous avons répartis ces contributions ventilées en deux grandes catégories,

- 1) **Les contributions ouvertes portant sur les priorités et ce qu'il faut éviter pour la future Métropole** (1386 contributions). Les participants à la concertation lors des réunions et en ligne ont tous été invités à exprimer ce qu'ils estimaient devoir être les priorités de la future Métropole mais aussi ce qu'il fallait éviter. Ces contributions étaient ouvertes et pouvaient porter sur toutes les thématiques et l'organisation de la future MGP. **Cette matière est donc particulièrement intéressante, en cela qu'elle exprime de façon spontanée les attentes des participants y compris sur des sujets qui n'étaient pas mis en débat. C'est sur cette matière que nous faisons porter les analyses quantitatives.**
- 2) **Les contributions thématiques répondant à des questions portant sur les thématiques retenues pour le débat** (523 contributions)

Enfin nous avons traité la matière en deux parties :

1. **Chapitre 2 du rapport** : Traitement des contributions ouvertes en réponse à la question « les priorités et ce qu'il faut éviter pour la future MGP ». Avec une approche quantitative pour dégager les grandes tendances sur ce que les contributeurs attendent en termes de missions et d'organisation, puis une analyse plus approfondie des contributions portant sur l'organisation
2. **Chapitre 3 du rapport**. Traitement des contributions portant sur les grandes thématiques mises en débat : la Métropole solidaire, des habitants, mondiale, durable, innovante et entreprenante. Nous y avons intégré le détail des contributions portant sur les futures « missions » de la MGP.

2. LES CONTRIBUTIONS OUVERTES : LES PRIORITES ET CE QU'IL FAUT EVITER POUR LA MGP

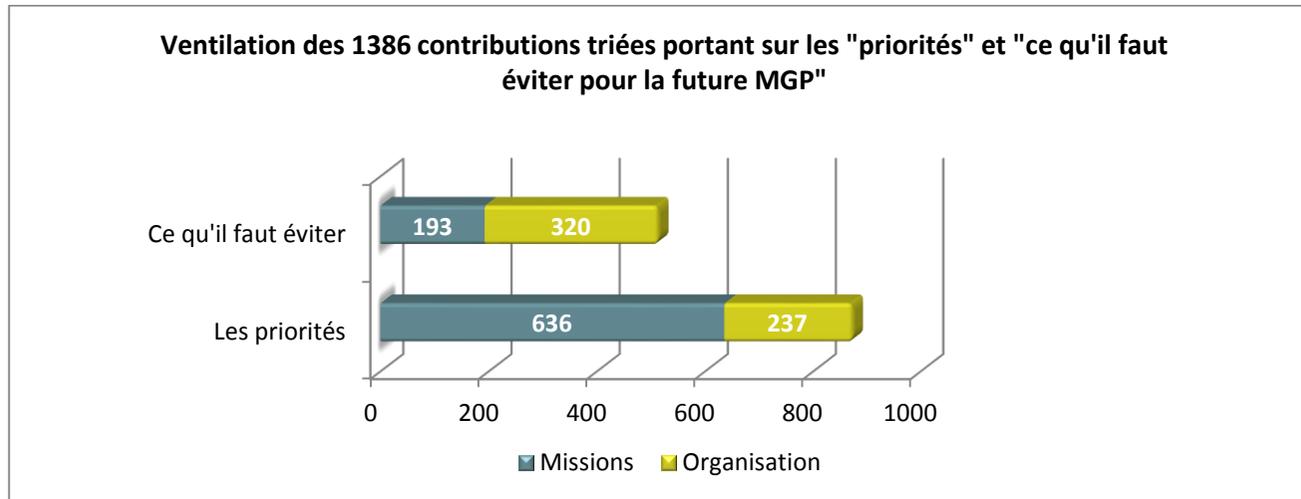
2.1. LA MATIERE TRAITEE

Il s'agit de toutes les contributions ouvertes ou spontanées (ne répondant pas à des questions thématiques), des 1729 participants (1585 lors des débats, 144 en ligne). **Ces contributions spontanées** souvent très fournies ont ensuite été ventilées par catégories pour parvenir à un total de 1386 contributions triées. Ces données nous permettent de mesurer le poids relatifs des attentes et des craintes parmi les contributions. **Cette analyse bien qu'étayée par un ensemble conséquent de contributions, doit toutefois être interprétée comme une tendance et non comme les résultats d'un sondage prétendant mesurer scientifiquement le point de vue des Métropolitains.**

A noter que les deux questions ouvertes – « ce qui est prioritaire » « ce qu'il faut éviter » - se répondent naturellement. Les participants expriment, d'un côté, des attentes par exemple en matière d'équilibre du développement et, de l'autre, craignent qu'elles ne soient pas mises en œuvre ou même que la création de la MGP ne viennent renforcer des dysfonctionnements considérés comme des priorités à traiter. Nous analysons ci-dessous les grandes tendances exprimées par les participants pour ce qui est de l'organisation de la future MGP et des missions qu'ils lui assignent. S'agissant plus particulièrement de ces missions, nous les détaillons dans le chapitre suivant consacré aux grandes thématiques mises en débats.

2.2. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

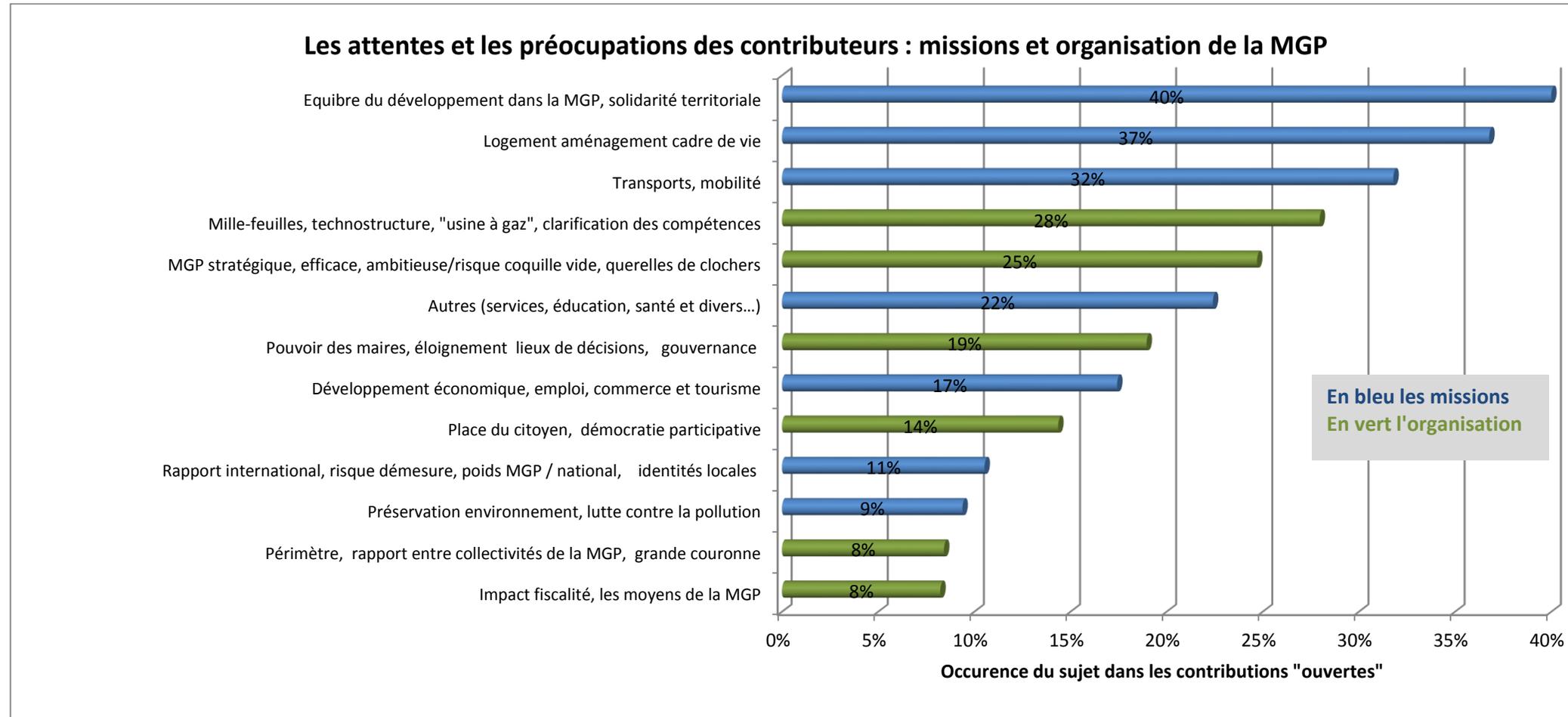
2.2.1. Une MGP attendue sur ses missions mais dont la future organisation pose question



S'agissant de ce qu'ils estiment prioritaire, les participants évoquent avant tout (73% des contributions) des politiques à mettre en œuvre ou les missions que devraient selon eux remplir la future MGP et particulièrement l'équilibre du développement, le logement, l'aménagement et les transports. Alors que les contributions relatives à « ce qu'il faut éviter » portent davantage (à 62%) sur l'organisation et particulièrement les craintes relatives au « mille-feuille territorial » ou à la technostructure éloignée des citoyens.

En d'autres termes les participants attendent très majoritairement de la MGP qu'elle agisse sur des questions concrètes de leur quotidien mais aussi sur les grands équilibres métropolitains et souhaitent, dans le même temps, éviter des difficultés liées à l'organisation future de la MGP

2.2.2. Des priorités qui se distinguent parmi les attentes et les préoccupations des contributeurs



Note explicative : la question du développement de la MGP et de la solidarité territoriale apparaît dans 40% des contributions ouvertes (avant ventilation par sujet). En d'autres termes 40% des contributeurs en atelier ou en ligne ont mentionné spontanément ces sujets dans leurs contributions.

Nous allons détailler ci-après ces attentes et préoccupations mais nous pouvons d'ores et déjà noter quelques éléments saillants : les trois premiers sujets mentionnés par plus du tiers des contributeurs portent sur les missions qu'ils estiment devoir être celles de la future MGP : solidarité territoriale, logement/aménagement et transports. Le développement économique et l'emploi tiennent également une place importante

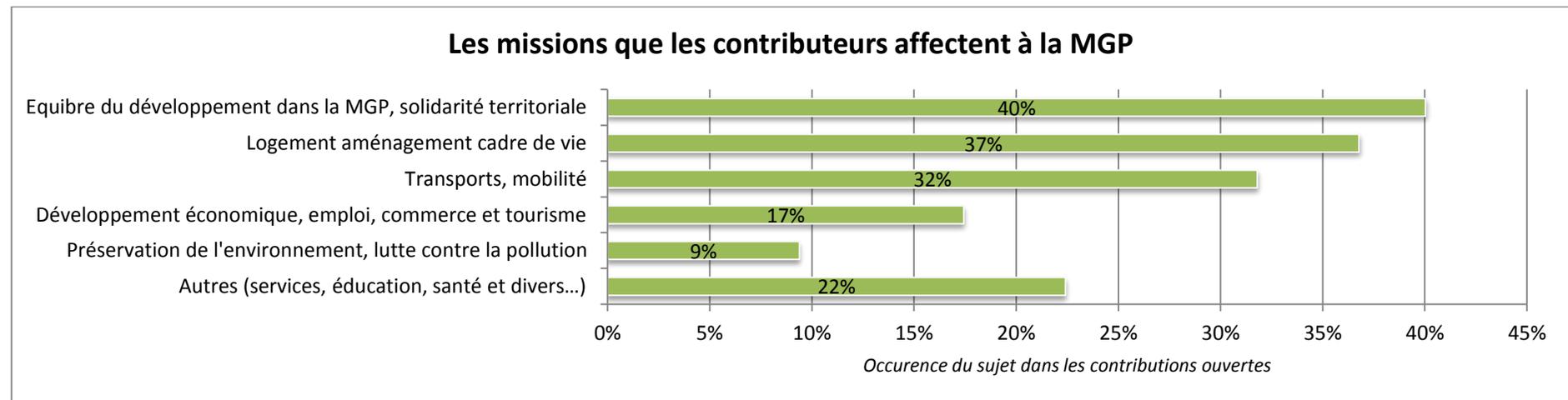
Afin d’analyser les tendances nous avons ventilé les contributions au regard de deux grandes catégories - l’organisation et les missions – puis nous les avons réparties selon les sujets abordées.

2.3. LES CONTRIBUTIONS OUVERTES SUR LES « MISSIONS » QUE LES PARTICIPANTS ASSIGNENT A LA FUTURE MGP

2.3.1. Les grandes tendances globales et par origine des contributeurs

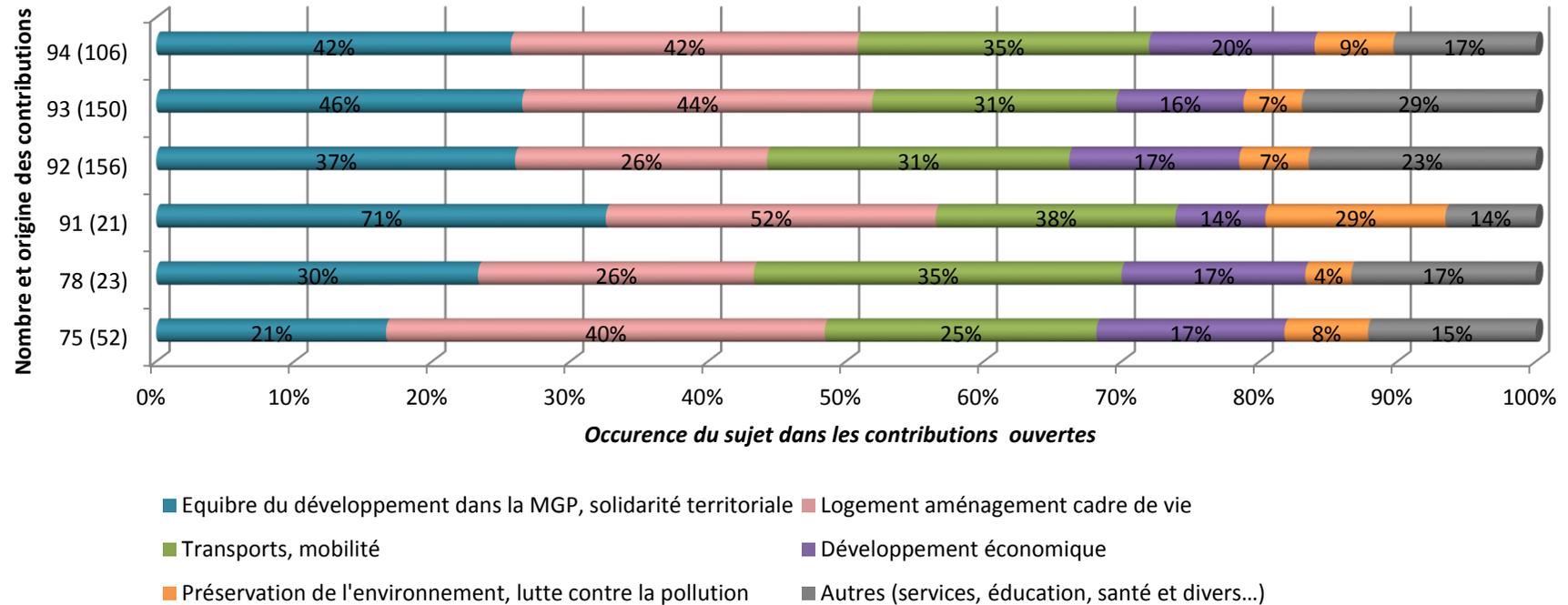
Remarque : Nous analysons ici les grandes tendances exprimées pour ce qui est des missions que les participants assignent à la future MGP puis nous reprendrons ces missions pour en approfondir le contenu dans le chapitre 3 consacré aux grandes thématiques mises en débats.

Parmi les missions que les contributeurs assignent à la future MGP ou à propos desquelles ils expriment des interrogations ou des craintes on peut distinguer trois sujets prioritaires : le rééquilibrage territorial, le logement et l’aménagement et les transports. Viennent ensuite les questions économiques (attractivité économique, entrepreneuriat, industries porteuses, emploi, commerce, tourisme...) puis les préoccupations environnementales.



On constate ci-après que les principales missions affectées à la MGP sont présentes de façon relativement équilibrée dans les contributions des participants issus des différents départements, **étant entendu que les effectifs de contribution varient fortement d’un département à l’autre en fonction du nombre de débats qui s’y sont tenus**. On note quelques différences de présence des différents sujets de préoccupation. Le profil des contributions est relativement similaire pour le 94 et le 93, avec une présence forte des questions de solidarité territoriale et de logement/aménagement. Le 92 se distingue par une présence moins fréquente des questions relative au logement et à l’aménagement.

Les missions que les participants affectent à la Métropole - répartition des contributions par département d'origine des contributeurs



2.3.2. Les missions de la MGP synthèse des contributions spontanées

Si l'on cherche à synthétiser de façon rapide les 829 contributions ouvertes portant sur les missions de la future MGP avant de les détailler au chapitre 3 voilà ce que l'on peut en comprendre

- **Le premier sujet qui revient dans 40% des contributions porte sur l'équilibre des richesses et du développement entre les territoires.** C'est la 1ère mission évoquée et très largement commentée dans toutes les thématiques, qu'il s'agisse du logement, du développement économique, du cadre de vie... C'est aussi une priorité relativement bien partagée et pas exclusivement exprimée par des contributeurs venant des départements les plus en difficulté. **La correction des disparités territoriales ou le besoin d'équilibre du développement entre les territoires de la future MGP sont à la fois perçus comme une forte attente et comme un risque.** Les participants évoquent le besoin de rééquilibrage Est/Ouest, la nécessité de renforcer la mixité fonctionnelle et sociale de certains territoires... **Ils perçoivent la création de la MGP comme une opportunité pour mettre en œuvre ce rééquilibrage** en agissant pour soutenir le développement des territoires les plus en difficultés, et pour convaincre les territoires plus privilégiés d'accueillir davantage de logements sociaux en n'oubliant pas de renforcer les transports collectifs. **Mais aussi comme un risque** important, **celui d'engendrer un accroissement des disparités territoriales** notamment par une **pression sur le coût du logement** conduisant les populations à s'éloigner davantage du centre de la Métropole, mais aussi par une **concentration du développement économique sur les territoires les plus dynamiques**. On voit ainsi apparaître la notion de risque de ghettoïsation de certains territoires. Pour résoudre ces disparités la nécessité de renforcer **la péréquation financière est souvent évoquée mais aussi très fréquemment une attente d'un renforcement des investissements en faveur des territoires les plus en difficultés**
- La deuxième priorité porte sur le logement, l'aménagement le cadre de vie avec une tendance majeure que l'on peut résumer ainsi : **«oui à la construction de logements, mais des logements de qualité préservant le cadre de vie** ». **Les contributeurs évoquent très majoritairement leur souhait de voir la MGP s'investir fortement pour la construction de logements tout en faisant part de leur crainte d'une densification à outrance qui sacrifierait le cadre de vie.** Ainsi sur 150 contributions le plus souvent collectives évoquant spécifiquement la question du logement et de l'aménagement parmi les priorités, on ne trouve que 3 contributions déclarant clairement qu'il faut cesser de construire des logements. **Les contributeurs s'inquiètent du risque de la « sur-densification » de la « bétonisation »** tout en expliquant qu'il faut éviter l'étalement urbain et la disparition des terres agricoles. **Ils demandent des constructions de qualité, respectant le cadre de vie,** le bon équilibre entre espaces bâtis, espaces verts, services, transports collectifs... **La qualité des constructions et du cadre de vie est mise très largement en avant comme une priorité à prendre en compte dans les projets d'aménagements et comme une condition d'une densification « acceptable ».**
- **La thématique des transports et déplacements est présente dans près d'un tiers des contributions ouvertes.** Elles **portent principalement sur les transports collectifs,** sur le besoin de les renforcer notamment pour les trajets banlieues/banlieues, sur l'importance à accorder au maillage autour des futures gares du GPE... Sont aussi demandées des actions en faveur des mobilités douces

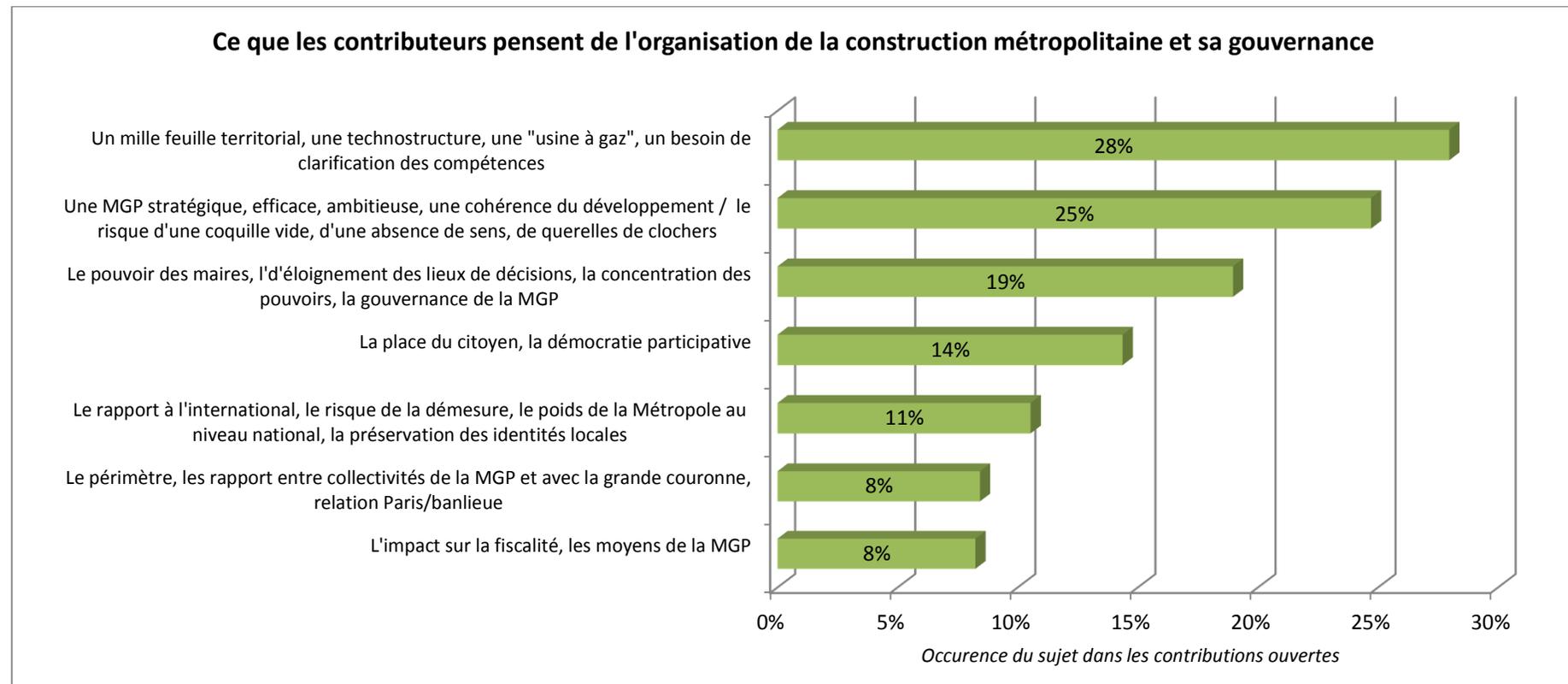
avec un travail sur les coupures urbaines. L'impact des déplacements sur l'environnement est souvent évoqué comme un motif supplémentaire pour agir sur les transports collectifs.

- **Les questions de développement économique sont présentes dans 17% des contributions ouvertes.** Les participants attendent de la MGP qu'elle soit un **moteur de croissance**, qu'elle soutienne l'attractivité et qu'elle permette un **développement équilibré de l'emploi dans tous les territoires**.
- **Les questions environnementales et de lutte contre la pollution** sont plus rarement abordées dans les contributions ouvertes. Les participants parlent de ville plus verte, d'agriculture périurbaine de lutte contre la pollution atmosphérique ou acoustique. On trouve également des contributions portant sur l'accès à la santé, sur les grands équilibres en matière d'éducation...

2.4. LES CONTRIBUTIONS OUVERTES SUR L'ORGANISATION DE LA CONSTRUCTION METROPOLITAINE ET SA GOUVERNANCE

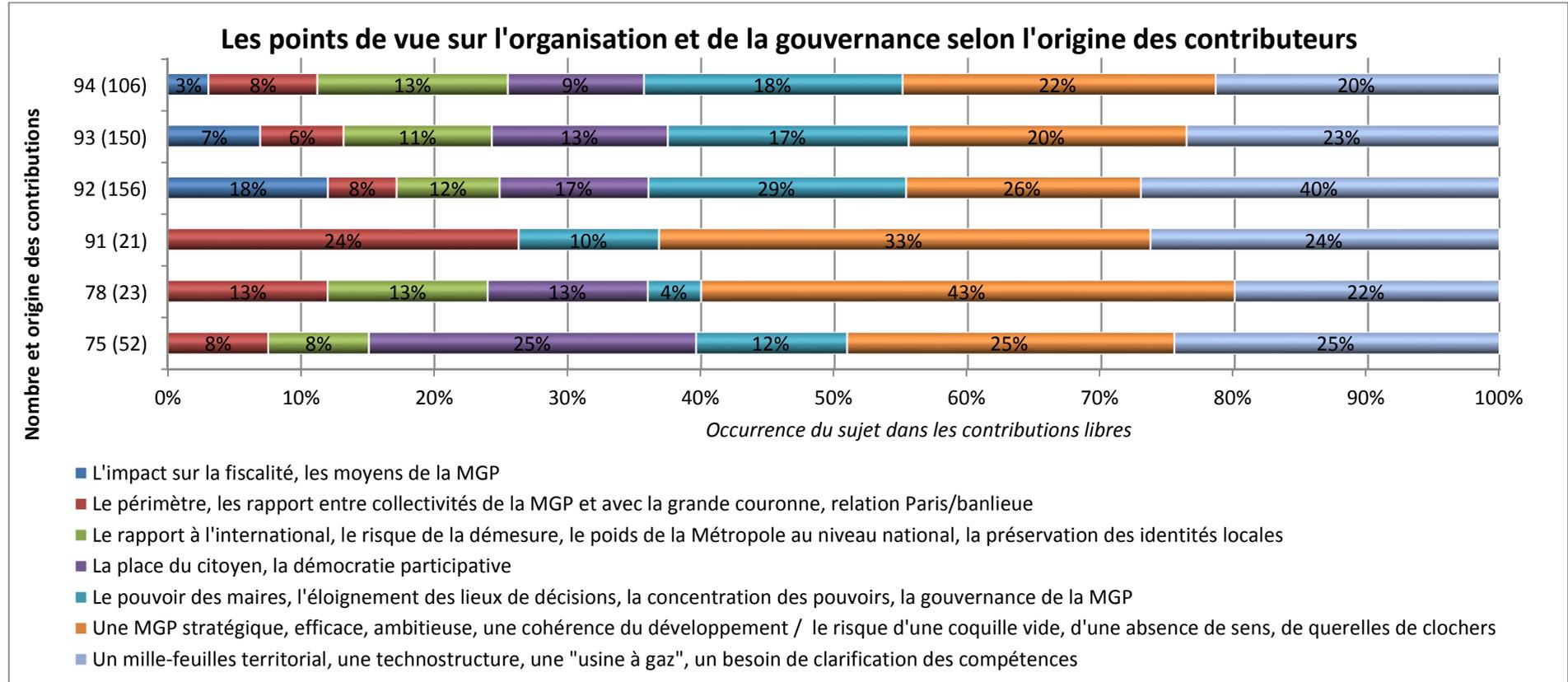
2.4.1. Les grandes tendances selon l'origine des contributeurs

Les contributions spontanées portant sur l'organisation et la gouvernance peuvent être réparties en 7 grandes catégories qui se distribuent de la façon suivante :



On note tout d'abord que s'agissant de l'organisation de la future MGP les points de vue sont souvent critiques, qu'il s'agisse de dénoncer « le mille-feuille territorial », le risque d'éloignement des lieux de décision, ou le manque de clarté dans la répartition des décisions ou dans les modalités de gouvernance y compris dans le rapport à la Grande Couronne. Les participants réclament également une place pour le citoyen et une vigilance dans la préservation des identités locales. A contrario, un quart des contributions parie sur une MGP ambitieuse et stratégique et s'inquiète des freins à sa création portés par les « égoïsmes locaux ».

Nous avons cherché à savoir si les tendances se distribuaient de façon similaire quelle que soit l'origine des participants. Le tableau ci-dessous montre quelques différences sensibles, étant entendu que les effectifs de contribution varient fortement d'un département à l'autre, ce qui invite à une interprétation prudente.



La première distinction s'opère entre départements dans et hors de la future MGP. Ainsi les contributeurs de l'Essonne et des Yvelines sont davantage soucieux du périmètre de la MGP et des relations qu'elle entretiendra avec les territoires voisins. Ils parient davantage sur une Métropole ambieuse, garante de la cohérence du développement. Ils sont apparaissent moins concernés par les items portant sur l'éloignement des lieux de décisions ou l'impact fiscal. Pour les départements appelés à composer la future MGP on note des différences moins significatives. Les contributeurs parisiens s'inquiètent moins de l'éloignement des lieux de décisions et sont davantage soucieux de donner une place à la démocratie participative. Les contributeurs des départements de petite couronne ont des sujets de préoccupation assez proches, avec un point de vue légèrement plus critique pour les Hauts-de Seine, où sont davantage mentionnées les craintes relatives au « mille-feuille » territorial, à

l'impact fiscal, où les interrogations sur le rapport entre dimension internationale et préservation des identités locales semblent moins prégnantes, et où on trouve une part légèrement moins importante de contributions réclamant une MGP ambitieuse et stratégique.

2.4.2. Organisation et gouvernance - synthèse des contributions ouvertes

Si on cherche à synthétiser les 591 contributions avant de les détailler voilà ce que l'on peut comprendre

- La première tendance, largement exprimée, est la nécessité d'une **clarification des compétences des différents échelons territoriaux** avec le risque dénoncé du mille-feuille territorial sur un plan politique mais aussi administratif. Les contributeurs appellent à une **plus grande lisibilité et à une répartition claire des pouvoirs**, certains plaidant pour la fusion ou la disparition des départements voire pour une Métropole régionale, le tout en préservant l'échelon local.
- Ils s'inquiètent d'un **trop grand pouvoir confié aux fonctionnaires** au détriment du fonctionnement démocratique. Ils craignent l'**éloignement des lieux de décisions** par rapport au terrain, au risque que les décisions soient prises sans tenir compte de la réalité des besoins et des attentes des Métropolitains. Pour éviter ce risque ils demandent à ce que **le pouvoir des communes et des élus locaux soit préservé**.
- Ils sont également préoccupés par le **risque de concentration/centralisation des pouvoirs**. Ils portent un jugement sévère sur la situation d'inégalité entre les territoires et **réclament de façon majoritaire un plus grand équilibre du développement dans la Métropole**. En la matière leurs attentes peuvent apparaître contradictoires entre le fond et la forme. Ainsi ils estiment fréquemment que pour permettre ce meilleur équilibre auquel ils aspirent, notamment en matière de logement et d'emploi, il est nécessaire de penser ce développement à l'échelle métropolitaine. Mais ils sont partagés sur la manière d'y parvenir, **une majorité demande à ce que les maires restent à la manœuvre sur l'aménagement mais une forte minorité réclame un partage de ces compétences voir un transfert complet à l'échelle métropolitaine**.
- De nombreuses questions portent également sur le futur mode de gouvernance de la MGP : Les contributeurs s'inquiètent d'une absence de démocratie et plaident pour **une élection au suffrage universel direct des élus Métropolitains**. Ils entendent également que les citoyens aient leur mot à dire et pas uniquement en tant qu'électeurs. Ils s'inquiètent d'un manque de visibilité pour les habitants, et demandent que l'information soit renforcée. Ils redoutent l'impact négatif de la création de la MGP sur la participation citoyenne et demandent **l'intégration d'une dimension participative dans la prise de décisions au côté de la démocratie représentative**. Ils expliquent que la création de cette nouvelle organisation est une opportunité à saisir pour construire une nouvelle forme de démocratie.
- Le périmètre de la future MGP et les relations entre les collectivités de la MGP et avec la grande couronne ont suscité de nombreuses réflexions. Certains contributeurs suggèrent que la MGP s'inscrive dans le périmètre régional ou, pour le moins, craignent les conflits entre la MGP et la Région. Plusieurs contributeurs, notamment (mais pas exclusivement) du 91 et du 78, estiment **que le périmètre n'est pas pertinent, qu'il pourrait s'inscrire dans l'échelle régionale ou encore intégrer des territoires stratégiques** (Plateau de Saclay, Roissy...) De nombreuses contributions s'inquiètent du risque d'une **périphérisation renforcée de la grande couronne** et de la création

de nouvelles banlieues à l'extérieur du périmètre de la MGP. Quelques contributeurs s'interrogent sur le **rapport entre MGP et le reste de la France**, la concentration des activités dans la MGP ne va-t-elle pas se faire au détriment des autres régions et autres métropoles françaises ?

- Un nombre important de contributions porte sur la question de l'identité et du rapport entre identité locale et ambitions internationales. La plupart des participants plaident pour une ambition mondiale mais une forte minorité **s'inquiète de la tentation de la « mégalopole »**. De nombreux contributeurs évoquent leur **crainte d'une disparition des identités locales**. Certains insistent sur la nécessité de créer une **identité partagée à l'échelle métropolitaine** qui ne vienne pas se substituer à l'identité locale mais permette de donner un sens au projet métropolitain.
- Le dernier motif de préoccupation concerne les moyens de la future MGP et son impact fiscal. Les contributeurs demandent avant tout à ce que **la création de la MGP ne se traduise pas par une augmentation de la pression fiscale**. Ils s'interrogent sur les futurs moyens de la MGP et espèrent que la MGP permette une rationalisation des dépenses et des économies d'échelle.
- En contrepoint avec les contributions qui expriment de la méfiance par rapport à l'organisation de la MGP **de nombreuses contributions (plus d'une sur cinq) affichent un discours plus volontariste sur la MGP**. Elles font état de la nécessité d'une cohérence d'ensemble, et même d'un transfert des pouvoirs locaux notamment en matière d'aménagement. Ces contributeurs expriment clairement **le souhait que des sujets soient traités à l'échelle métropolitaine, ou que la stratégie soit définie à l'échelle globale avant d'être appliquée à l'échelle locale**. Ils attendent que la MGP puisse permettre de traiter de façon plus efficace des sujets qui dépassent les compétences locales et les projets nécessitant des **investissements de long terme**. Ils espèrent que sa création permettra de **résoudre des blocages ou « égoïsmes » locaux** et considèrent que la MGP doit **prioritairement agir pour corriger les déséquilibres particulièrement en matière d'aménagement**.
- Ils attendent que la MGP porte une ambition commune, une vision globale. Ils évoquent la **nécessité de construire un sentiment d'appartenance métropolitain**, une conscience partagée », un destin commun, un « sentiment de fierté ».
- **L'ambition internationale**, qui peut constituer une crainte pour quelques contributeurs notamment en termes d'impact sur la dimension « humaine » de la MGP, réunit toutefois un nombre significatif de contributions affirmant qu'il doit s'agir d'une **priorité majeure**.
- L'idée est aussi que la création de la MGP peut avoir pour effet de renforcer les coopérations interterritoriales et de générer y compris des économies budgétaires. Pour cela les contributeurs appellent les acteurs à **travailler ensemble** et attendent que cette organisation soit **compétente, dynamique et exemplaire**.
- Des contributeurs s'inquiètent des **menaces qui pèsent sur la construction métropolitaine**, les retards, le statu quo, le risque de créer une coquille vide, cette inquiétude porte notamment sur les **enjeux de pouvoir et les confrontations politiciennes**.

Nous exposons ci-dessous ces éléments en les complétant par les contributions des participants

2.4.3. Des compétences à clarifier, éviter le « mille-feuille » politique et administratif et la technostructure

La première tendance exprimée dans 28% des contributions est **la nécessité d'une clarification des compétences des différents échelons territoriaux avec le risque dénoncé du mille-feuille territorial sur un plan politique mais aussi administratif**. L'expression « mille-feuille » revient à 41 reprises dans les contributions (plus 12 occurrences de « strates administratives ») et certains participants filent la métaphore culinaire en parlant de « plat de spaghettis ».

Simplifier le mille-feuille administratif / Non au mille-feuille administratif et électif / Eviter l'empilement des décisionnaires / Eviter la superposition des collectivités / Pas d'étage supplémentaire dans les institutions / Moins de strates administratives / A éviter : la superposition d'une couche supplémentaire / La dilution de la responsabilité derrière ce nouvel échelon institutionnel / un mille-feuille administratif incompréhensible et couteux / Ajouter un machin de plus dans le mille-feuille administratif sans en supprimer / Ajouter une couche supplémentaire dans la gouvernance / L'empilement dispendieux et inefficace des structures / L'empilement... risque d'inertie / Ne pas épaissir le mille-feuille mais le réduire / Une strate de plus et trop d'élus. Ça coûte cher et c'est pas trop productif.⁵

Les participants font le compte des échelons territoriaux et dénoncent le risque de superposition des compétences et du coup de complexification des décisions. Ils appellent à **une plus grande lisibilité et à une répartition claire des pouvoirs** :

Redondance des compétences Région/Département / Avoir des compétences et des missions clairement établies / Priorité : une simplification administrative conjuguant efficacité et proximité / Garantir une cohérence au sein du territoire métropolitain (entre les différentes strates du territoire et en termes de répartition des compétences), Lisibilité / J'attends une simplification et une clarification des compétences.

Quelques participants plaident pour la **fusion ou la disparition des départements, voire de la Région en préservant l'échelon local** :

*Supprimer un échelon mais pas l'échelon local / Faire une collectivité unique rassemblant l'ensemble des compétences et élue au suffrage universel direct / **Fusion immédiate des CG / Suppression des départements** / Je demande également la disparition de la Région et des départements au profit du conseil de la Métropole qui travaillera avec les conseils citoyens de chaque commune du Grand Paris / L'idée du Grand Paris est excellente, cependant il serait nécessaire de faire le ménage dans les strates administratives en supprimant les départements du Grand Paris et en transférant également les compétences de la Région au GP / Les Départements et leurs conseillers n'ont plus de raison d'être / Simplifier, enlever les barrières, mettre en commun les infrastructures et les structures administratives, diminuer le nombre d'élus ville / Un seul département pour l'Île-de-France / Suppression des communes et des départements, simplification administrative, rationalisation des coûts et des politiques / Il faut être pragmatique et au regard des nombreux débats métropolitains avec les élus locaux depuis la commission Balladur de 2008, L'idée est d'arriver à un accord avec les élus locaux pour que la Métropole se fasse et c'est déjà actuellement très compliqué sur des propositions bien moins radicales (ex. avis conforme de la Métropole sur les PLU). **Une fois la Métropole mise en place, j'espère effectivement que le bon sens et le souci d'une meilleure efficacité dans la gouvernance du territoire du Grand Paris amèneront à terme la fusion des 4 départements 75, 92, 93 et 94, .../ La fusion des départements dont la***

⁵ Toutes les mentions en italiques sont issues des contributions en atelier ou en ligne, sont mentionnées sans réécriture autres que des corrections orthographiques

compétence première est sociale apporterait de fait **une bien meilleure solidarité au sein de la Métropole**. Les dépenses liées au versement du RSA seraient mutualisées et dégageraient des marges de manœuvre en termes d'investissement à ceux qui n'en ont plus.

Ils s'inquiètent également assez fréquemment **d'un trop grand pouvoir confié aux fonctionnaires** au détriment du fonctionnement démocratique et des coûts engendrés, et n'hésitent pas à évoquer le risque « d'usine à gaz » ou « d'opacité » d'une organisation qui serait déconnectée du terrain.

Eviter la mégastructure technocratique / Crainte d'une armée bureaucratique – risque de lenteur administrative assurée / Interdire toute structure technocratique qui ne compliquera que les avancées éventuelles / Ne pas créer de monstre technocratique / Pas de bureaucratie / Une technocratie centralisée qui déciderait de tout contre les intérêts locaux / Le recrutement pléthorique d'agents / Rajouter une technostructure inutile qui nous coûtera sans servir / Eviter un rôle stratégique déconnecté des réalités des terrains et des fonctions opérationnelles. Une institution opaque./ La structure ne s'impose pas. Eloignement. Abstraction.

2.4.4. Malgré les inquiétudes évoquées sur son organisation un quart des contributeurs plaide pour une MGP ambitieuse

En contrepoint avec les contributions qui expriment de la méfiance par rapport à la construction de la MGP de nombreuses contributions affichent un discours plus volontariste sur la MGP. Elles font état de la nécessité d'une cohérence d'ensemble, et même d'un transfert des pouvoirs locaux notamment en matière d'aménagement. Pour eux, le risque est que la MGP ne soit qu'une coquille vide et que « les querelles de clochers » ne paralysent les initiatives collectives.

Un nombre important de contributeurs exprime clairement le souhait que des sujets soient traités à l'échelle métropolitaine, ou que la stratégie soit définie à l'échelle globale avant d'être appliquée à l'échelle locale. Ils attendent que la MGP puisse permettre de **traiter de façon plus efficace des sujets qui dépassent les compétences locales, des projets nécessitant des investissements de long terme.**

*Il faudrait éviter que tous les pouvoirs de décisions se concentrent dans les territoires au détriment de la Métropole, ce qui reviendrait à un statu quo par rapport à la situation actuelle / **Capacité à traiter les sujets qui dépassent les compétences locales** : globaux, liés à la densité urbaine, vision développement économique, intégration plus forte des territoires, un territoire cohérent. Développer les complémentarités. Les développements qui prennent en compte les coûts à long terme, voire très long terme, qu'ils induisent (architecture, urbanisme, espaces verts). Une gouvernance responsable et active / Autorité centrale pour gouvernance ; Coordination des actions pour augmenter la qualité de vie personnelle et professionnelle. / **De la cohésion, de la solidarité, et la discussion des enjeux métropolitains à la bonne échelle** / Mutualisation des compétences + efficacité. - Réponse aux questions pour l'intérêt général avec retombées positives pour tous. Conjuguer : réponse d'ensemble avec déclinaisons pour tous.*

Ils espèrent que sa création permettra de résoudre des blocages ou « égoïsmes » locaux.

*Que la ville soit réfléchi au niveau global de l'agglomération pour le bien de tous et qu'on **arrête la gestion mesquine au niveau des communes** qui ne fait qu'entretenir et aggraver les difficultés. / Eviter que chaque territoire soit là pour défendre ses propres intérêts, qu'une véritable collaboration naisse sur des sujets communs. / **Eviter que le "pouvoir politique" vienne contrarier la volonté de rééquilibrage.** / Que toute décision pouvant impacter la Métropole, ou une partie de la Métropole, soit prise par l'ensemble et non pas par une seule ville. / **Une vision qui dépasse les frontières***

des communes et des départements. Fin des égoïsmes. / Donner des moyens et des compétences pour agir. Schéma directeur plus contraignant. / Permettre de dépasser des blocages.

On trouve ici une notion que nous développerons plus loin dans le chapitre thématiques, **l'idée d'une MGP devant prioritairement agir pour corriger les déséquilibres particulièrement en matière d'aménagement.**

*Transférer les compétences d'urbanisme des maires à la MGP (les politiques d'urbanisation doivent s'exercer au niveau de la vaste zone urbaine. / **On veut que les maires gardent leurs pouvoirs. Or, si l'on veut une Métropole, il faut enlever des compétences aux maires, qui sont trop locaux** / Si l'on veut construire la Métropole de demain, quand on voit ce que disent les architectes, on ne pourra pas se passer de projets d'urbanisme qui sont difficilement acceptables par les populations locales. **Quand la décision est prise de plus loin, la pression politique est moindre.** / Un échelon de gouvernance dédié à tous les habitants de la Métropole, pour une gestion commune des grands aménagements et une réduction des inégalités. / **Que la Métropole impose la péréquation aux communes**, sans compter sur la seule volonté de chaque commune. / Une simplification de la gouvernance de la zone dense de l'île de France (Paris + 1ère couronne) pour une meilleure harmonisation sur l'ensemble du territoire métropolitain de toutes les politiques touchant aux territoires métropolitains, en particulier **que la Métropole soit l'interlocuteur privilégié des aménageurs pour mieux répartir l'effort de construction et notamment de logements sociaux sur l'ensemble de la Métropole** / On peut attendre que la Métropole homogénéise le traitement administratif des territoires et l'harmonisation des ressources, et permette ainsi de travailler sur ce qui crée cette perception. Qu'il n'y ait pas un tel « delta » dans la perception, même si l'est et l'ouest sont différents sociologiquement.*

Ils attendent qu'elle porte une ambition commune, une vision globale :

*Harmonisation et avoir une vision globale au niveau du développement économique, de l'aménagement, des transports / Mettre en place une dynamique de territoire métropolitain tout en conservant une qualité de vie avec des liens sociaux et de proximité. / **Une chance de corriger les erreurs, d'aplanir certains niveaux et d'apporter un vrai progrès riche en expérience.** / Une vraie vision de développement économique de grandes ambitions pas seulement des logements, transports, école, service public. / Des grands investissements à l'échelle large qui permettent aux citoyens de profiter d'infrastructures qui correspondent aux besoins des gens. Transports, emplois, logements, enseignements. / Qu'elle unifie au maximum la zone urbaine qui est un espace commun à tous ses habitants. / Grand projet commun. / **Qu'elle porte des projets d'ambition collective.** / Une gouvernance qui réponde aux enjeux du territoire (et surtout au service d'un territoire de projet). / Une Métropole qui place la réponse aux besoins humains au cœur de ses choix et innove en matière de politiques publiques et de service public.*

Ils évoquent la nécessité de construire un **sentiment d'appartenance métropolitain**, une « conscience partagée », un « destin commun », il s'agit de donner du sens à la MGP pour que les habitants puissent se l'approprier, par exemple en donnant accès à tous les équipements au même tarif, ou encore en nommant du même nom des rues communes à plusieurs villes :

*Mise en commun des équipements -> cohérence d'ensemble + communication imaginaire collectif à construire (usagers) / Image globale (Paris pas différents de la banlieue). Renforcer la cohérence d'ensemble. / Chercher le meilleur et l'appliquer à tous. Les mêmes services, quelle que soit la commune, pour chaque habitant (accès à toutes les bibliothèques et autres services). / Attention de ne pas créer de nouveaux "villages gaulois", mais tout en gardant les histoires et les spécificités... Dur équilibre. Un "+" : Sentiment d'appartenance. / **La Métropole doit construire de toutes pièces une***

citoyenneté et un sentiment de destin commun. Il faut construire une conscience partagée des enjeux et surtout imaginer des modes de faire la politique radicalement nouveaux / Ne pas être une abstraction, qu'elle agisse concrètement auprès des gens. Que les gens se réapproprient la Métropole. / Préserver les spécificités des territoires tout en développant un sentiment d'appartenance / Supprimer les départements pour n'avoir qu'une seule entité avec une identité forte tout en gardant les spécificités de chaque lieu (un peu comme Paris et tous ses quartiers). / Uniformiser le nom des rues : une même rue qui traverse cinq communes différentes doit garder le même nom ; suppression des doublons / Mettre en commun tous les équipements sans différences de tarifs. / Une harmonie de développement : renforcer notre identité culturelle, privilégier les relations humaines.

Quelques contributeurs font état d'un besoin de partager un sentiment de fierté :

*Un exemple, un nouveau modèle envié et convoité / Redorer le blason de la capitale. / Imaginer et faire le GP des jeunes. / Porter la fierté d'être "Parisien". / Oser faire rêver les gens sur ce que peut être la ville du futur. / Le Grand Paris ne doit pas être vu comme une énième source de financement, mais un facilitateur. -> Penser global mais agir local Surtout, ne pas créer de strate supplémentaire, mais si le Grand Paris doit être pensé pour harmoniser, équilibrer et améliorer notre bien-être ! **Le Grand Paris sera une fierté nationale.***

S'agissant de **l'ambition internationale**, nous avons vu plus tôt qu'elle pouvait être crainte par quelques contributeurs notamment en termes d'impact sur la dimension « humaine » de la MGP mais un nombre significatif de contributions affirme qu'il doit s'agir d'**une priorité majeure de la MGP :**

*Ouverture au monde grâce à nos 2 aéroports, liaison avec les ports. / Assurer la lisibilité internationale de la Métropole / Attractivité mondiale dont culturelle / Développer l'attractivité afin de concurrencer les autres grandes métropoles mondiales. / Être à l'égal des grandes métropoles qui attirent des entreprises, des investisseurs, des visiteurs / **La MGP doit rayonner en Europe et dans le Monde par sa capacité à innover dans de nombreux domaines** / Meilleure représentativité du Grand Paris au niveau européen. / Métropole équivalente aux grandes métropoles mondiales. / Plus de visibilité à l'international / Porter des projets au rayonnement international (culture, sport, innovations) / Que la Métropole affirme sa place sur le plan international / Qu'elle soit un vrai fer de lance dans la compétition que se livrent les grandes agglomérations, en particulier avec Londres. / Rayonnement de Paris au niveau : mondial -> économique, culturel, touristique, / Recréer une image de leader mondial. / Savoir-faire face aux métropoles européennes. / Une représentation mondiale au niveau économique,*

L'idée est aussi que la création de la MGP peut avoir pour effet de **renforcer les coopérations interterritoriales et de générer des économies budgétaires.**

*Des recherches d'économie par **des contrats groupés**, au profit de toutes les communes concernées, mais en leur laissant des pouvoirs d'expression en tant que représentant au plus près des populations : possibilité d'adhérer ou non à des contrats (ramassage des ordures ménagères, par exemple) proposant des tarifs intéressants en raison du regroupement. / **Mise en commun de compétences et de politiques de ville**, pour plus d'efficacité à moindre coût. Tendre vers plus de cohérence ; certains équipements utiles mais coûteux peuvent être répartis harmonieusement entre plusieurs communes voisines (rationalisation). / Mise en commun des moyens pour améliorer les communications intercommunales.*

Pour cela les contributeurs appellent les acteurs à **travailler ensemble** :

*Plus que les obligations ; la construction de cette nouvelle collectivité doit être mutualisée, libre et concertée avec les collectivités existantes et les citoyens (11 millions). / Profiter de l'occasion de créer un territoire **avec un objectif de travail en commun**, avec des responsabilités réparties pour un projet cohérent. / Une cohésion, des échanges, du partage intelligent, innover, penser, agir ensemble sans clivages de quel qu'ordre que ce soit. / Organisation du pouvoir. Réunir les zones diversifiées. Proximité pouvoir-terrain. Le besoin crée la structure. Travailler ensemble. Partir du concret. La définition des thématiques de diagnostic des problèmes. / Des économies d'échelle / Mutualisation des coûts / Maîtrise des coûts.*

Pour réussir ce pari les contributeurs attendent que la MGP soit **compétente, dynamique et exemplaire** :

*Création d'une seule direction générale des services supra / Développer l'exemplarité des comportements des institutions » des entreprises (application des pénalités). / S'appuyer sur les compétences, expertises. / L'effort doit être porté sur la qualité / Communautariser les compétences adaptées à la dimension métropolitaine et réaliser des économies d'échelle/ décentralisation (pas de doublons à tous les niveaux : élus, personnels administratifs, organismes...) / Éviter un fonctionnement unilatéral où les décisions sont prises par quelques-uns pour tous. Pour ça il s'agit d'éviter « le faire pour » et favoriser « le faire par ». / Crainte que les mutualisations ne soient pas toujours possibles à gérer. / Institution qui chapeaute avec des compétences et qui soient claires. / L'efficacité dans la mise en place des politiques publiques. / Simplifier, enlever les barrières, mettre en commun les infrastructures et les structures administratives / Plus de facilités administratives / Plus de rapidité dans la prise de décision à l'application de celles-ci. / **Qu'elle soit une institution utile.** Une "Métropole pour vivre heureux". / Simplification administrative, optimisation des procédures --> numérisation. / **Un fonctionnement plus efficace des différentes compétences**, notamment en matière d'environnement / Une mutualisation sur les compétences, réseaux, développement économique, et transports / Vigilance sur le "stop and go".*

Des contributeurs s'inquiètent des menaces qui pèsent sur la construction métropolitaine, les retards, le statu quo, le risque de créer une coquille vide :

*Il faudrait éviter que tous les pouvoirs de décisions se concentrent dans les territoires au détriment de la Métropole, ce qui reviendrait à un statu quo par rapport à la situation actuelle. / Aller trop doucement. / Continuer à croire que Paris restera la ville la plus visitée au monde si nous ne changeons pas ! / De belles paroles sans effets. / Des retards au projet / Il faut mûrir le projet avant d'arrêter une date. / **Le Grand Paris ne doit pas être un effet d'annonce amenant un statu quo pour les prochaines années à venir, il doit pouvoir faire l'objet de mesures immédiates, concrètes et visibles pour les Métropolitains.** / Que cette MGP ne soit qu'un simple nom / Un Grand Paris déshumanisé. Un projet purement commercial. Peur que ce soit une marque.*

L'inquiétude porte notamment sur les enjeux de pouvoir et les confrontations politiciennes :

*Enjeux du pouvoir. / Eviter la confrontation des partis politiques. / Eviter le cumul des mandats des responsables politiques (ex : Le Président de Paris Métropole ne doit pas être Président et Maire en fonction) afin d'éviter des (injustices) préférences communales. / De créer une coquille vide, la nomination des dirigeants par clientélisme et/ou copinage / Eviter que le "pouvoir politique" viennent contrarier la volonté de rééquilibrage. / **La Métropole devrait pour réussir échapper aux luttes politiciennes auxquelles nous avons assisté lors de l'élaboration de la loi.** / Son acte de naissance n'augure rien de bon pour elle et pour ses habitants car ses compétences ne seront effectives qu'en 2017 ...Triste Métropole qui pourrait être*

morte née. Quel gâchis ! / Le retour d'une démocratie de clochers sans projet commun et surtout sans les citoyens / Les clivages politiques. / Que ce soit une coquille vide et que les égoïsmes locaux prennent le dessus / Qu'elle (la MGP) cède trop devant l'esprit de clocher / C'est un gros machin pour faire plaisir à des politiques en mal de pouvoir. / Risque de non fonctionnement. Tergiverser avec un risque de ne pas aboutir. Les intérêts particuliers entravant la dynamique de l'ensemble. / A éviter : Une institution qui soit fondée pour satisfaire les élus.

2.4.5. Une crainte : l'éloignement des lieux de décisions et la concentration des pouvoirs : garantir l'autonomie des communes ou un poids dans la décision et construire une gouvernance démocratique

La question du rapport au local dans la décision revient de façon fréquente dans les contributions. La création de la MGP suscite des interrogations et des craintes en termes **d'éloignement des lieux de décisions par rapport au terrain** au risque que les décisions soient prises sans tenir compte de la réalité des besoins et des attentes.

D'être trop éloignée des administrés. / Eloignement des lieux de décisions / Confiscation de la démocratie de proximité. / Que les décisions prises restent proches des besoins de la population. / Perdre la proximité de la population / Rajouter des compétences à de nouvelles structures éloignées du tissu local. / Les services de proximités vont disparaître. Que va-t-il rester dans la commune ? Eviter l'éclatement de ce qui fonctionne et retirer les compétences de proximité aux communes

Pour éviter ce risque de nombreux participants demandent à ce que **le pouvoir des communes et des élus locaux soit préservé.**

A éviter la suppression de l'échelon communal. / La mise en cause de la démocratie communale / L'absence de pouvoir de décision des mairies / Les villes soient dépouillées de leurs compétences. / Crainte quant à la perte de l'autonomie des communes / Priorités : Compétences claires des communes (qu'elles ne perdent pas leurs compétences). / Décisions restant propres à chaque commune. / Respect de l'autonomie de chaque ville. Est-ce que le Maire gardera son libre arbitre pour les décisions concernant sa ville ? / Qu'elle laisse les élus des communes maîtres de leurs décisions en fonction des besoins de la commune et non pas selon des idées théoriques de bureaucrates. Confiscation des moyens économiques de collectivité. Destituer les maires de leurs prérogatives.

Ils font état de **l'importance de la relation de proximité entre élus et habitants** exprimant ainsi la crainte, d'une part que les décisions soient prises par des élus éloignés d'eux, et d'autre part qu'ils n'aient plus d'interlocuteurs au quotidien :

Eviter de perdre le lien avec les élus de proximité. / La perte de proximité que l'on a avec la gestion de la commune par un conseil d'élus proches des électeurs, pour la définition du PLU local, et une réactivité lors de déclaration de soucis locaux. / Que les élus des villes n'aient plus leur mot à dire alors qu'ils sont les plus proches de la population. /

Certains s'inquiètent du devenir des équipes locales : *(quel) devenir des agents des villes ? Alors que d'autres imaginent des mutualisations : On veut une VRAIE mutualisation pour diminuer les coûts des employés intercommunaux, mais en conservant son "autonomie".*

Ils s'inquiètent du risque de concentration/centralisation des pouvoirs :

*Eviter les concentrations des pouvoirs / Pouvoir centralisé. / Entre soi à quelques-uns. / **Eviter la concentration du pouvoir aux mains de quelques personnes. Gérer les problèmes métropolitains : oui, mais que la Métropole ne s'accapare pas toutes les compétences.** / Eviter l'uniformisation - Trop de centralisation / Eviter une recentralisation excessive / Pas de centralisme malgré la décentralisation. / Pas d'uniformité. Ne pas bloquer les créations au sein d'une commune, d'un territoire ./ Eviter aux petites communes de perdre de la représentativité / Favoriser les petites communes / Eviter que les plus gros contributeurs soient les décideurs.*

La question se pose particulièrement sur les questions d'urbanisme et d'aménagement. Il s'agit là d'une question très sensible où se confrontent trois points de vue qui reflètent souvent le paradoxe entre la forme et le fond. Sur le fond (nous le verrons dans le chapitre consacré aux « missions » de la future MGP et plus précisément dans les chapitres thématique), les contributeurs réclament de façon majoritaire un plus grand équilibre du développement dans la Métropole. Ils expriment un point de vue critique sur la situation actuelle et nombreux sont ceux qui considèrent que pour permettre un meilleur équilibre en matière de logement, ou d'activités économiques il est nécessaire de penser ce développement à l'échelle métropolitaine. Sur la forme, les contributeurs, demandent majoritairement que les maires restent à la manœuvre sur les questions d'aménagement, même si une minorité forte réclame un partage de cette compétence voire un transfert complet à l'échelle métropolitaine. Nous verrons plus loin que ce paradoxe n'est en réalité qu'apparent. Ainsi on pourrait résumer l'attitude des contributeurs de la façon suivante : **« nous avons compris qu'il fallait construire, qu'il fallait rééquilibrer, nous l'acceptons sans enthousiasme, mais nous demandons que cela soit fait de façon qualitative et avec nous ».**

De façon graduelle on note donc trois points de vue :

- **Une majorité de contributions demande que l'urbanisme et l'aménagement demeurent une prérogative des communes :** *La perte de pouvoir des maires sur des sujets sensibles comme le logement et l'urbanisme (une question démocratique)./ Eviter la perte de la compétence des communes sur l'urbanisme. / Perte de compétences des communes dans des domaines du quotidien (réfection d'une rue...)/ Eviter la transformation du maire en maire d'arrondissement, en vidant son rôle de la substance principale qu'est l'aménagement. / Conserver la maîtrise de l'urbanisme (POS etc...)*
- **Une part importante des contributeurs envisagent une intervention de la MGP tout en conservant aux communes un pouvoir majeur :** *Qu'elle ne fasse pas disparaître les compétences locales en matière d'aménagement ou à défaut qu'elle prévoit un accord explicite des municipalité et quartiers concernés. / En matière d'aménagement : un avis, mais pas conforme pour laisser la ville arbitrer.*
- **Une minorité significative de contributeurs, a contrario, estiment que la MGP doit avoir un rôle très important en matière d'aménagement pour permettre une plus grande efficacité et une meilleure répartition territoriale :** *Transférer les compétence d'urbanisme des maires à la Métropole du Grand Paris (les politiques d'urbanisation doivent s'exercer au niveau de la vaste zone urbaine) / Une gestion commune des grands aménagements ; / Un schéma directeur plus contraignant.*

De nombreuses questions portent également sur le futur mode de gouvernance de la MGP : qui y siègera ? Avec quel mandat ? Selon quel processus électoral ?

Les contributeurs s'inquiètent d'une « absence de démocratie » et plaident pour « une élection au suffrage universel direct » :

*Est-ce que les responsables de la Métropole seront élus ? / **Une gouvernance choisie par des élections au suffrage universel direct.** / Elire ceux du Grand Paris directement. Les représentants des habitants doivent être élus (ne pas attendre 2020). / Il est important que tous les habitants puissent élire le Maire du Grand Paris. / Une gouvernance plus démocratique (avec élection du suffrage direct).*

Certains s'interrogent sur la capacité à obtenir des majorités et sur les règles qui seront mises en place pour les décisions :

*Si 211 élus, comment obtenir un accord (gouvernance) ? / Refus d'une gouvernance se résumant à un parlement des maires. Souhait d'une représentation à la proportionnelle (pour garantir le débat). / Les décisions doivent être prises à l'unanimité. / Que toute décision pouvant impacter la Métropole, ou une partie de la Métropole, soit prise par l'ensemble et non pas d'une façon didactique par une seule ville / **Transparence dans la prise de décision.***

Ils souhaitent également que leurs représentants aient un contact avec le terrain : *Il s'agit de mettre en place une représentativité des élus permettant un réel contact avec les citoyens, la population. / Une place pour les élus locaux dans les décisions. / Composition d'élus locaux qui ont un mandat de proximité.*

2.4.6. Des interrogations sur le périmètre de la MGP et sur les relations entre collectivités et la grande Couronne

Une part moins importante des contributions, mais significative dans les débats, porte sur le périmètre de la future MGP et les relations entre les collectivités de la MGP et avec la grande couronne.

Les contributeurs suggèrent que la MGP s'inscrive dans le périmètre régional ou craignent les conflits entre la MGP et la Région :

Pourquoi pas une Région Métropole ?** / Pourquoi ne s'efface t-elle pas devant la Région qui détient des pouvoirs complémentaires et qui a déjà les services compétents pour agir sur l'aménagement, la gestion des déchets, etc., avec une vision très grande métropole pour l'Ile-de-France ? / Conflit permanent MGP vs Région Ile-de-France / **Eviter la concurrence MGP/Région.

Ils estiment pour certains que **le périmètre n'est pas pertinent**, qu'il intègre des territoires qu'ils considèrent comme stratégiques (Plateau de Saclay, Roissy...) :

*Il ne faut pas que la MGP s'arrête au GPE. / Ne pas mettre Roissy est une erreur. / **Le périmètre n'est pas bon parce qu'il ne comprend pas les aéroports et les grandes Ecoles comme le plateau de Saclay.** / Il me semble complètement aberrant que les contours du grand Paris ne reprennent pas ceux de la Région Ile-de-France ou, au moins, celle des centres d'attraction et d'université que sont les aéroports limitrophes, la plateau de Saclay ... / Il faut absolument éviter que les habitants de la Métropole en grande couronne soient exclus du processus démocratique du Grand Paris! Les*

habitants de Sarcelles, Torcy, Evry ou Trappes dépendent totalement de la politique du Grand Paris; il est impensable que leurs territoires ne soient représentés qu'à l'échelle du département ou de la Région !

Ils s'inquiètent d'une **périphérisation renforcée de la grande couronne**, de la création de nouvelles banlieues à l'extérieur du périmètre de la MGP :

*Eviter la coupure entre la Métropole et le reste de l'Île-de-France / Eviter le clivage entre la Métropole et le reste de l'Île-de-France. / La Métropole du Grand Paris => risque d'une Île-de-France à 3 vitesses. 3 arches concentriques : MGP / Agglomération, les zones denses urbaines et toutes les autres inégalités entre des territoires proches et qui vont s'éloigner les uns des autres. / A éviter : L'exode des "pauvres" vers la couronne. / Pas de fracture entre la MGP et la périphérie (social, numérique, transport, économie...). / **Ne pas isoler la Métropole vis-à-vis des collectivités restées à l'extérieur ; au contraire, créer des liens.** / Que cette entité n'écrase pas ce qui se trouvera en périphérie. / Tentation d'externaliser, en dehors de la Métropole, les difficultés actuelles du territoire (sociales, par exemple). / Territoires limitrophes en souffrance. / **Recréer une nouvelle frontière entre la Métropole et les communes périphériques.** Pour cela il faut accepter toutes les communes de 2ème couronne qui souhaitent y entrer, non seulement à la création, mais par la suite. / De créer de nouvelles frontières. / Eviter la désertification autour de la Métropole et sur-densification à l'intérieur.*

Une dizaine de contributions portent plus précisément sur la **relation de Paris avec les Villes voisines**, elles proposent une fusion et la transformation de certaines villes limitrophes en nouveaux arrondissements, et ce, pour effacer la barrière du périphérique.

*A l'évidence, il est crucial de repenser, et d'effacer, les notions de périphérique et les portes de Paris pour créer une vraie continuité et permettre à la capitale de grandir comme les autres grandes capitales » « **Créer des arrondissements supplémentaires en effaçant les noms des communes au fur et à mesure.** / J'aimerais que les villes de la petite couronne deviennent des arrondissements parisiens. Pantin serait le 21e arrondissement par exemple et Clichy-la-Garenne serait le 23e et ne porteraient plus leur nom d'origine. / Pourquoi ne pas continuer la numérotation en dépassant le périphérique jusqu'aux limites des 3 départements de la "petite couronne" en transformant les communes voisines en nouveaux arrondissements ? Paris est déjà une métropole par nature en conjuguant à la fois les compétences d'une "communauté urbaine" et celles d'un département. La Métropole existe donc déjà. Elle a fait ses preuves et elle fonctionne bien. Elle est également un excellent outil de lutte contre les inégalités, les arrondissements "riches" contribuant, par un système de péréquation efficace, au développement des arrondissements les plus "pauvres". Pourquoi ne pas lui donner la chance de grandir ? Fusionnons en parallèle les 4 départements 75, 92, 93 et 94 en un seul et ainsi Paris, avec ses nouveaux arrondissements, pourra continuer à fonctionner comme aujourd'hui en conjuguant les 2 compétences communales et départementales...*

Mais quelques contributeurs estiment que la MGP est une chance a contrario de contrebalancer le poids de la Ville de Paris :

Faire oublier la "barrière du périphérique aux Parisiens. / Compenser le seul poids de Paris. / Rééquilibrer les pouvoirs entre Paris et les autres communes.

2.4.7. Une attente forte : donner un vraie place à la participation citoyenne

Au-delà de la représentation des élus et de la place de l'administration, les contributeurs entendent également que les citoyens aient leur mot à dire et pas uniquement en tant qu'électeurs, ils plaident pour une place pour la démocratie participative et espèrent que la création de cette nouvelle instance ne se fera pas sans eux.

Les contributeurs s'inquiètent d'un **manque de visibilité pour les habitants et demandent que l'information soit renforcée** :

*Le manque de visibilité pour les habitants, Trop d'éloignement entre le centre de décision et les citoyens. / En construisant le Grand Paris, il faut absolument éviter un éloignement du citoyen de la décision. / **Éviter les décisions qui ne prennent pas en compte les habitants...** / Moins de transparence. / Défaut de communication - Moins de proximité. / Information destinée aux habitants du Grand Paris Métropolitain sur l'actualité dans les communes par un réseau d'internet spécifique / A éviter : Que la Métropole soit nuisible pour le citoyen. Que les grands projets ne soient pas suffisamment expliqués et explicités. / Manque d'informations. / Une simplification de la mise en place de la réforme territoriale et une lisibilité suffisante pour que les citoyens sachent qui fait quoi. / Risque trop obscur, ce qui entraînerait un désintérêt par les citoyens. Éviter que cela se fasse sans les citoyens. / Une lettre de données uniques socio-économiques sur la Métropole facile d'accès à tous (exemple : je veux un portrait d'un endroit où je veux déménager).*

Ils s'inquiètent également de **l'impact négatif de la création de la MGP sur la participation citoyenne** notamment (mais pas uniquement) locale :

*La construction imposée de cette collectivité. Il faut éviter de perdre la coopération volontaire des collectivités et des citoyens. / La disparition de l'exercice de la citoyenneté / A éviter : Des décisions bureaucratiques sans consultations des habitants. / A éviter : Donner l'illusion d'un débat public. / Ne pas éloigner les préoccupations des citoyens des instances décisionnaires / **Ne pas être le GP des élus mais celui des habitants.** / Ne pas instituer une représentativité qui interdise aux citoyens un réel pouvoir. / Ne pas prendre en compte la parole des Franciliens et des Parisiens. / Non représentation des citoyens. / Un éloignement du citoyen du pouvoir décideur. / Un manque de proximité avec l'habitant. un éloignement accru avec les citoyens, Une absence de concertation, d'échanges entre communes proches. / Eloignement des décideurs par rapports aux acteurs (habitants). / Le sentiment d'une absence d'adhésion citoyenne à la construction métropolitaine en dépit du fait que tout le monde est concerné. Ces débats interviennent trop tard, à l'heure où l'on est déjà en train de voter et de prendre les décisions. / Privilégier la proximité (encourager les conseils de quartier). / Privilégier les décisions locales à partir de participation. / Que l'on rationalise les relations entre les élus et les citoyens afin que ces derniers ne soient pas des potiches que l'on manipule. Qu'il nous soit communiqué les règles de fonctionnement avant que les décisions ne soient prises.*

La participation des jeunes est souhaitée : *Éviter d'exclure les jeunes dans les décisions. / Ne pas faire le Grand Paris des "anciens". »*

Les contributeurs demandent **l'intégration d'une dimension participative dans la prise de décisions au côté de la démocratie représentative** :

*Plus de participation citoyenne dans les décisions publiques. / Plus de participation citoyenne. / Plus que les obligations ; la construction de cette nouvelle collectivité doit être mutualisée, libre et concertée avec les collectivités existantes et les citoyens (11 millions). / **Permettre que le citoyen soit entendu comme aujourd'hui** / Politiser les consciences / Projet participatif. / Réelle co-construction avec les habitants. / Une participation des habitants aux décisions / Autorité centrale pour gouvernance en consultant les habitants. / Développement de la démocratie participative des citoyens / Etre le plus possible près des besoins réels de ses habitants avec leur soutien actif / Il faudrait une concertation permanente avec les citoyens de la Métropole et les élus / Il s'agirait aussi d'analyser (via des tests utilisateurs par exemple) les besoins réels des habitants du territoire avant d'initier des projets qui risquent de ne pas correspondre aux besoins réels de la société civile. / Faire participer des habitants intéressés à la vie de la Métropole aux commissions de celui-ci en bénévolat. / J'attends une concertation citoyenne pour que ce grand Paris puisse être solidaire, respectueux du bien vivre de ces habitants que ce soit en matière de logement, de transport, de santé ou de culture. / Transparence - gouvernance ouverte / Favoriser l'implication des citoyens / Une démocratie locale. De la transparence. / **Une meilleure utilisation de l'argent public en concertation avec les habitants.** / Une meilleure concertation pour des projets à vue globale.*

Plusieurs d'entre eux expliquent que la création de cette nouvelle organisation est **une opportunité à saisir pour construire une nouvelle forme de démocratie** :

*L'occasion de faciliter l'émergence des initiatives citoyennes du Grand Paris et d'enclencher la participation de la société civile pour enrichir le développement du territoire parisien. / **Mon grand Paris, est l'occasion idéale pour repenser l'accueil des forces vives des territoires.** Les projets portés par la société civile ouvrent des possibles auxquels les institutions ne pensent pas toujours. C'est une véritable source de solution et d'innovation. Un potentiel trop peu exploité par les collectivités à ce jour. Le projet de Métropole parisienne devrait pouvoir être l'occasion d'accueillir ces propositions, cette expertise, de s'en saisir et d'innover en travaillant aux côtés des citoyens qui proposent des solutions concrètes aux problèmes de notre société. / La Métropole du Grand Paris doit rayonner en Europe et dans le Monde par sa capacité à innover dans de nombreux domaines : les débats citoyens... / **Pour que la Métropole ne soit pas une institution comme les autres, pour laquelle la moitié des électeurs ne vote pas, il faut imaginer une manière radicalement nouvelle de décider avec les citoyens.** / Le numérique peut être une solution. Mais on pourrait aussi imaginer le tirage au sort de "correspondants métropolitains" parmi la population civile des territoires de la Métropole. Ils seraient formés aux enjeux, se réuniraient pour faire des propositions aux élus et serviraient de relais au local, dans les villes et les quartiers. / Organiser des débats citoyens accessibles non-animés par des énarques qui s'entendent parler. Et ne pas ouvrir un site élitiste qui ne fonctionne pas, et ne fonctionnera jamais. / Ne va-t-on pas créer un énième échelon pour lequel la moitié de la population ne vote pas ? / Il y a d'autres manières de consulter les gens, avec la révolution numérique : par exemple tirer au sort des gens qui seraient formés aux enjeux métropolitains. / Les citoyens ne peuvent donner leur avis que tous les 6 ans. De quelle façon on pourrait les impliquer plus régulièrement. / Mettre en contact les gens les uns avec les autres, car c'est la coopération permanente qui permet d'avancer.. la solidarité ne se fait pas comme cela, par décret. / ...salons à la Gare de l'Est et à la Gare de Lyon, ...créer des grands lieux où débattre. / **Espère que le citoyen est le cœur du débat**, et que si les élus sont là, c'est parce qu'il y a des citoyens qu'ils représentent...pas souhaitable de dire que c'est l'élu*

qui doit décider pour l'habitant ..remettre le citoyen au cœur des choix. / Question subsidiaire : Quelle garantie que le travail de ce soir sera réellement retene ?

Quelques contributions plus rares vont plus loin en parlant de **démocratie directe par exemple sous forme référendaire** pour les sujets impactant leur quotidien ou pour des questions de périmètre de territoires :

Le conseil des citoyens - démocratie directe vote décisionnaire des citoyens et non consultatif / Demande d'un référendum. / Développer la démocratie participative avec des référendums sur des sujets qui concernent la vie locale. Faire des référendums sur les grands choix après avoir informé la population correctement. / Je demande un référendum sur la délimitation des territoires et sur les institutions du grand Paris.

2.4.8. Le risque de démesure, de perte d'identité, la MGP et le désert français ?...

Un nombre significatif de contributions porte sur la question de l'identité et du rapport entre identité locale et ambitions internationales. Certains participants plaident pour une ambition mondiale mais d'autres s'inquiètent de la tentation de la « mégalopole ». De nombreux contributeurs évoquent leur crainte d'une disparition des identités locales. Certains insistent sur la nécessité de créer une identité partagée à l'échelle métropolitaine qui ne viennent pas se substituer à l'identité locale mais permettent de donner un sens au projet métropolitain.

Trois grands points de vue se distinguent et tout d'abord **la question de la préservation des identités locales**. Ces contributions démontrent que la notion du territoire d'appartenance est présente y compris en Ile-de-France où elle s'exprime par l'attachement à la commune, ces contributions viennent corroborer les propos sur l'importance de l'échelon communal dans la décision. Les contributeurs craignent que la création de **la MGP se fasse au détriment des identités/spécificités locales**, ils évoquent des « microcosmes locaux », l'histoire, la mémoire, le patrimoine, la « personnalité » des villes :

*Garder le sens du bassin de vie, de l'esprit de la commune et ne pas être noyé dans la future Métropole. Que signifie "être métropolitain" ? / **Ne pas perdre les identités socio culturelles des anciennes villes** ; Conserver la spécificité des territoires / Dénaturer le cachet des villes : perte de l'identité, de la qualité de vie, en voulant homogénéiser à tout prix / Eviter la perte des identités de territoire / Eviter une grande centralisation que les villes y perdent leur personnalité. Il faudrait **éviter l'uniformisation du cadre de vie car chaque territoire a sa personnalité et une mémoire** / Il faut conserver une diversité, maintenir les caractères locaux, une sorte de microcosme local (ex : les guinguettes) / Il faut que notre commune ne perde pas son identité au profit d'un organisme extérieur de la commune. / La perte d'identité / Eviter l'uniformisation / **Ne pas diluer l'esprit commun de village dans la masse** / Perte de l'identité : Historique / Patrimoine. / Préserver les éléments différenciant chaque territoire. / Respecter des identités territoriales à échelle humaine. / Souhait +++ : que "Les Lilas" garde "son identité" !!! / Une construction cohérente qui prenne en compte la spécificité du tissu local et, en particulier, des habitants des communes concernées (20 000 habitants). / Une homogénéité de l'ensemble des villes avec une perte d'identité locale.*

La seconde inquiétude, exprimée dans quelques contributions, complète ces premiers éléments **en rejetant la tentation de la « mégalopole » : le gigantisme et parfois l'ambition internationale** apparaissent pour ces contributeurs comme une menace : la taille de la future MGP fait craindre à ces contributeurs que l'on perde la dimension « humaine » :

*Eviter : Une grande mégalopole / Garder la notion de taille humaine. / Conserver un caractère humain à la Métropole. / Ne pas engendrer une grande mégalopole qui de toute façon serait ingérable / Des métropoles sont devenues inhumaines / Un lieu de vie humain : "L'humain d'abord". L'humain peut vivre dans des villes non "métropoles". / **Que le gigantisme du Grand Paris étouffe les populations et les villes au lieu de les dynamiser.** / L'agrandissement d'une métropole, c'est l'arrivée de nombreux immigrés et donc aussi l'augmentation de la délinquance et la destruction de la nature pour construire des usines et des logements. / Des conséquences inhumaines, des villes à taille plus humaine, plus citoyenne. / **Métropole qui devienne une mégalopole et sera invivable.***

Certains expriment **le souhait qu'une limite soit posée à son développement** :

Se donner un objectif plafond (12 millions par exemple d'habitants) dans une mixité globale. / Eviter la Métropole trop dense, trop étendue : fixer des limites à l'expansion territoriale et démographique de l'agglomération.

Pour eux **le développement de la place de la MGP dans le monde** n'est pas une priorité et constitue même **une menace** :

Mise en vitrine de la ville à l'internationale au détriment du local. / Répondre également aux attentes mondialisées, mais pas une priorité. Commencer par répondre aux besoins sociaux. / De devenir démesuré et de vouloir faire des choses impossibles ! Il faut faire de Paris un Metropole mondiale tout en restant raisonnable et réaliste / Il faut éviter de construire une métropole mondiale / internationale.

Le troisième point de vue concerne **le rapport entre MGP et le reste de la France**. Evoquée uniquement dans une quinzaine de contributions, cette idée a toutefois suscité une adhésion des autres participants dans les débats. L'idée est à la fois d'éviter de renforcer la centralisation des activités dans la MGP au détriment des autres régions mais aussi de concentrer la population et de rentrer en concurrence avec les autres métropoles françaises.

*Eviter à l'échelle nationale de regrouper les lieux de travail à la capitale. / Eviter d'accentuer la centralisation sur la France. / **Le Grand Paris ne doit pas concentrer toute la richesse et à l'attractivité du pays, il doit au contraire renforcer sa spécialisation dans le secteur tertiaire** / La Métropole de Paris se fasse au détriment des métropoles de province et fasse compétition avec les métropoles européennes (complémentarités et non concurrence) / Métropole capitale pas au détriment des métropoles régionales. / **Un prétexte à concentration/spécialisation des populations en MGP au détriment de la province.** / Redistribuer les emplois sur le territoire national. Rééquilibrer Grand Paris / Province. / Poids excessif et croissance effrénée de la Région parisienne, au détriment du reste de la France. / Pourquoi densifier Paris au point d'en faire une mégalopole invivable, alors que Paris est déjà très dense? Il faut recommencer à décentraliser vers des villes de province en particulier du centre, Châteauroux, Limoges, Bourges, etc. / Décentraliser sociétés, services et administrations vers les provinces afin d'éviter la surpopulation à Paris et de revaloriser les régions qui sont désertées. / Fermeture aux autres, manque d'échanges avec les autres métropoles y compris en France. / Renforcer le désert français. / **Se mettre en rupture avec le reste de la France.***

2.4.9. Quels seront les moyens de la future MGP et quel sera son impact fiscal ?

Enfin un nombre plus limité de contributions fait état de craintes sur l'impact de la création de la MGP en termes de fiscalité locale et s'interroge sur les moyens de la future MGP et l'impact sur la fiscalité.

Ces contributeurs demandent avant tout **que la création de la MGP ne se traduise pas par une augmentation de la pression fiscale :**

*Ne pas augmenter les impôts / Eviter les hausses d'impôts. / A éviter : Augmentation des impôts ou création de nouveaux impôts. / Pas d'impôt en plus - > Pas de ligne "Métropole" dans la feuille Taxe d'habitation, Taxe foncière / Baisser les charges / Est-ce que cela va générer de nouveaux impôts ? / Ne pas augmenter les taxes. Augmentation de la taxe foncière. / **Pas de taxe supplémentaire Pas d'impôt supplémentaire.***

Ils s'interrogent sur **les futurs moyens de la MGP :**

*Problème de financement, il faut que la Métropole ait les moyens de sa politique. / Ne pas ajouter de nouveaux impôts tout en donnant de vrais moyens à la Métropole. / Que l'on n'ajoute pas des coûts supplémentaires. / **Surtout ne pas faire un méga machin qui coûte une fortune et commencer par établir un budget sérieux et crédible.** / Eviter un surcroît budgétaire par rapport à la situation existante / Pas d'endettement.*

Ils espèrent que la MGP permettra **une rationalisation des dépenses et des économies d'échelle :**

*Rationalisation, mutualisation / Une mutualisation des dépenses afin de faire des économies. / Contrôle des questions des dépenses des territoires / Définir l'utilisation de l'argent des villes. / **Economie d'échelles / Mutualisation des coûts / Maitrise des coûts** / Générer des économies externes. / Des économies d'impôts par une rationalisation des responsabilités des différentes collectivités locales et ce mille-feuille administratif / Plus d'efficacité dans l'usage de l'argent public / Rationaliser les investissements.*

y compris en impliquant les métropolitain dans la discussion : *Une meilleure utilisation de l'argent public en concertation avec les habitants.*

et devant même permettre une diminution de la fiscalité locale *Diminuer les coûts et taxes. / Une baisse des impôts grâce aux diverses mutualisations. / Moins d'impôts locaux. / But : stabilisation et baisse des impôts locaux.*

Quelques contributions attendent une augmentation des moyens locaux *Augmenter les budgets communaux. / Donner des moyens financiers aux communes.* et une harmonisation fiscale entre les collectivités *Harmonisation de la fiscalité (sans jamais l'augmenter).*

2.4.10. Le point de vue des acteurs sociaux économiques sur la future organisation de la MGP

Les acteurs socio-économiques réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France se sont également prononcés sur l'organisation de la future MGP et sur la Métropole de façon plus globale

Ils estiment tout d'abord que l'efficacité de la MGP est conditionnée par le fait qu'elle mette en place une gouvernance collaborative favorisant la remontée des besoins du terrain :

*La première question est celle de la gouvernance qui implique la Métropole démocratique à partir des besoins évalués et définis par les territoires. **Cette remontée des besoins permettrait de définir et de proposer des priorités et d'engager des discussions et des réflexions participatives et collaboratives.** / Un système collaboratif intégrant la société civile et les acteurs économiques (dépasser le seul recours aux acteurs institutionnels). / Quelle participation des parties prenantes socioéconomiques ? Il est important de conserver une proximité forte avec le terrain et de favoriser un fonctionnement « bottom up » en cohérence avec une vision régionale et métropolitaine. / La participation fonctionne si les participants (habitants, salariés, chefs d'entreprises) s'organisent librement dans un questionnement, des réflexions, des propositions à partir de sujets qui concrètement les concernent (logement, déplacements, emplois) / **Un fort besoin de laisser s'exprimer de la proximité, pour que les idées viennent du terrain.***

Pour cela ils proposent des modalités d'organisation et de fonctionnement du futur Conseil de développement de la MGP prévu par les textes de loi en insistant sur la nécessaire complémentarité avec le CESER. Ils s'interrogent également sur les modalités de participation à ce Conseil de développement estimant qu'il est important qu'il soit composé d'acteurs de terrain et pas uniquement de « représentants ». Ils considèrent enfin qu'à côté de ce Conseil de Développement doivent également être poursuivies les démarches de consultation directe des Métropolitains

***Inventer d'autres formes, plutôt que d'avoir juste des structures représentatives.** / Le Conseil de développement métropolitain doit ...avoir une forme d'expression qui représente la diversité de la société civile. / **Conseil de développement constitué de personnes ancrées dans les territoires.** La motivation viendra d'un projet auquel ils adhèrent et la réalité de leur pouvoir d'action. / Un Conseil de développement ouvert vers le milieu associatif et les habitants, sur le modèle de Lyon ou Lille, ou de ce qui vient d'être créé à Paris (le Conseil des générations futures). Des collègues d'habitants, sélectionnés par tirage au sort. / Nous proposons que les membres du Conseil de développement ne soient pas indemnisés. / Concernant les questions autour de l'indemnisation des participants, pense que cela ne sert pas, et affirme que l'on sent une forte appétence des générations montantes à la co-construction. / **Choisir des gens pour leur ancrage territorial, et être investi par rapport à sa représentativité sur un territoire, afin de répondre à un besoin de proximité/** Insiste sur l'importance des acteurs de terrain, plutôt que des représentants.*

*Des consultations directes à l'adresse des habitants de la Métropole restent de nature à fédérer autour d'un projet / **Au-delà de l'association de la société civile organisée via le Conseil de développement, les débats ouverts et directs aux habitants de la Métropole** / Que les habitants et la société civile dans son ensemble puissent prendre connaissance des projets en cours de manière permanente.*

*Le Conseil de développement doit pouvoir s'auto saisir de sujets / **Il est primordial que soient formalisés les temps de restitution de leurs propositions aux élus et le retour des élus sur ces propositions.***

Organiser la cohérence et l'articulation et la complémentarité entre les différents niveaux (Région, Métropole), également **entre CESER et Conseil de développement**. / Un Conseil de développement articulé avec les **Conseils de développement de territoires**. / **Liens avec les Conseils de développement de la grande couronne**, ...central pour que la structure et les missions puissent s'ouvrir à la grande couronne. / Il y a le Conseil économique et social à l'échelle de la Région.

Certains dénoncent la trop faible participation des acteurs économiques dans les instances de construction de la MGP

Faiblesse de la représentation des entreprises privées dans le comité des partenaires auprès de la mission de préfiguration (une seule entreprise PFIZER et une cohorte d'EPCI et d'entreprises para publiques)

Ils imaginent une MGP prescriptive et chargée de garantir l'équité territoriale et de favoriser les coopérations interterritoriales

La Métropole s'inscrirait comme **le garant d'une équité**, comme un facteur d'augmentation de la valeur ajoutée de chaque territoire (ce que chaque territoire apportera, il le retrouvera et plus encore). / Un système qui éliminerait les facteurs de concurrence entre les territoires pour une redistribution des richesses équilibrée : une réelle coordination inter territoriale. / **La Métropole définirait une stratégie prescriptive et la mise en œuvre opérationnelle par les territoires**. Métropole et Région avec les territoires dans un esprit d'inclusion et d'intégration. L'arbitrage interviendrait afin de garantir équité et rééquilibrage

Ils s'interrogent sur la pertinence du périmètre et des échelles de décisions, considérant comme essentielles les coopérations avec la Grande Couronne et la clarification des compétences entre les différents échelons institutionnels :

Le schéma actuel de décision n'est pas satisfaisant / Construire un changement dans les règles du jeu avec un schéma à double ossature (bottom up) mais également transversal avec un rayonnement englobant la grande couronne et l'ensemble de la région : **définir l'échelle pertinente**. / Articulation MGP, grand couronne, notamment transports / Projet international, sujet Roissy Pourquoi limiter la Métropole à la petite couronne ? / Les institutions vont exister (MGP, intercommunalités, Départements, Région) : comment travailler ensemble ? **Besoin de clarifier les compétences et leur répartition, spécialisation** / Comment trouver les outils de simplification et de rationalisation pour optimiser le fonctionnement de la Métropole ? / La création de la MGP ajoute une nouvelle strate. **La répartition des compétences n'est pas claire entre les collectivités existantes et celles prévues avec la MGP : il faudrait simplifier et considérer l'échelle régionale**. La Région est l'échelon pertinent de la MGP. / Qui fait quoi ? Les territoires ont la compétence PLU mais comment se passera l'instruction des permis de construire ? Il faudrait faciliter les allers-retours entre les partenaires-architectes et la structure qui instruit les permis de construire. Les missions ne sont pas clairement découpées entre les différents niveaux de collectivités. / Efficacité économique doit avoir une compétence de mise en œuvre sur le foncier, le transport, et la formation, la fiscalité. La MGP doit être une cohérence territoriale, nationale, internationale. **Éviter de créer une strate administrative additionnelle, mais créer une structure à dynamique opérationnelle** (éviter de créer une administration pure) / Regroupement des institutions au sein de chaque entité (Métropole - territoire) avec une instance coordinatrice pilotée par une sorte de GIE régional. Avec préalable, chaque institution devra se regrouper pour que chaque zone soit couverte avec une équipe représentant le territoire correspondant. / **De quelle façon on va économiser de l'argent public... on devrait travailler sur une rationalisation des structures** / Pourquoi on a à la fois une Métropole du Grand Paris et une Région, ainsi que des structures de développement économique partout, à toutes les strates / Capacité à utiliser la future Métropole pour rationaliser les moyens.

Ils considèrent que la MGP doit être le « cœur battant » d'un territoire plus large, et appellent à la définition d'une stratégie économique commune entre la Région et la MGP impliquant les acteurs économiques :

*Mettre en place une stratégie économique commune, qui n'est pas du ressort de la Métropole, mais qui renvoie à une démarche commune... cette dernière devrait plutôt se faire à l'échelle de la Région que de la Métropole du Grand Paris, et être partagée, pour pouvoir être descendante et appropriée par les territoires / La Métropole a pour fonction d'être le cœur battant d'un territoire beaucoup plus large/ **Si la Métropole du Grand Paris ne travaille pas avec sa périphérie large, on sera passé à côté du sujet** / Question de l'articulation entre la Métropole et la Région. La Région a une fonction stratégique, indicative, forte, qui laisse l'initiative, mais sa stratégie devrait être prescriptive, par exemple en matière de logement... le SDRIF ne permet pas cela, et n'a pas de dimension prescriptive / **Nécessaire articulation de la Région et de la Métropole, ...la Région aussi, dans son organisation, prenne en compte la naissance de la Métropole** / Le dialogue devrait aller au-delà même de la Région capitale. / Trouver une solution pour que Paris devienne l'une des principales villes-monde / 9-10 pôles autour de Paris, qui sont en rhizome. Les renforcer, partant des territoires et des Contrats de Développement Territorial / Tout cela a été décidé trop vite, et, dans la réflexion qui a été conduite concernant la Métropole, on n'a pas réfléchi au rôle de la Région, ni à son périmètre et à son rôle / Regrette que le rôle du privé, de la coordination entre le public et le privé, n'ait pas été abordé car elle devrait être considérablement renforcée...dans d'autres capitales, la démarche métropolitaine a abouti car cette question a été abordée./ **Créer un outil de pilotage, qui porte une vision politique et économique du territoire...avoir une proximité entre les acteurs économiques et les élus, pour qu'il y ait réellement une dynamique opérationnelle**, et surtout que l'on évite de créer une strate administrative supplémentaire, mais que l'on développe plutôt une vraie structure opérationnelle. / Un pilote, chef d'entreprise, personnalité économique, charismatique qui a démontré ses capacités de développement à l'international, quelqu'un qui porte la stratégie économique de la Métropole, en dialogue interactif et sous sa responsabilité avec les élus de la MGP.*

Ils regrettent enfin parfois l'absence de leadership métropolitain :

Manque d'appétit pour gouverner la Métropole ? vs Région (manque de leadership) / Manque de leader : pensent que la MGP n'est pas un outil fort pour un projet cohérent ; manque de leader, sur la Région

3. LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS SUR LES GRANDES THEMATIQUES MISES EN DEBAT

3.1. LA MATIERE TRAITEE

Comme nous l'avons déjà présenté, les débats étaient structurés autour des cinq thématiques clefs de la future MGP (une Métropole « mondiale », « innovante et entreprenante », « durable », « solidaire » et « des habitants »), qui étaient déclinées sous forme de questions pour aider les participants à formuler leurs contributions (on trouvera des exemples des questions posées en annexe 1).

Pour la réalisation du bilan nous avons fait le choix de partir des contributions, en nous affranchissant du découpage thématique afin de tenir compte de la réalité de ces contributions. C'est ainsi que sont apparus des thèmes majeurs qui relevaient parfois de plusieurs thématiques (le logement, l'aménagement), ou encore qui ont été abordés spontanément par les contributeurs sans avoir été fléchés comme des sujets de débat (les transports collectifs notamment, mais aussi la santé ou l'éducation).

Les grands chapitres développés ci-dessous correspondent aux thématiques initiales de la façon suivante

Les 5 thématiques du débat	Leur traitement dans le bilan
Métropole durable	3.2 : Le logement, l'aménagement enjeux prioritaires pour la future MGP 3.3 : Les transports, la mobilité – une des clefs du succès de la MGP 3.6 : Les problématiques écologiques dans la ville : priorité à la nature en ville
Métropole innovante et entreprenante	3.4 Développement économique, tourisme, commerce et emploi : La MGP moteur de croissance
Métropole solidaire	3.8 : Tous Métropolitains ? Ce qui nous rapproche, nous différencie ce que nous aimerions faire ensemble 3.9 : La solidarité territoriale oui mais comment : entre appui au développement et péréquation
Métropole des habitants	3.2 : Le logement, l'aménagement enjeux prioritaires pour la future MGP 3.3 : La culture, le patrimoine, les services... un cadre de vie de qualité pour tous les métropolitains
Métropole mondiale	3.5 : La Métropole mondiale, les grands évènements : des atouts à développer sans perdre l'identité locale

3.2. LE LOGEMENT, L'AMENAGEMENT DES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA FUTURE MGP

Nous disposons pour traiter ce sujet d'un matériau très riche de plus de 300 contributions recueillies en réponses aux questions thématiques et portant sur les priorités.

Nous avons vu plus haut que les participants placent les questions de logement/aménagement parmi leurs premières priorités. Ils expriment un message clair : **oui à la construction de logements parce qu'ils sont nécessaires, mais cet effort doit être bien réparti sur le territoire de la MGP et surtout ne doit pas venir (sur) densifier ce qui est déjà très dense. Ils appellent donc à un effort de qualité pour que cette politique de construction puisse être acceptée par la population.**

Si on cherche à résumer le propos de ces derniers il s'agirait selon eux :

De construire de nouveaux logements dans la Métropole, parce qu'il le faut, parce que les besoins sont importants, parce que c'est, selon les contributeurs, une priorité, une nécessité ou à minima un mal nécessaire ... des logements qui doivent être diversifiés, qui doivent permettre le parcours résidentiel. **En s'assurant que l'effort de construction soit bien partagé par les différents territoires**. En favorisant par cette répartition la mixité sociale mais aussi en soignant la bonne distribution des différentes catégories de logements, par exemple en limitant la construction de nouveaux logements sociaux là où ils sont déjà en nombre. **D'éviter de « sur-densifier » l'espace**, c'est-à-dire, au regard des propos des participants (et même si l'on sait que la hauteur n'est pas synonyme de densité) de ne pas construire comme on l'a fait par le passé (des grands ensemble) mais en soignant le cadre de vie : les formes d'habitat, la qualité des espaces publics, la pondération bâti / espaces vert et ce afin de renforcer l'acceptabilité des constructions et de lutter contre le nimbysme^{viii}. **De faire preuve d'innovation et de créativité pour construire des logements attractifs**, en associant les habitants à la réflexion. De s'assurer que la création de la MGP (mais aussi du GPE) **ne génère pas d'effets pervers en matière de coût de l'habitat**. En n'oubliant pas de **prendre en charge l'amélioration de l'existant** : rénovation, réhabilitation, transition énergétique. Et enfin, **d'organiser la prise de décision de manière à ce que la stratégie d'aménagement soit pensée au niveau global sans dessaisir les maires, mais en évitant que certains « ne jouent pas le jeu »** par un renforcement des obligations (par ex. le respect de la loi SRU). Mais aussi en adaptant le fonctionnement et les stratégies des acteurs du logement (notamment logement social) et en veillant à la bonne gestion et à la capacité de financement du logement.

Nous reprenons ces éléments ci-dessous en y intégrant les contributions des participants

3.2.1. Construire de nouveaux logements dans la Métropole

- **Construire de nouveaux logements dans la Métropole, parce qu'il le faut, parce que les besoins sont importants, parce que c'est, selon les contributeurs, une priorité, une nécessité ou a minima un mal nécessaire ...**

Pour les contributeurs il s'agit de résoudre le « problème de l'habitat » en construisant des logements... :

*Renforcer l'offre de logements nouveaux / **Résoudre le problème de l'habitat** / Une réponse concrète au problème de logement. / **Construire du logement social** / Politique de logement. / Plus de logements accessibles à tous. / La croissance démographique est un fait du coup il faut bien loger les habitants, il faut bien densifier nos villes pour éviter d'empiéter sur les terres agricoles ou naturelles. / Des logements sociaux devraient être construits. Trop de personnes sans-abris dorment dans les rues et cela est inacceptable. / Ce serait bien de prendre en compte le dernier rapport d'Emmaüs sur le mal logement en France, donc à Paris. / Une réflexion plus qu'urgente et (surtout) des mesures concernant l'accès au logement, qu'il s'agisse d'achat ou de location. Il devient de plus en plus compliqué, même pour les classes moyennes de se loger sur Paris.*

Des logements qui doivent être diversifiés, accessibles à tous et permettre le parcours résidentiel

*Créer des logements pour tous. / Habitat privé pour responsabiliser les habitants. / Logement pour tous (pas seulement jeunes, familles). / Ce qui manque, ce n'est pas le logement social, mais le logement accessible par des familles au revenu moyen. / **Le logement pour tous est une nécessité qui demande une diversité d'offres par des projets à destination de différentes catégories de propriétaires ou locataires.** / A chaque âge de la vie, nos aspirations évoluent. ... Si le territoire de la Métropole parvient à regrouper chacune de ses aspirations. / Créer des logements pour les jeunes travailleurs ou étudiants à prix modérés. Pour les célibataires ou les jeunes couples idem. Maisons de retraite réparties harmonieusement sur la Métropole. / Il ne s'agit même plus aujourd'hui de la construction qui est un processus maîtrisé par tous mais d'action de gestion du parc actuel et à venir de logements, au niveau de l'attribution, des prix et des types de produits proposés. / Au sein de chaque bâtiment, privilégier la mixité entre familles, célibataires, jeunes, seniors... Accessibles à tous. / Permettre aux personnes vivant en logement social d'aller vers l'accession sociale. / **Permettre de construire un véritable parcours résidentiel.** / Il n'y a pas de droit social à vie et donc de logement social à vie (revoir le droit tous les deux ans). / Pouvoir avoir le choix entre la ville dense et la campagne avec maintien des niveaux de service public et des transports accessibles quelle que soit la zone.*

3.2.2. En partageant l'effort entre les territoires

- **S'assurer que l'effort de construction soit bien partagé par les différents territoires** (y compris en s'assurant d'un meilleur respect des obligations de la loi SRU). En favorisant par cette répartition la mixité sociale mais aussi en soignant la bonne distribution des différentes catégories de logements, par exemple en limitant la construction de nouveaux logements sociaux là où ils sont déjà en nombre.

Pour de très nombreux participants la MGP doit agir pour favoriser une meilleure répartition du logement notamment social dans la Métropole et particulièrement entre l'Est et l'Ouest ;

Développer le parc social en veillant à une meilleure répartition dans l'espace. / Le Grand Paris doit veiller à la meilleure répartition des logements. / Développement des logements sur l'ensemble du territoire. / **La Métropole devrait être en capacité d'imposer des logements sociaux là où il n'y en a pas et de les interdire là où il y en a déjà trop** (même principe pour l'accession privée). Ainsi sur chaque territoire, on pourra tendre vers du logement pour tous. / **Qu'elle mette en œuvre la mixité sociale en construisant des logements sociaux dans les lieux qui ne respectent pas la loi...** Trop souvent la mixité sociale consiste à édifier des ensembles ouverts à la classe moyenne/moyenne supérieure au sein de quartiers populaires qui conduisent souvent à des déplacements ou des transferts de population. / **Ce que j'attends du Grand Paris concernant le logement c'est une meilleure homogénéité.** Arrêtons de parquer les moins riches dans les mêmes villes et logements délabrés. Cela permettrait moins de discrimination socio-spatiale. / **(Éviter) Que l'Est parisien serve de réserve foncière pour le développement de l'habitat populaire, les bureaux restant à l'Ouest.** / La densification doit concerner en priorité les communes les moins denses. Il vaut mieux éviter d'entasser encore davantage d'habitants dans celles qui sont déjà très bétonnées, car cela nuit au cadre de vie. / Il faudrait égaliser la densité entre les communes de la future Métropole. / **Egaliser la densification en termes de logements.** / Éviter l'urbanisme de zones qui implique des transports nuisibles sur le plan climatique et environnemental pour revenir à des villes multifonctionnelles : emploi, habitat, commerce, distraction dans un même périmètre. / Éviter les ghettos. Éviter de concentrer les équipements au même endroit. / Une harmonisation de l'habitat (meilleure répartition). / Éviter de rajouter du logement à l'Est d'où découle les problèmes de flux au niveau des transports tant que le taux d'emploi ne sera pas proche de 1. Développement conjoint entre emploi/logement qui pourra être possible que si le taux d'emploi est proche d'1. / **Une juste répartition des efforts en matière de logement social.**

Pour cela ils estiment qu'il faut s'assurer du respect de la loi SRU y compris en imposant les constructions de logements sociaux :

Augmenter les amendes pour les villes ne respectant pas la Loi SRU sur les quotas de logements sociaux / augmenter les sanctions pour le maire. / Durcir la loi SRU, mais plafonner le nombre de logements sociaux (au-delà de 30% -> tous les contingent doivent être donnés aux Maires). / Augmenter les amendes pour les villes ne respectant pas la Loi SRU sur les quotas de logements sociaux, augmenter les sanctions pour le maire. / Les logements sociaux : les imposer avec un pourcentage adapté le même dans toutes les villes. / **Ne plus remettre les "gens pauvres avec les gens pauvres".** Imposer aux communes qui n'ont pas de logements sociaux de la recevoir et ne pas seulement payer la redevance. / Une meilleure application de la Loi SRU. / Il serait temps de rééquilibrer l'offre de logement de standing et sociaux entre l'est et l'Ouest de la petite couronne **en imposant aux mauvais élèves-maires de certaines communes de réaliser au moins 30% de logement sociaux sur leur territoire.** La sanction ne doit pas être que financière comme actuellement mais par une perte de leur prérogative en tant que maire : le droit de préemption pourrait par exemple être transféré à la société du Grand Paris.

L'objectif pour eux est de renforcer la mixité à l'échelle locale :

Il faut tendre vers une plus grande mixité au niveau des quartiers. / **Mixité à quelle échelle ? Pas à celle de l'immeuble (besoin d'appartenance à des groupes). Pas Métropole ou territoire (trop distant). - A l'échelle du quartier.** / Répartition des logements sociaux souvent concentrés dans des espaces excentrés et isolés du centre. On pourrait notamment prendre l'exemple du quartier des Hauts d'Asnières à Asnières-sur-Seine qui concentre la majeure partie des logements sociaux de la commune. / Éviter le manque de mixité sociale --> incitation aux mélanges des populations. / Plus de mixité sociale, logements sociaux et logements copropriétés ensemble. / Éviter les quartiers ghettos, favoriser la mixité sociale, économique, intergénérationnelle. Des habitants ouverts sur l'extérieur, sur le reste de la ville. Faire en sorte que chaque quartier accueille une population mixte (âges,

origines, niveau social...), même objectif sur chaque immeuble ou zone pavillonnaire pour donner de la cohérence au quartier. / Pour échapper à la ghettoïsation des années 70, résultant des concepts de la Chartes d'Athènes et ayant causé de nombreux problèmes sociaux, **il faut instaurer la mixité sociale et fonctionnelle de la Métropole** et faire des quartiers du Grand Paris un cadre agréable avec le retour à la rue et l'intensification d'espaces publics pour générer un autre modèle d'habiter avec des formes urbaines renouvelées. / Gros efforts sur la mixité sociale au niveau du logement. **Répartir équitablement les logements sociaux et ne pas créer de ghettos.** / Il faudrait veiller à une mixité sociale pour s'enrichir les uns avec les autres et éviter la ghettoïsation dans les quartiers. / Il faut absolument empêcher tout regroupement de communautés au sein de mêmes quartiers. Il est nécessaire de changer les mentalités des populations afin de pouvoir améliorer la qualité de vie. / **Mixité sociale (immeubles accession, immeubles locatifs, immeubles locatifs sociaux).**

A noter que quelques contributeurs exposent des points de vue plus nuancés qui sans nul doute reflètent une opinion assez largement partagée par une partie des Métropolitains

La distribution des habitations doit être équitable mais sans détruire les zones préférentielles, près des espaces verts cités précédemment par exemple, des transports, des commerces ou des zones d'emploi. Dans la vie le social ne doit pas détruire l'ambition et chacun doit pouvoir la manifester à sa convenance et selon ses moyens bien sûr. **Les moins bien lotis doivent disposer de la base nécessaire pour vivre normalement, et s'ils font tout pour.** / **Concernant la construction de logement intermédiaire, le sujet est difficile car il va contre la volonté des électeurs.** En effet, c'est en construisant, comme le demande le SDRIF que l'on pourra faire baisser le prix de l'immobilier). Le souci c'est que les électeurs des quartiers agréables à vivre ne veulent pas que l'on construise chez eux. Chez les autres, ils sont d'accords. De plus de nombreuses villes de gauche dépassent les 50 % de logements sociaux et perdurent à construire du logement social alors qu'elles devraient construire des résidences privées, mais ces futurs habitants ne sont pas leurs clientèles électorales. Donc le problème est difficile. **Une solution est de mettre des quotas de propriété privée, comme il y a des quotas de logements sociaux !** / De toute façon, la mixité ne sera guère réalisable. Des populations ayant des moyens financiers très différents ne pourront guère être voisins ne serait-ce qu'à cause de la pression foncière qui fera monter les prix de l'immobilier et le prix de la "vie en général" (commerces, services). / **La mixité est une notion compliquée. Tout le monde ne partage pas les mêmes valeurs, dans la même couche sociale. Il faut veiller à laisser des spécificités.** La mixité sociale oui mais à petite dose sinon le monde va devenir uniforme, et sans âme. / Enfin on ne peut réclamer 30 pour cent de logements sociaux uniformément partout... C'est bien trop élevé dans certains endroits qui ont des logements sociaux en surnombre. Toute généralisation est irréaliste et absurde. / Tout dépend de ce que l'on recherche... Si vous voulez poursuivre la politique de gentrification^x, le modèle de l'éco-quartier semble être parfaitement adéquat. / **Y a-t-il besoin de 25% de logements sociaux (ce chiffre a-t-il été vérifié ?)** / Avec 32% de logements sociaux à Colombes, pas besoin d'en construire de nouveaux.

3.2.3. Eviter de sur-densifier l'espace

- **Eviter de « sur-densifier » l'espace**, c'est-à-dire, selon les propos des participants (et même si l'on sait que la hauteur n'est pas synonyme de densité) de ne pas construire comme on l'a fait par le passé (des grands ensemble) mais en soignant le cadre de vie : les formes d'habitat, la qualité des espaces publics, la pondération bâti / espaces vert et ce manière à renforcer l'acceptabilité des constructions et de lutter contre le nimbysme.

Comment nous l'avons vu auparavant, très rares sont les contributeurs qui estiment qu'il ne faut pas construire mais ils sont très nombreux à dire qu'il faut cesser de construire comme on l'a fait par le passé et qu'il faut éviter absolument de concentrer l'habitat là où il paraît déjà trop dense. Les propos expriment une forte préoccupation, les contributeurs parlent de « densification sauvage », de « bétonisation », « de concentration »...

*Surabondance : **Eviter l'urbanisation à outrance en urgence.** / Stopper la densification à outrance. / Urbanisation déséquilibrée qui ne respecte pas l'environnement naturel. / (Eviter la) densification excessive. / **Bétonnage.** / Concentrations immobilières. / Eviter **l'hyper-densification urbaine.** / Densification sauvage de l'habitat. / La concentration excessive / La densification à outrance a déjà donné des résultats déplorables dans le passé. / Surtout pas de projets de villes nouvelles. / Urbanisation non maîtrisée. / Urbanisation sauvage.*

Aux yeux de plusieurs contributeurs, un projet incarne ce qu'ils ne veulent pas voir mis en œuvre, il s'agit du projet « Central Park » à la Courneuve. Le projet est critiqué parce qu'il symbolise aux yeux des participants la concentration de population sur un territoire considéré comme trop dense, parce qu'il implique, selon eux, une urbanisation d'un espace vert, mais surtout parce qu'il incarne une décision venue d'en haut sans concertation locale. Plus globalement, certains participants affichent une méfiance envers les urbanistes ; ces contributions ne sont pas massives mais elles traduisent un sentiment qui apparaît assez largement partagé dans des contributions portant sur d'autres points.

*Mentionne un « architecte de renommée mondiale » qui va faire du logement, et évoque son inquiétude vis-à-vis **d'un trop grand changement, mal maîtrisé, dans un laps de temps trop court.** / Vous parlez beaucoup d'écologie, de respect de l'environnement, du réchauffement de la planète et pourtant **vous n'hésitez pas à enlever une partie de notre poumon vert en Région parisienne:** Les Serres d'Auteuil (pour des lobbies Roland Garros), le Parc Georges Valbon - la Courneuve (pour le délire d'un architecte qui veut enlever 20, 25 % du Parc pour construire plus de 20 000 logements là où il y a déjà pléthore. Ce parc, ce sont les habitants de la Seine-Saint-Denis qui l'ont payé avec leurs impôts depuis 50 ans! En proposant ce projet, vous n'avez aucun respect pour les habitants du 93 qui sont déjà maltraités dans d'autres domaines. Revoyez votre projet!!!! / Eviter une densification forte autour du Bois. / Il faut **éviter ces ratages architecturaux où ces pseudo archi se sont fait plaisir sans penser une seconde que des gens habiteraient ces lieux.** Stop aux tours infernales, vive les toitures végétalisées, les abeilles sur les toits et toutes ces initiatives...*

Cette crainte de la densification, fait apparemment contrepoint à d'autres contributions relativement nombreuses qui s'inquiètent de l'étalement urbain ou de la menace pour les espaces verts existants et privilégient la construction de la ville sur la ville à proximité notamment des transports :

(A éviter) Le grignotage des terres agricoles par l'étalement urbain. / Pour le POS : préserver des espaces naturels en établissant un rapport d'équité entre nombre d'habitants et surface non bâtie et végétale, afin qu'il y ait un entrelacement entre les deux. / Dégradation des milieux naturels. / **Éviter étalement urbain.** / La croissance démographique est un fait du coup il faut bien loger les habitants, du coup, il faut bien densifier nos villes pour **éviter d'empiéter sur les terres agricoles ou naturelles.** / **Pour lutter contre l'étalement urbain, la densification doit être verticale.** Sans forcément modifier le plafond des hauteurs, on peut surélever des constructions n'atteignant pas ce plafond (elles sont assez nombreuses). / Éviter une surdensité d'activités et l'étalement urbain et la disparition des espaces et terres naturels. / Éviter de ne pas prendre en compte l'enjeu de la biodiversité dans l'urbanisation / les projets d'aménagement. / Empêcher l'étalement urbain. / **L'étalement n'est plus une solution, car il a un coût énorme pour la collectivité** (installation des réseaux, voiries et autres, transports public, école/garderie,...) Et aujourd'hui il vaut mieux densifier, mais de manière raisonnable et raisonnée. / La densification est acceptable si elle est verticale. **Étendre sans fin la surface couverte** (et donc les distances et le temps passé) **c'est invivable.** Mixer, logement, lieux de travail.../ Développement des logements dans les villes desservies par le Grand Paris. / **Une densification ciblée autour de pôles gares/commerces**, le long de grands axes. / (A éviter) Dégradation des espaces verts. / Préserver les zones vertes telles que la corniche des Forts ou le Parc de la Courneuve. / **Ne pas toucher aux espaces verts pour la construction de nouveaux logements.** / Éviter l'abandon de tous nos espaces verts en place actuellement. Il faudrait rationaliser la réalisation des projets de constructions, afin de ne pas dénaturer les espaces verts au profit du béton. / Menace sur les espaces verts. / Surprotection des espaces verts au détriment de l'habitat.

De nombreux contributeurs se retrouvent enfin, pour rejeter le modèle d'urbanisation par les grands ensembles

Éviter les erreurs commises dans les années 50/60. / Arrêter de construire de grandes barres HLM. / Barres d'immeubles à proscrire. / Des barres d'immeubles, des cités dortoirs. / Éviter le développement des grands ensembles pour favoriser l'intégration. / **Éviter les grands ensembles avec des tours.** / L'arrêt de la construction des grands ensembles (cité dortoir). / Les grands immeubles, les cités. / **Ne pas faire les mêmes erreurs que lors des créations des villes dortoirs.**

3.2.4. Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité

- **Promouvoir une plus grande qualité dans l'urbanisme et l'architecture**, il s'agit, pour les contributeurs, de faire preuve d'innovation et de créativité pour construire des logements attractifs, en faisant participer les habitants à la réflexion sur l'habitat.

Une qualité qui passe pour un très grand nombre de participants par **le soin attaché au cadre de vie et à la présence d'espaces verts et par une qualité des espaces publics et des aménagements créant la rencontre et le lien social :**

Ne pas trop densifier. - **70% logement, 30% vert.** / Accroître la place des espaces verts. / Encourager la végétalisation des habitations, notamment des grands ensembles. / De la nature, jardins potagers sur les toits, murs végétaux, espace vers dépolluants. / **Ne plus construire, urbaniser sans intégrer un volet paysage.** / Faire des logements neufs et agréables, avec espaces verts. / **Des immeubles OUI mais avec de la verdure et des espaces en communs agréables, privilégier le partage entre résidents.** / Avec espaces de rencontres ou de décontraction : type "square", jardins partagés, petits commerces, zones piétonnes / pistes cyclables, lieux de culture, prévoir un stationnement suffisant et "intelligent" des véhicules, soigner l'aspect ornemental, et le côté écologique. / Jardins partagés. / Cadre de vie plus agréable. / Concevoir de nouveaux quartiers reliés au cœur de ville et à ses services. / **Construire mieux, pas seulement construire plus !** Privilégier en même temps que la décision de construire, **en concertation avec les**

habitants, de prévoir aussi écoles (nouvelles), commerces de proximité (trop de centres commerciaux), parkings plus importants (2 par logement), centres médicaux diversifiés, espaces verts véritables (grandes surfaces), salle de convivialité pour les habitants, transports à proximité.../ **Garder des villes cohérentes entre habitat, espaces verts, même de petite taille pour échanger, partage, etc.** / Plus de lieux de rencontre, des agoras. / Bâtiment avec intérieur, apprécié par les habitants à Villejuif (jeux pour enfant, potagers, bancs) îlots de verdure. / Il faut créer des collectifs, un centre de vie, des services publics, commerces et des moyens humains, recréer la "place du village" pour créer du lien : une "cité" sociale (mixité). / Un urbanisme avec des espaces verts, des aires de jeux, des espaces culturels permettant la convivialité. / Dans les bâtiments, prévoir les espaces communs... Faire évoluer la ville en gardant et développant des lieux et temps de rencontre et de convivialité. Faciliter les activités intergénérationnelles. / Les habitants soient partie prenante sur le type d'habitat... avec les services de proximité. Par la démarche projet. / Un urbanisme avec des immeubles bien agencés, permettant la convivialité avec des places intérieures, des jardins. »

Les participants demandent **une diversité de formes, la maîtrise des hauteurs pour des immeubles qui doivent rester « à l'échelle humaine »**

Des habitations à échelle humaine. / Il faudrait respecter une hauteur maximale et raisonnable (4 à 5 étages). / Petits bâtiments de pas plus de 4 étages avec des espaces verts. / **Immeubles à taille humaine.** / Maximum 3 étages, pas serrés avec de grands espaces entre (pelouse, arbres, bancs). / Limiter la construction des immeubles à 5 étages. / **Petits collectifs (10/20 logements), avec une bonne insertion de l'habitat qui respecte les paysages et les espaces verts.** / A éviter : Les immeubles supérieurs à 7 étages. / Ne pas construire plus de 3 étages, pour ne pas pénaliser l'ensoleillement des banlieusards. / Une hauteur raisonnable (5 à 9 étages maxi) pour ne pas avoir les inconvénients des tours, avec de vastes cours/jardins. / **Peut-être essayer de réconcilier les habitants avec l'habitat collectif en construisant de l'habitat intermédiaire qui semble plus en adéquation avec les demandes des Franciliens.**

Créer des quartiers avec un habitat équilibré : maisons individuelles, maisons accolées, petits immeubles à échelle humaine avec variété architecturale. / Eviter l'homogénéisation de l'habitat. / Inventer ou réinventer des zones d'habitat intermédiaires entre zones pavillonnaires et immeubles. Par ex : bâtiments de 4-5 étages, avec terrasses, jardins, etc. / **Un parc de logements diversifiés : tours, zones pavillonnaires.** / Cohabitation grands ensembles ET zones pavillonnaires pour permettre séquençage et respiration. / Identifier les opportunités existantes dans les villes (par ex : dents creuses, habitat ancien à rénover ou remplacer, surélévation des immeubles existants. / **Garder le bon équilibre d'habitats collectifs et individuels.** / Il faut faire des îlots. Dans chaque îlot on fait du bureau, logement, logement sociaux, hôtel et autres, mais de façon à ce que chacun soit indépendant... / Préservation des quartiers pavillonnaires et développement des maisons de villes.

Certains contributeurs expliquent que **la densité peut rimer avec qualité de vie et qu'il est possible de renforcer son acceptabilité.**

J'ai pu constater à quel point des arbres, des fleurs, des aménagements verts simples mais "d'envergure" pouvaient changer complètement l'allure d'une avenue, d'un quartier... un vrai effort là-dessus changerait l'appréhension de la "densification" / **Toute notre table considère qu'il est très agréable de vivre dans un endroit très dense** (Noisy-le-Grand, Les Lilas, Vincennes, Paris 19ème). - Nous contestons le fait que les grands ensembles sont vecteurs de difficultés sociales. / Si vous ne voulez pas densifier je vous propose de faire un petit tour à Bogota. Je préfère une forte densification comme à Séoul avec quelques espaces verts préservés plutôt que de vastes espaces où s'étalent des bâtiments peu élevés en parallèle à une pauvreté persistante.../ La densification sur dents-creuses par exemple ne détruit pas le paysage ni la qualité de vie et permet de valoriser le foncier disponible. /

On peut densifier si l'environnement s'y prête : espaces verts, végétalisation si le bâtiment s'intègre dans l'environnement, il faut qu'il y ait harmonie. / La densification oui, si on laisse respirer la ville avec de vrais parcs, des jardins, des places, des espaces de rencontres, des zones piétonnes. / **On a souvent peur du mot densification comme si c'était automatiquement synonyme de grands ensembles (qui sont d'ailleurs beaucoup moins denses que certains cœurs de villes), pourtant on oublie souvent que Paris est une des capitales les plus denses du monde !** Pour moi la densification rime aussi avec avoir accès à tout à pied et à vélo ! / La densification est acceptable si les transports équipements et les services publics suivent avec le nombre d'habitants.

Cette nouvelle urbanisation doit être réalisée, selon les participants, avec le souci de l'esthétique, de la qualité et de la diversité architecturale :

A éviter : Uniformisation des architectures. / Construire des maisons de la culture française. / Une qualité architecturale à préserver et des aménagements urbains harmonieux. / Soigner l'architecture, le confort et la qualité des logements. / Conserver une architecture remarquable existante et de qualité esthétique. / **Éviter l'uniformité, chaque quartier devra garder un caractère particulier** (ex : La Petite Italie). / Favoriser une cohérence urbaine esthétique. / Nous souhaitons des constructions de différents styles qui s'intègrent dans l'existant, avec un cachet. /

Quelques participants considèrent que les « tours » peuvent être une solution intéressante pour répondre au besoin de logements

Faire de grandes tours modernes et design d'habitat mixte autour des futures gares gérées en démembrement de propriété avec le foncier appartenant à la collectivité. Faire de grands parcs entre les gares pour développer l'agriculture autonome et la qualité de vie. / Si la surface au sol est réduite, construire **des tours bien pensées, avec de la verdure, balcon, terrasse ; que chaque appartement soit comme une maison.** / Lorsque l'on construit à la verticale, on rentabilise un foncier qui est contraint sur un territoire, on peut aujourd'hui faire des tours multi-usages (avec des loisirs, logements, bureaux, cinémas, espaces verts, etc.).

D'autres évoquent l'habitat coopératif toujours dans l'idée d'une réappropriation par l'habitant : Développer habitat collaboratif (exemple de buanderie commune). / Favoriser les éco-quartiers / écohabitats : collectifs citoyen. Réappropriation du logement par l'habitant.

Plusieurs participants font état de la **nécessité à innover en matière de construction et d'aménagement, une capacité d'innovation qui pourrait selon eux être portée par la MGP**

Définir la densité d'équilibre. / S'interroger sur l'intégration ; sur le problème NIMBY. / Mutations permanentes et nécessaires --> des formes évolutives, rien n'est figé. On doit pouvoir transformer la ville en fonction des évolutions. / **Une nouvelle pratique de l'aménagement du territoire.** / La densification est l'un des piliers de l'aménagement durable. Néanmoins, sa mauvaise réputation dans les quartiers notamment pavillonnaire oblige à **retravailler la conception de ces types d'aménagements** en offrant des espaces de qualité. Cela serait alors possible **à travers des projets d'aménagement d'ensemble** de proposer une meilleure cohérence du projet. / Pour répondre à nos besoins nous devons toujours construire plus, mais doit-on densifier ou s'étaler ?... **N'y a-t-il pas d'autres solutions que d'aller plus haut ou aller plus loin ?** / La densification résulte aussi du mode de vie. Ne doit-on pas changer les modes de penser et valoriser un nouveau mode de vie en communauté ? / **Le Grand Paris doit porter des projets d'urbanisme innovants** : rendre possible le développement urbain intégré du centre-ville et de ses périphéries immédiates. / Pour "faire la ville" il ne peut y avoir qu'une seule manière faire. Je pense que pour renouveler l'actuelle Métropole il ne faut pas simplement renouveler le bâti mais plutôt le

mode d'habiter. Pourquoi toujours avoir des bâtiments plus ou moins rectangle et des appartements standards? Je pense qu'avec les nouvelles technologies et surtout les initiatives de certain, nous pouvons innover dans la manière d'habiter. / **Faire un diagnostic de l'habitat sur le territoire. Evaluation des besoins. Quelles sont les réponses que peut apporter la Métropole sur les formes d'habitat** (densité verticale-horizontale), habitat individuel.

Avec par exemple une plus grande mixité fonctionnelle dans les quartiers d'affaires voir à l'échelle de l'immeuble et la transformation des tours de bureaux en logements :

Qu'elle mixe davantage les habitants et les tours de bureau. / Mixer lieu de travail, ravitaillement et habitat. Et ne pas juxtaposer des zones dédiées. **Pourquoi ne pas mettre dans un même immeuble tout cela** : Rez-de-chaussée pour les activités du secondaire, 2 premiers étages pour le tertiaire et au-dessus pour l'habitat. / **Haro sur le tout bureau !** Tours mixtes de logements, espaces communs de type réception ou buanderie, bureaux, services (médecins, garde d'enfants, accompagnement de personnes âgées...) / Des quartiers comme la Défense ou bientôt comme Balard qui ne cherchent qu'à attirer des entreprises, mais qui se vident le soir de leurs habitants ne me semblent pas la bonne démarche pour produire la ville. **On devrait viser la cohabitation du métropolitain parisien avec les entreprises** et l'ouverture des "sites économiques" aux habitants du quartier qui les intègre. Je trouve que les travaux qui sont faits en ce moment au Parc des Expositions de la Porte de Versailles (où on construit des jardins partagés et des parcours de santé en parallèle avec les centres de conférence) sont un bon exemple de symbiose entre la vie du quartier-local et le quartier qui participe à la concurrence internationale. », « Répondre à la question du logement par reconversion de bureaux. / Transformer les bureaux, les immeubles vides en logements. / **Transformer des bureaux inutilisés en logements de tous niveaux d'accession.**

3.2.5. Limiter les effets pervers sur le coût de l'habitat

S'assurer que la création de la MGP (mais aussi du GPE) ne génère pas d'effets pervers en matière de coût de l'habitat.

Les participants craignent l'impact de la création de la MGP sur la spéculation immobilière :

Forte augmentation des loyers et prix de l'immobilier dans les secteurs où ces projets seront construits, grand classique. / Augmentation des loyers en banlieue comme à Paris. / Éviter que la Métropole entraîne une explosion des loyers et de la valeur immobilière. / Spéculation immobilière. Arrêter de densifier à nouveau une Région qui est déjà très dense, même si le principal problème sera le prix du foncier. »

Ils demandent à ce que cette dimension soit prise en compte dans la réflexion sur la création de nouveaux logements :

Ne pas créer des disparités, faites du foncier --> contrôle public des prix du foncier et du logement. / **Gérer les prix de l'immobilier de manière à ce que les habitants ne soient pas obligés d'habiter loin du centre.** / Avant la crise (de 2007), il y avait beaucoup de construction de logement. Et les prix de vente ne baissaient pas. Depuis la crise et une moindre construction, ils baissent un peu. D'où je conclus qu'en Île-de-France, le prix du logement n'est pas dû à un problème d'offre... (De répartition spatiale, de spéculation...). / Il faut éviter l'éloignement des populations pauvres ou modestes du centre de la Métropole, à l'image de ce qui s'est passé à Paris avec la spéculation immobilière. Cela signifie une volonté politique de contrôle des loyers et des prix du foncier. / Des loyers moins chers, mais aussi plafonner les loyers dans toutes les villes. donnant lieu à des logements à coût modéré et de qualité. / Avoir la liberté d'habiter là où j'ai envie. Une assurance de logement pour payer le logement. / Une nouvelle pratique de l'aménagement du

territoire. De logements abordables. / Obliger les entreprises, à partir d'une certaine taille, de proposer des logements, à moins de 15 minutes à pied du lieu de travail, avec un loyer compatible avec les salaires pratiqués dans l'entreprise.

3.2.6. Améliorer l'existant

Les contributeurs évoquent également la nécessité de prendre en charge l'amélioration de l'existant : rénovation, réhabilitation, transition énergétique.

Arrêter les bâtiments et les maisons qui se chauffent au fioul. / L'isolation thermique des lieux d'habitation. / Logement : réhabiliter les quartiers défavorisés. / **Aider à la rénovation énergétique du parc immobilier existant.** La transition sera réussie si les démarches et travaux sont imaginés globalement avant d'être entrepris par étapes (cohérence des étapes). / Amélioration de l'habitat : Isolation phonique. Climatisation. / Créer une obligation de terrasses végétales / immeubles, jardins. Rendre obligatoire les bâtiments basse consommation. / Habitante de Saint -Ouen je constate à mon grand regret que **des logements sont construits à côté d'anciens extrêmement délabrés.** A mon sens on ne peut pas vouloir faire pousser des nouveaux quartiers très chics tout en oubliant les habitants présents depuis longtemps et qui vivent dans des logements à peine isolés. / Réaménager l'habitat vétuste et valoriser les logements vacants,... / Améliorer l'offre existante dont la qualité laisse parfois à désirer. / Rénovation énergétique des logements. / **Requalification des quartiers denses** et réduction des immeubles de grande hauteur en privilégiant une offre qui respecte les principes de mixité urbaine et l'aspiration des habitants à un cadre harmonieux. / Amélioration thermique et phonique et augmentation des logements prioritaires (obligatoires en cas de ravalement). / L'isolation des logements fait baisser les factures de chauffage. / Investissements massifs : Pour prioriser les réhabilitations énergétiques des logements, pour développer les panneaux photovoltaïques, **mettre en place des emprunts de très long terme,** correspondant aux durées d'amortissements des investissements énergétiques.

3.2.7. Un mode de décision permettant la mise en œuvre de stratégies métropolitaines tout en respectant le pouvoir local

Organiser la prise de décision de manière à ce que la stratégie d'aménagement soit pensée au niveau global sans dessaisir les maires, mais tout en évitant que certains « ne jouent pas le jeu » par un renforcement des obligations (par ex. le respect de la loi SRU). Mais aussi en adaptant le fonctionnement et les stratégies des acteurs du logement (notamment logement social) et en veillant à la bonne gestion et à la capacité de financement du logement.

Nous avons déjà largement abordé cette question du niveau de décision dans le chapitre portant sur ce que les contributeurs souhaitent en termes de gouvernance métropolitaine.

Sur la question de l'aménagement et du logement les contributeurs se répartissent globalement en trois groupes :

1. Ceux qui refusent tout transfert de compétence ou de pouvoir de décision à l'échelon supérieur de la commune : En matière de décisions, il faut éviter les intermédiaires. Le maire doit être partie prenante pour les décisions de permis de construire. / Eviter que la MGP impose de la construction du logement --> un vrai plan local avec les compétences logements et urbanisme. / **Je n'attends rien du Grand Paris concernant le logement. Ce sujet est géré par les communes et doit le rester.** / Il est vrai que selon la couleur politique des élus, le développement de la ville sera

différent. Les villes traditionnellement de gauche développent les logements sociaux à l'excès (+ de 70 % dans un grand nombre), et les villes de droite développent les résidences privées dans la mesure de l'acceptable par les autres électeurs de la ville. / A éviter : un centralisme notamment en urbanisme (PLU, permis de construire...) ne tenant pas compte des habitants, de leur existant pour le seul plaisir de transformer les communes de la première couronne en zone de densité, sans espace vert.

- 2. Ceux qui imaginent des solutions mixtes ...** Les mêmes objectifs pour la construction des logements doivent sous-tendre les choix et décisions à chaque niveau (Grand Paris, territoire...), mais l'avis du niveau local doit être prépondérant à condition qu'il soit cohérent avec le schéma global. / **Les décisions doivent se prendre à différents niveaux en fonction de la nature des projets** (à propos de la création des logements et de l'amélioration du cadre de vie). / Beaucoup de décisions à mettre en œuvre au niveau local, mais que l'Etat ne s'efface pas de ses responsabilités. L'Etat doit assurer financement et vérifier les actions de la Métropole. Vision équilibrée de la Métropole de Paris et du reste de la France. Que l'Etat garde les compétences qui assurent la cohérence nationale. / En ce qui concerne les prises de décisions pour les constructions : - - Que la vision globale soit déterminée par les élus du niveau de la grande Métropole, mais que les décisions concrètes de mise en application relèvent des conseillers départementaux. Faire confiance aux acteurs locaux, aux citoyens et aux professionnels. / Que les acteurs locaux aient plus de poids sur les décisions de constructions locales des logements envisagés par des urbanistes du "Grand Paris".
- **...incluant une participation des citoyens et de la société civile** : Inventer une ou des structures avec des représentants des entreprises, des commerçants, des entreprises qui feraient des propositions de développement (développement économique, développement durable) et des solidarités. Cette instance (ou ces instances) serai(en)t au niveau du Grand Paris avec consultations des Franciliens par intranet sur les propositions. / Décisions : Une instance démocratique constituée de citoyens civils et d'élus. Permettre à tous les citoyens de vivre cette densification et la faire vivre. / **J'attends une concertation citoyenne pour que ce grand Paris puisse être respectueux du bien vivre de ces habitants que ce soit en matière de logement**, de transport, de santé ou de culture. / Les habitants soient partie prenante ; Au plus près des habitants : l'échelon local (commune, comité de quartier) ; reste la question à régler de la planification et de la redistribution inter-territoire. / Après concertation auprès de la population. / Pour le type de logements, ce sont les habitants, en lien avec leur Maire, qui doivent décider du type de logements.
 - **Ou impliquant l'échelon des territoires** : A quelle échelle prendre les décisions ? L'intercommunalité en cohérence avec le développement économique du territoire/PLH et PLU et Loi SRU intercommunal dans le respect des spécificités des collectivités. / **Territoire, avec la Métropole qui arbitre pour assurer des équilibres** (par exemple entre ouest et est !). / Une meilleure coordination des communes limitrophes doit se faire pour les questions de voirie, sécurité et urbanisme. / Pour une meilleure efficacité de la construction, le territoire avec un échelon de décision au niveau communal (PLU communal).

3. Ceux qui plaident pour des décisions à l'échelle métropolitaine seule solution à leurs yeux pour permettre un renouvellement de l'aménagement

- **Des décisions prises par l'échelon local, mais une stratégie et un contrôle au niveau métropolitain :** *Les décisions pour la construction devront se prendre au niveau de la Métropole sous l'autorité des élus locaux. / Il est du ressort des élus de veiller à une bonne répartition des logements sociaux à une échelle communale, mais également à une échelle intercommunale. Le Grand Paris doit veiller à ce que ce soit le cas. / Les décisions doivent se prendre au plus près de la population, au niveau local. Les citoyens doivent pouvoir s'exprimer sur la vie locale. **Les choix stratégiques doivent se faire au niveau de la Métropole. La subsidiarité des décisions est nécessaire.** / Logement : le maire et les conseillers métropolitains doivent être entendus car ils connaissent les problématiques de leur territoire. En particulier, ils proposeront à la Métropole des projets qui respectent l'environnement. / Efficacité des mesures pour reconstruire la ville sur la ville doit se prendre au niveau métropolitain. Niveau de décision ? **Si les élus locaux doivent être associés ils ne doivent pas avoir la décision finale** --> dilemme.*
- **Un niveau global métropolitain considéré comme plus efficace pour garantir une meilleure cohérence de l'aménagement et contrebalancer les intérêts locaux au nom de l'intérêt général métropolitain :** *Transférer les compétences d'urbanisme des maires à la Métropole du Grand Paris (**les politiques d'urbanisation doivent s'exercer au niveau de la vaste zone urbaine**). / Que les communes ne voulant pas appliquer les décisions du plan d'habitat (20%) ne puissent s'en abstraire en payant, mais que le Grand Paris prenne les décisions pour les y obliger. Exemple : lors de la vente d'une habitation privée, préemption par la Métropole et construction des logements sociaux pour corriger une non mixité. Idem pour les lieux culturels à mettre en place pour les communes en étant dépourvue, etc. / **Éviter que les maires freinent par des discussions politiques à n'en plus finir les projets d'urbanisation de 1er et 2ème couronnes**, ce qui empêche la construction en Ile-de-France et maintient les prix d'acquisition à des niveaux élevés et par ricochet sur les loyers. / La réticence compréhensible des élus à construire sur leur territoire des logements à destination de populations qui risquent de ne pas renouveler leur mandat rend impératif le pilotage de la construction de logements au niveau métropolitain. **Une homogénéité du corps électoral ne favorise pas le logement pour tous. Si l'objectif est du logement pour tous à l'intérieur de chaque territoire, la maîtrise du foncier et la définition des PLU ne peut qu'être du ressort de la Métropole, ce qui bien sûr n'est pas du tout du goût de nombreux élus locaux de gauche comme de droite.** Si par contre l'objectif est du logement pour tous dans la Métropole mais en conservant des territoires très différenciés sociologiquement, la maîtrise du foncier et du PLU peuvent rester aux commandes des élus locaux. A terme tout le monde sera perdant car les tensions entre territoires favorisés et défavorisés seront un frein au développement harmonieux de l'ensemble de la Métropole. Lorsque les différentes populations se voient, se croisent sur un même territoire (même si souvent elles ne se mélangent pas véritablement), la compréhension et le dialogue s'en trouvent malgré tout favorisés par rapport à une situation où les différentes populations ne se voient et ne se croisent jamais. / Quels niveaux pour les décisions ? **Niveau suffisamment élevé pour lutter contre le phénomène NIMBY.** / Une simplification de la gouvernance de la zone dense de l'île de France (Paris + 1ère couronne) pour une meilleure harmonisation sur l'ensemble du territoire métropolitain de toutes les politiques touchant aux territoires métropolitains, en particulier ... **que la Métropole soit l'interlocuteur privilégié des aménageurs pour mieux répartir l'effort de construction et notamment de logements sociaux sur l'ensemble de la Métropole.** / Le GP doit veiller à l'équilibre espace vert-habitat. / Penser un schéma de densification intelligente à l'échelle de la Métropole.*

Enfin des participants s'interrogent sur l'évolution des réglementations et des modalités de gestion et de financement de l'habitat :

*Agir politiquement sur le gouvernement et le parlement pour modifier en profondeur la fiscalité foncière, immobilière et de l'aménagement. Ce sera déjà pas mal ! / Le financement de nouvelles constructions doit être cofinancé par la Région et l'Etat. / Dans le logement social de moins en moins de bailleurs sociaux veulent s'engager dans des opérations.... / Le souci des dents creuses est posé par la rentabilité de l'opération or pour les mairies et organismes, les plus grandes opérations sont les plus rentables et donc pertinentes à leurs yeux. / Un meilleur usage et une gestion appropriée du parc de logement privé et social sont des solutions plus logiques que la densification qui détruit paysages et qualité de vie. / Si les logements sociaux étaient bien gérés il y en aurait assez. Il est anormal qu'on laisse des personnes seules dans des quatre ou cinq pièces, ou des occupants qui ont des revenus largement supérieurs aux critères de revenus qui sont déjà élevés. / **Revoir le modèle économique et financier des bailleurs sociaux** / Mutualisation des parcs de logements sociaux (mutualisation de l'information et développement des synergies) Question de la sous location ? Envisager la sous location dans le social de manière très encadrée. Penser à l'évolution de la cellule familiale (monoparentalité). / Rétablir un emprunt à 50 ans pour le financement du logement social.*

3.3. LES TRANSPORTS ET LA MOBILITE UNE DES CLEFS DU SUCCES DE LA MGP

Parmi les thématiques proposées aux débats en ligne ou en ateliers, la question des transports collectifs ne figuraient pas en tant que telle. Un seul thème proposait de discuter de l'aménagement de l'espace public, des mobilités douces, des connexions locales, de la desserte locale des gares du Grand Paris Express. Toutefois, un grand nombre de participants ont évoqué la problématique des transports collectifs, que ce soit dans cadre des priorités qu'ils veulent voir assigner à la MGP, a contrario les éléments qu'il faudrait éviter, ou encore dans la thématique de la Métropole durable. De ce fait, on parvient ici à plus de 200 contributions (dont 178 portant sur les transports collectifs), plaçant **le sujet au 3^{ème} rang des priorités attendues des participants**, même si la MGP n'est pas compétente en matière de transports collectifs. La présence de ce sujet n'est pas une surprise tant on sait qu'elle constitue une préoccupation majeur des Franciliens. Sa présence est aussi très fortement liée à une certaine confusion entre les instances : Paris Métropole, Métropole du Grand Paris, Grand Paris Express.

Les participants ont très largement considéré que l'amélioration des transports collectifs était une des clefs de succès de la MGP et une condition pour parvenir au développement équilibré auquel ils aspirent

- **Les transports collectifs : une des conditions pour atténuer les inégalités territoriales, rééquilibrer les territoires, mieux relier les villes aux zones d'emplois**

*Le développement des transports collectifs, leur efficience et les tarifs accessibles. / Réduire le temps de transport domicile-travail pour libérer du temps pour rencontrer, échanger, participer à des activités, des associations. / Achever sur la Région a fortiori à la future Métropole un réseau rénové. Faire en sorte que les fonctions soient simples et rationnelles : **améliorer l'existant**. / Une amélioration des transports en commun pour **raccourcir la durée des trajets qui sont une source de fatigue** et de pathologies diverses, et une sécurisation accrue. / Attentes pour la mobilité et le confort des transports et **une efficacité pour les entreprises et administrations**. / **Rééquilibrer les bassins d'emplois, les transports. / Transports pour***

*l'accès à ces emplois, une grande fluidité de tous les transports. / Amélioration des moyens de transport et **désenclavement des petites communes**. / Améliorer les transports qui pénalisent la qualité de vie des habitants. / Favoriser les transports pour arriver à un maillage plus équitable. /*

- **Améliorer le maillage des transports** tant pour désenclaver certaines villes de la périphérie, améliorer le réseau des villes de banlieues afin qu'elles puissent être mieux reliées entre elles sans forcément passer par Paris

***Un désenclavement de qualité réel et rapide.** / Améliorer le réseau de transports en commun : de banlieue à banlieue / Il faut éviter de mettre en place un réseau qui soit fragile, isolé du centre n'offrant pas de plus-value pour se déplacer vers Paris et ses agglomérations. / **Une meilleure rationalisation et connexion des transports en commun** qui ne soit pas seulement conçue autour d'axes banlieue/paris mais de banlieue à banlieue. Plus de fréquence sur les transports de banlieue (RER et Transilien). /; Accélérer le développement des transports publics pour **relier les banlieues entre elles**. Notamment prévoir le raccordement de La Défense aux aéroports de Roissy/Orly par un "super métro" rapide. **Relier** les zones d'anciennes friches industrielles comme St Denis/St Ouen aux aéroports par un "super métro" afin que La Défense ne soit pas la seule zone de concentration de bureau. / **Une fréquence et régularité** des transports en commun, à l'image de la ligne Metro 1 / **Meilleure interconnexion des transports** et qualité du réseau du GP. / **Maillage des transports à partir des stations du GP.** / Pour le 93 : + de transports (**désenclavement Clichy/Montfermeil**). Transports : notamment de banlieue à banlieue pour déconcentrer Paris (**notamment à l'Est pour rééquilibrer l'ouest parisien, désengorgement**) / Politique de transport (pour le moment, **le 95 semble être le grand oublié dans ce domaine**, mais ses habitants ont été mis à contribution).*

- **Le questionnement du Grand Paris résonne avec les réflexions sur le Grand Paris Express**

*Des zones élargies du RER, du train ou du **GP express**. / Ce que j'attends du Grand Paris, ce sont **des infrastructures à la hauteur du Grand Paris**. / On attend que **les lignes de métro soient prolongées jusqu'au futur Grand Paris Express**. / Que ce Grand Paris améliore le mieux-vivre ensemble par ses transports. / Veiller à ce que **le Grand Paris Express favorise les transports** de banlieue à banlieue. / Que **le grand Paris prenne soin enfin des transports en commun** et surtout de leur adaptation aux réels besoins des habitants et leur efficacité et ponctualité. / Améliorer la fluidité des transports, la création du Grand Paris Express. / **Accélérer la mise en place du Grand Paris Express**.*

- **Favoriser les mobilités douces** en développant des pistes cyclables sécurisées, efficaces, en facilitant et en encourageant les déplacements piétons et cyclables sur le territoire :

***Améliorer les liaisons douces, faciliter les déplacements piétons et cyclables** sur le territoire. / **Penser à aménager les espaces urbains de plus de pistes cyclables** (modèle hollandais), ce qui évidemment contribuerait à la protection de l'environnement et en plus à encourager la pratique d'une activité physique excellente pour la santé. / Agir pour créer des **pistes cyclables inter-quartiers**. / **Relier toutes les communes du Grand Paris entre elles par des chemins agréables pour des piétons et des vélos**. / **Les besoins futurs de mode de transport sont ceux qui exigent une circulation douce**. / **Plus de parkings à vélos, de pistes cyclables**. / **Des pistes cyclables conséquentes** avec des vélos "disponibles" dans les stations...*

- **Poursuivre le développement des modes de déplacements alternatifs écologiques** tels que l'Autolib', les Vélib', le vélo électrique, le covoiturage, et également les voies fluviales.

Un système de transports économiques et écologiques. / L'utilisation des atouts naturels de la Région sur la géothermie, le transport fluvial ; Développer le transport collectif sur la Seine : bateaux-bus. / Il serait souhaitable de développer aussi les réseaux des autobus électriques et aussi des voitures électriques. / Plus de pistes cyclables, Généralisation de Vélib' et Autolib'. / Utiliser la Seine pour les transports en commun (développer les transports fluviaux).

- Dans l'ensemble des contributions, **rare sont les participants qui ont évoqué le développement des axes routiers** et la préservation du parc automobile, parmi les 200 contributions on ne compte que 1 ou 2 contributions demandant le développement des axes routiers. Et de ce fait, les seules évocations de la voiture se retrouvent sous le thème de la limitation de la pollution. Cette absence de positionnement peut être considérée comme le fruit de la pression collective qu'il n'est plus politiquement correct d'être attaché à l'utilisation de la voiture, mais également en raison d'une évolution des mentalités.

3.4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME, COMMERCE ET EMPLOI ... LA MGP PERÇUE COMME UN MOTEUR DE CROISSANCE

La MGP doit avoir pour ambition aux yeux de nombreux contributeurs d'être un véritable « moteur de croissance » pour la Métropole

Ils se partagent entre le souhait de voir se développer des **pôles spécialisés fortement attractifs et compétitifs**, et **la volonté largement partagée**, comme nous l'avons déjà vu, **d'une meilleure répartition des activités sur le territoire métropolitain**. Ils attendent à ce que la MGP soutienne **la création d'entreprises** en mettant à la disposition des entrepreneurs des outils, infrastructures, en simplifiant les démarches, en mobilisant les jeunes, en soutenant la création locale et le développement de l'esprit d'entreprise. Mais aussi qu'elle favorise **l'attractivité du territoire** métropolitain, sur le plan local, national et international et appuie le **développement des entreprises existantes**. Ils identifient des secteurs porteurs à investir : **le numérique, les industries créatives, l'économie verte** et plus largement les secteurs à forts enjeux d'innovation. Ils évoquent également les secteurs de l'aide à la personne, du tourisme, de l'artisanat et souhaitent que la MGP soutienne **l'économie sociale et solidaire** et facilite l'accès à l'apprentissage. **Le commerce de proximité** apparaît comme une priorité économique mais surtout comme **un enjeu de cadre de vie et de lien social**. Sans ignorer la complexité du sujet, ils attendent de la MGP qu'elle joue un rôle important dans le soutien au commerce de proximité et qu'elle freine le développement des grands centres commerciaux. En matière de **tourisme** les contributeurs évoquent plusieurs atouts sur lesquels s'appuyer pour développer le tourisme : **le patrimoine, l'histoire, la gastronomie, la culture, et, plus globalement, la ville de Paris même**. Ils identifient également des défauts à corriger et particulièrement des **lacunes en matière d'accueil, de pratique des langues étrangères mais aussi de sécurité et de transports**. Ils suggèrent un ensemble d'actions visant à soutenir le développement touristique sur l'ensemble du territoire métropolitain avec notamment une plus grande valorisation de la Seine, une meilleure adaptation de l'offre d'hébergement, une amélioration de l'accueil et de la sécurité. Ils appellent pour cela au développement des partenariats et des actions collectives. Lorsqu'ils abordent la question de **l'emploi**, les contributeurs le font tout d'abord pour demander **une répartition plus équilibrée entre logements et emplois entre l'Est et l'Ouest du territoire** pour limiter les temps de transports et dynamiser les territoires en difficultés. Ils estiment que c'est une mission prioritaire pour la future MGP. Ils appellent un développement de l'emploi de proximité, pour permettre le rapprochement domicile travail. Ils attendent que la MGP agisse globalement pour soutenir la création d'emploi, en soutenant le développement économique, mais aussi en facilitant également le lien entre offre et demande d'emploi et l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité. Ils évoquent également la nécessité de soutenir les nouvelles formes de travail dont notamment le centre de co-working et le télétravail.

Enfin les participants imaginent **une MGP chef de file du développement économique métropolitain**. Ils attendent **un très fort investissement** de la MGP au service d'un développement équilibré et qui profite à tous. **Mais ils s'interrogent sur le rôle de la MGP et ses relations avec les autres collectivités** et notamment les territoires et la Région

Nous reprenons ci-dessous ces éléments en y intégrant les contributions des participants.

3.4.1. Soutenir le développement économique : la MGP « moteur de croissance »

Les participants se partagent entre le souhait de voir se développer des pôles spécialisés fortement attractifs et compétitifs :

*Des pôles économiques qui concentrent entreprises, universités, laboratoires pour être compétitifs au niveau mondial. / Développement de pôles spécialisés dans toute la Métropole. **Nous souhaitons que le Grand Paris organise les pôles spécialisés** de la région : pôle Recherche, pôle Culture, pôle Luxe, pôle Santé et enfin pôle Nouvelles technologies avec le schéma stratégique. / Renforcer l'attractivité de la Région. Rassembler les pôles économiques majeurs (aéroports, Plateau de Saclay et Education [Marne-la-Vallée]).*

Et la volonté largement partagée d'une meilleure répartition des activités sur le territoire métropolitain :

*L'opportunité d'avoir une population française jeune comparée aux autres pays européens est un fort atout. Cette population jeune doit être mobilisée à proximité de leur lieu de résidence, ce qui va à l'encontre de la création de grands pôles spécialisés tels que la Défense, ou la Cité du cinéma au sein de la Métropole. Il faut éviter aux étudiants traverser la Métropole pour se réaliser dans les domaines dans lesquels ils pourraient exceller en développant et **créer des emplois à proximité des zones d'habitat**. / Une incitation monétaire aux entreprises pour qu'elles embauchent localement, l'objectif étant de développer l'activité localement et pas uniquement de grands pôles. / Il faut rééquilibrer l'agglomération et ne pas faire venir les institutionnels pour absorber le tissu existant. / Privilégier les entreprises du territoire pour éviter les coûts et effets des transports. / **Répartir les pôles économiques**.*

Ils attendent de la MGP qu'elle soit un « moteur de croissance » :

- **En soutenant la création :**

Faciliter la création en mettant à la disposition des entrepreneurs des outils, infrastructures... et en simplifiant les démarches :

Limitier les barrières administratives à la création d'entreprises, simplifier les procédures de création d'entreprises. ! / Innovation et entrepreneuriat. Il faut le moins possible d'interventions de l'Etat Il faut fournir des locaux aux autoentrepreneurs, TPE, etc. = espaces de travail partagé / co-working. Laisser la liberté aux entrepreneurs. / Création de microentreprises et pépinières. / Le Grand Paris doit favoriser l'entrepreneuriat en développant les infrastructures, améliorer les transports et l'internet haut débit, pour faciliter d'une part la mobilité des individus mais aussi des marchandises et des idées. », « Les Métropolitains ont l'esprit d'entrepreneuriat. Le Grand Paris doit être facilitateur de la création et maintien des entreprises. - Mutualisation des ressources et réseaux pour toutes les entreprises. Développer des centres de compétences et pépinières d'entreprises. »

Soutenir la création locale : *Favoriser la créativité locale plutôt que le développement externe. / Favoriser l'émergence des idées et des actions. Exemple : prêter des lieux culturels comme le château de Saint-Germain à des jeunes pour développer des idées. / Une création des territoires ayant pour but de mettre en commun des compétences permettant le développement économique et donc la création du maximum d'emplois. / Mieux exploiter les atouts et mettre en place de véritables projets de valorisation du territoire »,*

Développer l'esprit d'entreprise notamment chez les plus jeunes : *Esprit d'entrepreneuriat : pas assez. Les Métropolitains ne sont pas assez tournés vers l'international. Trop de difficultés dans la région pour que les jeunes puissent entreprendre... Mais pas par des aides ou des perfusions publiques. L'aide doit se faire comme facilitateur économique et mise en contact les différents territoires et compétences. / Rapprocher les*

jeunes et l'entreprise. Donner aux jeunes la connaissance et la culture de l'entreprise. / Faciliter la création d'entreprise, notamment pour les jeunes », Encourager l'apprentissage et la formation de jeunes.

- **Mais aussi l'implantation. Les contributeurs attendent de la MGP qu'elle favorise l'attractivité du territoire métropolitain, sur le plan local, national et international :** Des décisions qui favorisent l'attractivité et le lien Paris et ses "banlieues" / Attirer de nouvelles entreprises. / Attirer des administrations et des sociétés. / Optimiser l'attractivité et le développement économique du territoire. / Réduire les charges sociales pour les entreprises, afin qu'elles puissent être intéressées à venir. / Développer l'attractivité économique et culturelle, notamment auprès des entreprises françaises. », « Attractivité internationale. / Attractivité internationale pour faire venir des investisseurs et les touristes et ainsi développer l'économie. / Compétitivité internationale.
- **Et le développement :** Activités artisanales, Logo "Made in Grand Paris". / La Métropole est un vivier d'idées et de personnes motivées pour entreprendre. Il faudrait cependant organiser des aides pour les entrepreneurs qui sont souvent peu encouragés dans leurs actions. La difficulté de trouver des fonds, ainsi qu'un local, est réelle. Le Grand Paris peut alors mettre en place des accompagnements pour ces entrepreneurs. / Elle les encourage. Peut stimuler les réseaux. Développer des activités innovantes : confrontation étude/entreprise. Rayonnement mondial. Financement - locaux – équipements. / Dans une vision prospective du développement économique de la MGP, n'oubliez pas ...de proposer un aménagement du territoire qui permette le maintien et le développement de tous les segments de l'Artisanat (250 métiers différents). / Soutenir activement des PME innovantes qui ont besoin pour se développer et pour pouvoir embaucher.

3.4.2. Les secteurs porteurs à investir : le numérique, les industries créatives, l'économie verte

Les participants identifient plusieurs secteurs porteurs que la MGP devrait soutenir. Ils évoquent :

- **l'économie verte :** Croissante verte Favoriser la récupération des déchets plutôt que leur destruction : économie circulaire. l'environnement, les bâtiments avec des qualités environnementales, bâtiments intelligents. Secteur à investir : nettoyage industriel pour l'entreprise pour les collectivités avec une politique plus cohérente à l'échelle de la Métropole, notamment pour le recyclage des déchets.
- **Le secteur du numérique et plus largement les secteurs à forts enjeux d'innovation :** Ce GP doit investir dans la recherche, les nouvelles technologies, numérique, santé et biotech, aéronautique et spatial. Haute technologie - numérique - innovation. Les secteurs d'avenir à investir sont les biotechnologies, les services dématérialisés l'amélioration des transports.
- **Mais également l'aide à la personne, le tourisme, l'artisanat. L'économie sociale et solidaire est également mentionnée avec le souhait que la MGP s'implique de façon importante sur ce secteur** Meilleure prise en compte de l'économie sociale et solidaire. / L'implication réelle du Grand Paris sur l'économie sociale et solidaire. / Veiller à ce que le projet du Grand Paris donne une place à l'économie sociale et solidaire pour permettre de donner de l'emploi aux personnes en précarité. Que les structures de l'ESS aient accès aux marchés publics dans le Grand Paris (risque de confiscation par les sociétés du CAC 40...). / La MGP doit rayonner en Europe et dans le Monde par sa capacité à innover dans de nombreux domaines créativité, développement économie sociale et solidaire »

Plus particulièrement en matière de numérique les contributeurs font des propositions concrètes :

- **Pour un numérique citoyen permettant un renforcement de la participation** : Développement des usages numériques citoyens (sortir des frontières du territoire. ex : application Waze). / Un internet commun. / Application donnant les bons plans sur le territoire. / Consulter la population par les moyens numériques sur les projets. Plus d'informations, newsletters des territoires, par mail, par le site de la ville. Questionner la population à plus grande échelle grâce à Internet. / Développement local : possibilité pour le citoyen de faire remonter ses doléances. / Comment relancer l'implication des citoyens ? En mettant en place une traçabilité de la consultation de l'origine jusqu'à l'aboutissement de la délibération. Ceci pourrait être servi et enrichi par des plateformes numériques dédiées aux projets sur le modèle des plateformes d'appels d'offres ouvertes aux différents soumissionnaires : on peut envoyer des documents, dialoguer avec les commanditaires, tracer et dater les propositions, avec une sélection progressive. / Relancer la démocratie de proximité : mettre en place des outils de simulation accessibles à chacun, permettant d'appréhender tous les paramètres d'un problème, d'affiner sa réflexion avant de saisir un service ou une institution. / Privilégier l'expression des besoins à la sanction par le vote ou le sondage sur des décisions prises en amont. Systématiser l'interactivité : on doit toujours obtenir une réponse personnalisée... / Créer des panels pour favoriser les expérimentations (âges, CSP, citoyens PMR). / Le numérique permet de rendre disponible un grand nombre d'informations (open data), de consulter les citoyens fréquemment sur de nombreux sujets, l'open gov^x, crée une culture numérique partagée, de former les élus et les agents, simplifier et centraliser les démarches administratives, les rendre plus intuitives pour tous, promouvoir les communautés de partage et les centres d'intérêts »
- **Plusieurs contributeurs considèrent que les outils numériques doivent pouvoir renforcer la qualité de la participation citoyenne en veillant à ne pas accentuer la fracture entre les connectés et les non connectés** : la Smart City^{xi} doit susciter l'implication des citoyens, et ne pas attendre une mobilisation spontanée. Autrement, la démocratie de proximité 2.0 ressemblera à une aristocratie aux mains de la minorité d'emblée mobilisée. La difficulté est d'aller vers le citoyen sans le noyer sous les sollicitations. / Ne pas laisser en marge la génération ou le groupe non connecté, qui ne doit pas y perdre et conserver l'exercice de sa citoyenneté à part entière. Il y a un virage à négocier. / Alerter les conseils de quartier, mais tous les citoyens des quartiers impactés par les grands projets métropolitains. Créer à l'échelle du grand projet une structure de débat public avec dialogue progressif. / Favoriser l'apprentissage du numérique pour les habitants (seniors, cours, ateliers). / **Ne pas oublier ceux qui n'ont pas accès au numérique.** Garder les structures d'accueil ou en créer pour eux (sécurité sociale...)
- **Pour que la Métropole dispose d'un réseau performant de communication et que les points d'accès soient multipliés** : Implantation d'un réseau de fibre optique sur l'ensemble de la Métropole. / Mailler le haut débit sur le territoire. / J'attends aussi les infrastructures du 21^{ème} siècle : le réseau de fibre optique pour tous. / Internet Haut débit. / Accès fibre/wifi généralisé dans les lieux publics. / Des espaces numériques dans les gares, wifi et 4G, des bornes à recharger. / Dans les gares, créer des points de rencontre avec des ordinateurs.
- **Pour le développement de l'e-administration et des services en ligne** : Dématérialiser totalement les dossiers. / Développer l'e-administration : créer un guichet unique numérique pour accomplir les démarches administratives. / Des applications pour l'autopartage, le covoiturage (et des bornes) à l'intérieur de la Métropole. / Indiquer sur les sites Internet des villes les transports en commun qui permettent d'y accéder. / Des déplacements facilités, plus rapides, et efficaces grâce au digital à l'obtention de l'information en temps réel. / Faciliter la mise en relation entre les gens qui ont des appareils électroménagers, télé, ordi, à réparer et des espaces où des gens pourront les réparer (économie circulaire). / Utiliser le numérique pour permettre aux patients de communiquer à leurs médecins ou à l'hôpital des infos santé les concernant.

- **Pour le développement des « tiers lieux » et les dispositifs permettant l'innovation :** *Création de groupes d'intérêt - Création d'incubateurs via des grandes sociétés - Ecole numérique. / Favoriser les tiers lieux permettent ainsi la fluidification des déplacements au niveau de la Métropole. Des nouveaux usages engendreront des emplois nouveaux. / Faciliter la possibilité de créer son propre emploi grâce au numérique. / Lier pratiques numériques (connaissances des flux de déplacements en lien avec disponibilités espaces co-working), des horaires décalées, des nouveaux modes de travail (réunions en visio conférence) Adapter les nouveaux modes de vie (génération Z^{xii} n'est plus prête à sacrifier leur vie privée à l'instar de leur vie pro). / La Métropole doit favoriser les projets collaboratifs ...Un grand territoire d'expérimentation*

Les industries créatives apparaissent également comme un secteur à fort potentiel et porteurs d'image et d'attractivité internationale sur lequel les contributeurs attendent un fort investissement de la MGP : design, audiovisuel, jeux vidéo...

*Favoriser la création de centres de compétences, de pôles, ou de cités **d'architecture, du design, du cinéma, de l'audiovisuel.** / Imaginer un système d'investissement qui permettrait de recueillir des fonds (crowdfunding...) afin que les projets soient financés et que ceux sélectionnés puissent l'être par la profession elle-même, à l'instar de ce qui peut se faire avec les César par exemple. / Il faut encourager **les artisanats d'art...**, mais aussi les faire se connaître entre eux, et qu'ils s'entraident. Il faut également favoriser l'apprentissage et la formation des jeunes ainsi que laisser la liberté aux entrepreneurs d'exprimer leur créativité. / La Métropole doit investir dans ces industries et favoriser les grandes écoles et les universités afin de développer la recherche et ses industries. Il faut également développer le domaine artistique et le rayonnement de la Métropole grâce à l'attractivité des touristes qui sont attirés par les diverses **activités culturelles et artistiques.** De ce fait, **ce chantier ne peut être porté que par la Métropole.** / (Industries créatives) "Points forts" de l'économie francilienne ...à développer, consolider, renforcer. Utiliser la présence continue et inégale en France de Grandes Ecoles / Universités R&D / Grands groupes / incubateurs => **Créer de la valeur de l'activité et de l'excellence internationale.** / Les industries créatives un important moyen de projection de l'image de Paris à l'extérieur du territoire métropolitain. ... Les **films** tournés à Paris s'exportent, ...une image et un style de vie que les autres ont envie de s'approprier. Les **jeux vidéo** qui présentent des scènes déroulées à Paris (Assassin's Creed, Counter Strike) sont distribués et appréciés dans le monde entier et permettent d'explorer un univers que l'on a envie de découvrir en vrai. Cela contribue aux activités touristiques, tout en vendant une image, la plupart du temps positive, qui augmente l'attractivité de la Métropole. / Paris semble concentrer tous les grands événements, notamment artistiques, alors que **nombre de friches existent qui pourraient être utilisées pour créer des lieux dédiés à l'architecture, au cinéma, donner lieu à de grands salons.** / Les entreprises créatives doivent répondre à certains grands enjeux de la Métropole pour justifier les investissements financiers. / Secteur d'avenir sur lequel on est bien positionné. Il faut créer des pôles d'activités, que ce soit cités d'architecture, des silicon valley par thèmes et dans tout le Grand Paris. En se rapprochant de Londres ; En regard des pôles d'activités, mettre en place des pôles de financement. / Le Grand Paris garantirait une partie financièrement pour encourager les investissements privés (crowdfunding). / Mettre en place un label Grand Paris sur les projets créatifs et les sélectionner au sein de comités professionnels. »*

3.4.3. Le commerce de proximité en premier lieu un enjeu de cadre de vie

Même si nous incluons le commerce dans la thématique du développement économique, le premier constat que nous pouvons opérer est que **la question du commerce est avant tout perçue comme un enjeu de cadre de vie et de lien social.** Le commerce de proximité est très largement évoqué comme une condition de la qualité du vivre en ville. Nous l'avons constaté dans les débats, les participants identifient

parfaitement le paradoxe entre l'aspiration au commerce de proximité et la pratique massive de la grande distribution, ils perçoivent également la complexité du sujet, mais ils estiment (ou espèrent plutôt) que la MGP joue un rôle pour soutenir le commerce de proximité et freiner le développement des grands centres commerciaux.

Les participants évoquent les commerces de proximité, mais aussi les moyennes surfaces, les marchés,

*Nous voulons des **commerces à taille humaine et de proximité** : des petits commerces de bouches, des marchés avec plus de producteurs, des marchés, des supermarchés de petite taille. / **Mettre du sens à des achats "Vivre sa ville" = Proximité et convivialité** Soutenir des commerces de bouche de proximité. / Commerces de proximité + convivialité => à pied; à la différence des gros centres commerciaux => problèmes de voiture. / La qualité de vie, c'est le commerce de proximité, les marchés. / Développer des commerces dans les zones "sinistrées" / Beaucoup d'études montrent que les commerces de proximité disparaissent au profit de ces grands hypermarchés (ou l'on peut tout faire dans ces sites). **Il faut bien donc se demander quels besoins et envies ont les Franciliens...** Il faut donc élargir le débat et si l'on pense/parle commerce il faut prendre en compte l'emploi mais aussi la mobilité ! / Prévoir des commerces alimentaires / **Conserver et améliorer le marché qui est un véritable lieu de vie.** / Donner une couleur dominante au commerce de proximité. Qui dit maintien des commerces de proximité dit aussi maintien à domicile. Modèle économique qui se diffuse : commerce de proximité, humanisation, services, information, incitations numériques, diffusion de modèles. / Développer commerce intermédiaire. / **Augmenter le nombre de commerces de proximité / Limiter l'implantation de nouveaux grands centres commerciaux.** Avantages : créer du lien social et une vie dans la ville ; meilleure qualité de produits ; ne plus étrangler les producteurs/éleveurs / Idée pour favoriser le retour à plus de proximité : **encourager les grandes enseignes non alimentaires (Fnac, Darty, Decathlon...) à créer des surfaces intermédiaires** comme Carrefour l'a fait avec Carrefour Market. / Favoriser le maintien et l'essor des marchés locaux.*

Est également mentionné le soutien au commerce solidaire, aux circuits courts et au bio, Favoriser la distribution des invendus des commerces intermédiaires aux associations caritatives. / Développer l'alimentation bio en local. Epiceries solidaires, AMAP / Développement de petits commerces sous forme de coopératives »

Les contributeurs souhaitent voir limiter le développement des grandes surfaces commerciales **et essaient de trouver des pistes pour soutenir le commerce de proximité qui pourraient être portées par la MGP :**

- **Renforcement des réglementations pour soutenir le commerce de proximité, droit de préemption, création d'une Commission d'Équipement commercial d'échelle métropolitaine :** Faire jouer le droit de préemption. / Trouver des outils pour protéger les commerces du centre-ville. / S'inspirer de la réglementation s'appliquant aux buralistes, interdisant ce type de commerce dans des centres commerciaux. / Droit de regard sur les commerces. / Limiter la création de centres commerciaux. / CDEC (Commission départementale d'équipement commercial) à l'échelle métropolitaine. Base de données à l'échelle métropolitaine pour permettre d'accéder aux informations. / CDEC : - Une décision de type régionale et non communale/départementale. - Baisse du seuil des surfaces soumises à autorisation. Droit de regard sur le commerce. / Incitations financières, cela permettrait également à ces enseignes de survivre à la concurrence Internet (ex : Amazon)
- **Installation de commerces de proximité dans les gares du GPE,** De nombreuses zones d'activité possédant une gare majeure sont des déserts commerciaux. Aujourd'hui, les urbains veulent pouvoir avoir des commerces de proximité proches des gares et mieux répartis. / Profiter des nouvelles

gares du Grand Paris Express pour favoriser l'implantation de commerces de proximité. / Développer le commerce immédiat près des gares »

Nouveaux usages permis par le numérique Avec le développement des technologies, le commerce va venir chez nous. / Encourager le e-commerce. **Adaptation des horaires et de l'accès** : Moduler les **horaires** pour permettre de s'adapter aux amplitudes de travail de plus en plus longues agir pour créer des commerces de proximité diversifiés. / Adapter l'offre de commerce à la nouvelle vie urbaine en permettant l'ouverture des commerces les **dimanches et jours fériés**. / Généraliser des **parkings de rabattement** en périphérie avec une desserte des hyper-centres par un service de navettes permettant de mettre des caddies. / Le commerce veut dire un service de **livraison**. Anticipons un système organisé pour accueillir ses livreurs sans qu'ils gênent la circulation

3.4.4. Le tourisme : de nombreux atouts, une qualité d'accueil à améliorer

Les contributeurs évoquent plusieurs atouts sur lesquels s'appuyer pour développer le tourisme : le patrimoine, l'histoire, la gastronomie, la culture, et, plus globalement, la ville de Paris même :

*La ville de Paris est une des villes les plus attractives du monde. / Identité parisienne forte avec un patrimoine incontestable, le Paris haussmannien et la multiplicité des activités de loisirs. / Patrimoine, qualité de l'accueil individuel (à développer). / Au niveau des atouts, il y a le patrimoine réparti entre dans la première et la deuxième couronne, des nombreux lieux méritent d'être mieux connus en améliorant la communication grâce à la publicité, les dépliants touristiques etc. / L'histoire, la mode, la gastronomie, l'art de vivre...atouts importants. / Offre culturelle (art, architecture, histoire...) très riche. / Les grands événements sont un atout mais ne pas oublier le culturel musique par exemple. / **Une certaine fierté de voir autant de gens du monde entier visiter et apprécier notre région.** / Une forte concentration des hauts-lieux touristiques (hyper centre, monuments / musée / parcs et jardins - grands magasins). »*

Ils identifient également des défauts à corriger et particulièrement **des lacunes en matière d'accueil, de pratique des langues étrangères mais aussi de sécurité et de transports. Le bruit et la pollution sont également mentionnés :**

De fortes lacunes en ce qui concerne le sens du service, de l'accessibilité aux handicapés, mais aussi le mauvais niveau d'anglais, de propreté, de civisme, de liaison entre les deux aéroports, un problème de signalétique également et de sécurité (à la gare du Nord par exemple). / Des horaires trop restrictifs. ...Les coûts d'entrée dans les musées (prendre l'exemple d'une famille...). / Il est dommage que ces atouts soient regroupés sur Paris et non sur les régions d'Ile-de-France. Il y a des lacunes au niveau de la communication faites aux touristes mais également des locaux. / Le coût prohibitif des stationnements aux abords des sites (musées, monuments...). / Les défauts du tourisme sont le manque de sécurité, le problème des transports, le sujet des taxis qui est à revoir, les services sont à améliorer ainsi que la signalétique notamment dans la prise en compte des langues, sans oublier les problèmes de pollution et de bruit auxquels il faut trouver des solutions. Il faut également renforcer la qualité de l'accueil individuel. / Non culture de l'accueil. Les transports : complexité du système de paiement, propreté + vandalisme dans les rames. Les taxis : impolitesse + arnaque. Signalétique : nom des rues -> rares, n° des portes -> rares, pas assez de plan. / Nos défauts : Nous acceptons mal de laisser les étrangers à nos villes/villages. Attention à l'amabilité. Accès souvent difficile par un manque de cohésion entre service/entité (A4/A13, information voyageurs...). Insécurité : mauvaise image (pickpocket, agressions...). Entretien de nos structures d'accueil/ de transport. / Nos défauts : sécurité, transports (collectifs - tarifs), qualité des

services, signalétique, langues étrangères, pollution, bruit. / Un accueil à améliorer -trop forte concentration centrale- trop commercial, "sans cœur", favoriser les éclairages avec la population. "Paris comme label" à étendre. ».

Ils suggèrent un ensemble d'actions visant à soutenir le développement touristique métropolitain

- **Une plus grande valorisation de la Seine** : Autour de la Seine qui relie le Sud-Est et le Nord-Ouest de la Métropole via Paris. / Exploiter le patrimoine fluvial qui attire beaucoup de touristes. / Transport fluvial.
- **Une meilleure adaptation de l'offre d'hébergement** : Développer l'hébergement, les chambres d'hôtes. / Miser sur des hôtels moyen de gamme. / Plus d'auberges de jeunesse. / Sédentariser les touristes. / Hébergements moins chers -> les touristes restent plus longtemps.
- **Une amélioration de l'accueil et de la sécurité** : L'accueil des touristes (dans les restaurants, langues...). / Signalétique bilingue. / Il faut renforcer la qualité de l'accueil individuel. / Ouverture des sites le mardi (ou autres jours) dans les musées. Des magasins sur les sites périmètres très touristiques. / La sécurité est aussi prioritaire ! Comment Paris peut expliquer le nombre de pickpocket qui sévissent dans les lieux les plus touristiques? Tout le monde est au courant, mais aucun contrôle de police n'est effectué ! De réels moyens doivent être mis en place ! / On peut par exemple imaginer un habitant qui aime sa ville puisse faire visiter à d'autres habitants ou touristes. »
- **Le développement des transports** : Relier les aéroports à la Métropole en transversal. / Que les horaires des transports correspondent aux horaires d'ouverture. / Des infrastructures (prévoir parkings extérieurs au Grand Paris avec navette pour les sites). / On peut également imaginer de renforcer les atouts touristiques qui figurent sur des lignes de transports. / Et que la signalétique ne soit pas uniquement en français mais bilingue. »
- **Le développement du tourisme en dehors de Paris** : Multiplicité des sites touristiques. / Structurer les pôles d'intérêt en banlieue par thème et assurer leur animation (festival). / L'accueil est à améliorer peut-être en raison de sa forte concentration dans la capitale, il est à mieux équilibrer tout en partageant l'appel de Paris que permettrait Paris Métropole. / La concentration des hauts lieux touristiques préexistants au centre demande un éclatement au profit de la proche banlieue dans la mesure où on retrouve des pôles d'animation. / Permettre une meilleure visibilité en utilisant des thématiques, communiquer sur l'architecture du XIXème et XXème siècle ainsi que l'urbanisme dont la proche banlieue est riche. Les parcs et jardins sont aussi un potentiel. / Le tourisme au sein du Grand Paris est actuellement essentiellement basé sur 2 pôles majeurs : la ville de Paris, et Disneyland Paris. Ces deux destinations recueillent la quasi intégralité des touristes métropolitains. Si l'on veut que la Métropole ait un rôle à jouer, il faut développer l'offre touristique en dehors de ces deux pôles par la création de musées, ou de nouvelles attractions.
- **La valorisation de la culture et du patrimoine** : Développement culturel (cinéma, musique, gastronomie, utiliser le patrimoine fluvial, mode...). / Développer des pôles culturels (cinéma, mode, musique, gastronomie). / Plus communiquer sur l'architecture et l'urbanisme des 19ème et 20ème siècles. / Intégrer la Petite Couronne aux circuits touristiques »
- **Pour parvenir à mettre en œuvre ces pistes d'action les contributeurs appellent au développement des partenariats et des actions collectives** : Une amélioration de l'information et une coordination entre les différentes offres touristiques dans la Métropole. / Développer le partenariat public/privé, et pas qu'avec du "gros" privé (Accor, Louvres Hôtels...). Retombées : Reconnaissance du territoire. / Centraliser l'information. / / Système de Pass Au niveau de la Métropole. / Mutualiser les entrées dans les musées style "Pass" afin de réduire les coûts, surtout pour les familles. / Savoir réunir les partenaires locaux tous ensemble.=> apprendre à travailler ensemble pour faire : - 1 site d'hébergement, site de transport, - 1 type de bullets...et donc des

choses simples d'accès. / Campagne de publicité. / Etablir des circuits de visite (à pied, vélo...). Faire l'inventaire du potentiel touristique. Exemple : l'implantation des bateaux de croisière sur Le Pecq. / Mettre en place une coordination entre les communes au niveau des offices de tourisme. / Associer le STIF au Grand Paris afin d'améliorer l'accès intersites touristiques. / Il faudrait mettre en place un office de tourisme métropolitain pour faire connaître et répertorier tous les sites à visiter dans toute la Métropole. / Regrouper les points d'accueil municipaux. **Même si quelques participants s'interrogent sur la bonne échelle d'intervention entre Région et MGP** : Pour envisager le tourisme, il semble plus pertinent d'envisager l'échelle de la région pour le tourisme. / Privilégier l'approche régionale. La Région est l'acteur de référence pour la promotion touristique. / Région ou Métropole ?

3.4.5. Soutenir la création d'emploi sur tout le territoire

On compte 45 contributions évoquant la question de l'emploi dans les contributions relatives aux priorités ou éléments à éviter et 36 dans les contributions thématiques. Nous disposons ainsi de 86 contributions (sur un total de plus de 1900) sur ce sujet ce qui peut sembler limité eut égard aux enjeux que cette question recouvre. Pour expliquer ce nombre relativement faible de contribution, on peut arguer du fait qu'il n'y avait pas de questions portant spécifiquement sur l'emploi, mais l'argument ne tient pas s'agissant des priorités où les participants étaient libres d'aborder tous les sujets. Sans chercher à sur interpréter cette donnée, on peut penser que les participants se sont attachés principalement à évoquer des sujets dont ils pensaient qu'ils pouvaient être infléchis par les politiques menées à l'échelle locale ou métropolitaine (aménagement, logement, transport...).

Lorsqu'ils abordent la question de l'emploi, les contributeurs le font tout d'abord (dans plus d'une contribution sur deux) pour demander **une répartition plus équilibrée entre logements et emplois entre l'Est et l'Ouest du territoire**, le tout pour limiter les temps de transports et dynamiser les territoires en difficultés. **Ils estiment que c'est une mission pour la future MGP** :

*Un rééquilibrage entre les secteurs d'emplois et les secteurs de logements. / Décentraliser le travail. / Création d'emplois sièges de société ailleurs qu'à La Défense. / **J'aimerais que la future Métropole contribue vraiment à diminuer les inégalités territoriales en matière de logements sociaux et d'emplois**, en mettant en commun les recettes de la fiscalité des entreprises comme c'était prévu dans le projet de loi initial. / Construire une Métropole qui rééquilibre la mixité fonctionnelle avec plus d'emplois à l'est. / **Équilibrer emploi/ Mobiliser les fonciers disponibles à l'Est de l'Etat et dans les organismes publics pour le développement futur économique.** / Créations d'emplois à l'Est de Paris. / Ne plus avoir un énorme déséquilibre entre les logements à l'est et les emplois à l'ouest, ce qui crée un besoin de transport surdimensionné dans un sens par rapport à l'autre. / **Que propose le Grand Paris pour équilibrer les territoires : c'est à dire vivre à Créteil, travailler à La Défense, soit une ville sans emploi et une ville où on travaille.** / La correction des déséquilibres territoriaux. **Qu'elle (la MGP) assure la cohérence dans l'aménagement du territoire.** / L'emploi est le plus important. **Il faut parvenir à un équilibre entre l'est et l'ouest du Grand Paris.** Il y a une forte concentration d'activités économiques et d'emplois dans le centre. Il faut améliorer cette situation et certains participants regrettent que cette question ne soit pas plus souvent mise sur en discussion.*

Des contributeurs cherchent à analyser les raisons du déséquilibre entre habitat et emploi :

*Les inégalités territoriales actuelles sur le territoire de la Métropole ont pour origine les différents choix politiques qui ont été fait lors de la mise en place des Départements de la petite couronne par les Conseil Généraux d'alors. **Aujourd'hui pour corriger cette anomalie...il faut stimuler la création d'emplois.** / Lors de la création des Départements de la petite couronne la Seine-Saint-Denis était un bassin d'emploi industriel dont l'avenir commençait*

à s'assombrir. Les responsables politiques du Département ont fait le choix de la sauvegarde des industries, à contre-courant du développement des bureaux et du tertiaire. Tandis que les responsables politiques des Hauts-de-Seine transformaient les usines en zone de bureaux, et en créant la Défense, sur des espaces de bidonvilles et d'usines désaffectées. La **résultante de ces décisions, c'est la Seine-Saint-Denis qui pleure ses emplois, et les Hauts-de-Seine qui ont des villes relativement équilibrées.**

Ils appellent un développement de l'emploi de proximité, pour permettre le rapprochement domicile travail :

Création d'emplois locaux. Répartition plus homogène entre les lieux d'habitation et lieux de travail. / Bassin d'emploi local ou proche (limiter le temps de transport). 1ère priorité, donner plus d'emplois de proximité (en vue d'une répartition équitable sur les territoires). / Créer des emplois à proximité des zones d'habitat. / Encourager l'emploi local en favorisant les liens entreprises locales/services locaux de l'emploi. / Favoriser le travail au plus près possible de l'habitat des gens. / Rapprocher habitat et emploi. / Rééquilibrer les bassins d'emploi, notamment en développant l'emploi de proximité. / Enfin, il s'agirait d'éviter de rêver à des zones où se concentrent emplois et habitats car cela ne fonctionne pas.

Ils attendent également que la MGP agisse plus globalement pour soutenir la création d'emploi et faciliter le lien entre offre et demande d'emploi

Le Grand Paris doit être un moteur pour l'emploi et l'activité économique en créant des nouveaux emplois ; / Stimuler la création d'emplois. / Développement économique - Accès à l'emploi. / Donner de l'emploi. / Du dynamisme économique et de la création d'emploi. / La première problématique du Grand Paris doit être l'EMPLOI... / L'objectif est de diminuer le chômage en créant des emplois. / Une création des territoires ayant pour but de mettre en commun des compétences permettant le développement économique et donc la création du maximum d'emplois. / Encourager l'emploi local en favorisant les liens entreprises locales/services locaux de l'emploi. / Créer des outils réseaux pour rapprocher demandeurs d'emplois et employeurs. /

Quelques contributeurs notent l'importance du soutien à l'économie sociale et solidaire pour permettre l'accès à l'emploi des personnes en situation de précarité : *Veiller à ce que le projet du Grand Paris donne une place à l'économie sociale et solidaire pour permettre de donner de l'emploi aux personnes en précarité. / Des potagers autour de Paris pourraient être aménagés afin de faire travailler des personnes dans ces situations très précaires. »*

Ils évoquent également la nécessité de soutenir les nouvelles formes de travail dont notamment le télétravail : *Y (dans les futures gares) développer un vaste réseau de centre partagés de télétravail. / Développer le télétravail. / Implantation d'un réseau de fibre optique sur l'ensemble de la Métropole, que les jeunes actifs mettront à profit pour développer de nouveaux services. De plus ce nouveau réseau permettra de développer les emplois à distance, comme le télétravail ou le co-travail (co-working). / Favoriser les tiers lieux permettent ainsi la fluidification des déplacements au niveau de la Métropole / Des nouveaux usages engendreront des emplois nouveaux / Faciliter la possibilité de créer son propre emploi grâce au numérique. / Il faut fournir des locaux aux autoentrepreneurs, TPE, etc. = espaces de travail partagé / co-working. »*

A noter enfin que l'accès à l'emploi est également abordé sous l'angle de l'amélioration des transports, un sujet très largement sous tendu dans les contributions portant spécifiquement sur la mobilité et que plusieurs contributeurs appellent à **renforcer le soutien à l'apprentissage.**

3.4.6. Le rôle de la Défense dans la Métropole

Dans le cadre de la démarche un débat a été organisé à la Défense sur son devenir, sa place dans la Métropole mondiale ainsi que la façon dont on vit dans ce grand quartier d'affaire

Les participants estiment qu'il faut veiller à la bonne mixité des fonctions de la défense entre emploi, habitat, site de destination touristique... ils s'interrogent sur la qualité du dialogue entre habitants et entreprises et souhaitent la construction de nouveaux logements :

*Favoriser la mixité (bureaux, logements étudiant, hôtel) et mixité sociale / Multiplier les programmes, **mixité**, facilité ; cf. pays anglo-saxons / Réimplanter une **relation harmonieuse logement / lieu travail** / (La Défense) ne vit pas le soir (la nuit, on se sent seul) / Densifier l'habitat / Manque de logement dans les tours/ **Esprit de départ : mixité fonctionnelle** (logements années 70) **et maintenant trop en faveur de l'entreprise** / Quid des tours qui se transformeraient en logements ? (problème de profondeur => va coûter très cher) / Au début, mixité fonctionnelle avec intérêts entreprises/habitants pris en compte. / Les habitants ont peu de poids dans le débat surtout si cela touche leurs intérêts. / Défendre les intérêts des habitants face aux intérêts économiques des entreprises / Problème : richesses + puissance des entreprises privées./ Dans la présentation de DE FACTO, les habitants n'ont pas été listés comme faisant partie du capital humain alors qu'ils participent à un thème "Un quartier agréable pour tous" / Pb -> évolution vers privatisation des entreprises au détriment de la parole des habitants qui font vivre La Défense / Manque de liaisons sociales habitants, professionnels. Manque de sécurité le soir. "Le vide" entre les tours / **Poursuivre extension de La Défense mais avec des logements** / Réunion de toutes les fonctionnalités, vivre + travailler / Communication plus humaine entre acteurs, habitants et professionnels / **Avoir un rapprochement logement-bureau sur place.***

Pour cela ils demandent que soient renforcés la participation des habitants, les échanges entre eux et les acteurs économiques et plus globalement le vivre ensemble et les pratiques associatives et collaboratives :

*Espaces associatifs, accompagnement social et insertion / Créer un CCS (conseil consultatifs de quartier) / Maintien des acteurs économiques locaux et politiques en favorisant la concertation. / Projets mondiaux -> niveau architecture : **plus grande place accordée à une concertation avec les habitants et les entreprises privées ou les pouvoirs publics.** / Tissu associatif plus présent, lieu commun culturel/Plus de vie sur le quartier.*

Ils considèrent qu'il faut ouvrir la Défense sur les quartiers environnants

***Ancrage - quartiers environnants.** / Eloignement des équipements communaux. / Faciliter et améliorer l'accès à l'Île de Puteaux. / Faciliter les liaisons transports avec les autres quartiers périphériques. / Insuffisance de sentiment d'appartenance à La Défense car 3 communes ont un accès difficile vers Puteaux ≠ Courbevoie. / **Ne pas s'y sentir isolé - tour d'ivoire/** Relier l'AXE à la Seine, transformer ses abords en lieu de vie et diminuer la présence automobile. / Tisser des liens entre La Défense (îlot, quartier, métropolitain par excellence, et les quartiers environnants. / Traiter la coupure physique qui crée la Grande Arche. / Travailler le passage vers Picasso.*

Et améliorer l'accès de tous les modes de déplacements à la Défense mais aussi les déplacements sur le site :

Faciliter l'accès piéton à La Défense, accès cycliste aussi. / Poursuivre travail sur suppression coupure créé par le boulevard circulaire. / **Problème du décalage entre la surface et les niveaux sous-sol**, circulation piétons et voitures pas rassurante, tunnel double sens pas aux normes (ex : gare routière bus/taxis). / Sécuriser les parkings et les sous-sols. / **Transport : 24h/24, 7j/7 (ligne 1 en plus métro GPE)**. / Transports jour-nuit, délais raccourcis pour circuler. / **Qualité accès transport en commun (pas au niveau de l'image du quartier)**. / Qualité accès véhicules. / Besoin de créer des **transports intra-Défense** (ex : téléphérique, train suspendu).

Ils imaginent de nouveaux aménagements et attendent des opérations de rénovation

Le sous-sol Accueil, usage alternatifs. / Aménager les berges. / **Ouvrir les rez-de-chaussée**. / La compacité qui s'accélère côté quartier d'affaires nuit à la mise en valeur de l'architecture des tours et des perspectives entre les tours. / Endroits vétustes pour les habitants (La Défense 1). Personnes privées ne peuvent pas rénover les sous-sols. / **Faire un atout de la dalle** (rénovation.) / Quartier d'affaires est très minéral, y planter des végétaux. / Réaménagement de la Dalle (souterraine et extérieure).

Ils estiment que la Défense doit jouer un rôle de locomotive dans la MGP. Ils considèrent que cela ne doit pas se faire au détriment du développement de tous les territoires métropolitains mais dans une logique de connexion entre les pôles

Développer une image différenciante. / Fuite des sièges sociaux. / **Ne pas laisser mourir le quartier d'affaires**. / Développer l'image de La Défense (d'un point de vue culturel et lien social). / Rôle de La Défense : plus de sièges internationaux, rôle de locomotive en termes d'image. / **Défense doit être une locomotive du Grand Paris avec d'autres pôles que La Défense** (comme Porte de Versailles, La Plaine Saint-Denis). / La Défense doit jouer un rôle de locomotive économique et culturelle, **à la tête d'un réseau dense de pôle métropolitain** (Saint-Denis, Issy, Porte de Versailles, Roissy, Orly...) interconnecté entre eux. / Générer une "Défense 2" dans la Métropole du Grand Paris. / Redistribuer les richesses de la Défense et s'appuyer des forces de chaque territoire pour **créer des pôles de compétitivité complémentaires**. / Prolonger l'AXE pour qu'il soit la colonne vertébrale de toute la Métropole et espace culturel commun.

Ils proposent le développement de nouvelles activités, nouveaux services ou activités économiques, particulièrement dans le domaine culturel et les loisirs :

Animation sportive sur stades, etc. + shopping + culturel. / Artistique. Centre NTIC ouvert. Formation, éducation, divertissement.../ Créer des aménagements ludiques pour les enfants afin qu'ils apprennent à aimer le quartier -> pourquoi ne pas créer un parc d'attractions avec des dinosaures à taille réelle dans les cathédrales englouties ? / Créer des écoles artistiques (conservatoires). / **Un musée de l'architecture et design**. / Développer les actions culturelles (spectacles) et faire connaître les activités qui existent déjà => attractivité culturelle d'ampleur nationale. / Faire **un musée à ciel ouvert reconnu dans le monde : mettre en valeur les œuvres d'art, monuments et la Grande Arche**, fenêtre ouverte sur le monde pour relier les peuples / **Mettre en valeur La Défense de nuit : animation et lumière**. / Lieu commun culturel. / « Rotondes" multiples dotées d'un accueil (incluant handicapés et non-voyants), système d'information global (travail, culture, société). / Crèches d'entreprise pas accessibles aux habitants. / Insuffisance de commerces de proximité dont marché. Unibail -> loyers accessibles aux commerçants indépendants aux 4 Temps ou ailleurs grâce à la pression des élus. / Créer **un grand marché des produits des producteurs de la Métropole**. / Espaces en pieds de tour à rendre disponibles aux habitants (cf.

squash IBM pas mis à la disposition des habitants). / Faire une place à **l'artisanat d'innovation** (ateliers dans les tours). / Favoriser le développement de petites structures de commerce local. / **Créativité économique, artistique pour se différencier.**

3.4.7. Qui doit fait quoi en matière économique ?

Nous l'avons vu **les contributeurs attendent un très fort investissement de la MGP au service du développement économique**, qu'il s'agisse des secteurs d'innovations, de la bonne distribution des activités, de l'attractivité, du soutien à l'innovation, au commerce de proximité ... :

L'entrepreneuriat doit être le cheval de bataille du Grand Paris. Associé à d'autres axes et objectifs, il pourrait booster le développement de Paris Métropole. Concrètement, l'entrepreneuriat doit irriguer l'ensemble des politiques de Paris Métropole. Aussi, l'entrepreneuriat numérique doit être généralisé et tous les niveaux du Grand Paris. Ils ne doivent pas se limiter à un territoire, mais au contraire fédérer tous les territoires, à l'instar des réseaux de distribution d'eau, d'électricité. / Avoir de vrais plans de développements. / Le développement d'un pôle économique »

Ils attendent qu'elle facilite un développement équilibré qui profite à tous :

Environnement juridique stable pour améliorer la qualité de l'attractivité des entreprises. / L'autre élément important est de pouvoir harmoniser la fiscalité. Dans certaines communes, l'imposition est telle qu'elle décourage l'installation d'entreprises alors que l'imposition serait plus intéressante dans d'autres communes. A l'échelle de la Métropole ce tissu d'entreprises peut être soutenu. / Reculer les frontières de Paris afin d'y installer la même fiscalité sur tout le territoire du Grand Paris. / Mettre en place une mesure économique pour favoriser les investissements privés et publics. / Mobiliser les fonciers disponibles à l'Est de l'Etat et dans les organismes publics pour le développement futur économique. / Pôle économique fort avec zone franche pour éviter la fuite des grandes entreprises vers d'autres zones (de Rueil à Gennevilliers).

Mais ils s'interrogent sur le rôle de la MGP et ses relations avec les autres collectivités et notamment les territoires et la Région tout en privilégiant une MGP chef de file du développement économique :

Niveau : les décisions doivent être prises à la Métropole. / Trouver un bon équilibre entre rôle stratégique de MGP et les compétences de mise en œuvre des grandes intercommunalités (= juste subsidiarité). Attention aux doublons. - Une réelle prise en compte des avis des spécificités, des propositions des territoires dans la construction de la stratégie et des orientations de la MGP. / Une simplification de la gouvernance de la zone dense de l'île de France (Paris + 1ère couronne) pour une meilleure harmonisation sur l'ensemble du territoire métropolitain de toutes les politiques touchant aux territoires métropolitains , en particulier que la Métropole soit l'interlocuteur privilégié des investisseurs pour stimuler l'économie métropolitaine en simplifiant les démarches (un seul interlocuteur métropolitain, notamment lorsque certains projets concernent plusieurs communes et Départements). / Pour l'entrepreneuriat international, le niveau de MGP est notre avis le bon en concertation avec les collectivités territoriales et ayant l'accès au centre de décision national. / Une mutualisation sur les compétences, réseaux, développement économique, et transports. / Difficulté des relations avec la Région. Un seul niveau de décision : échelon pertinent. Délimiter les compétences (subsidiarité). Eviter les redondances. / Le Grand Paris ne doit pas être vu comme une énième source de financement, mais un facilitateur. -> Penser global mais agir local Surtout, ne pas créer de strate supplémentaire, mais si

le Grand Paris doit être pensé pour harmoniser, équilibrer et améliorer notre bien-être ! Le Grand Paris sera une fierté nationale. / Proposés au niveau local, pris en compte et mis en œuvre par la Métropole, le décisionnel étant collégial.

3.5. LA METROPOLE MONDIALE, LES GRANDS EVENEMENTS : DES ATOUTS A DEVELOPPER SANS PERDRE L'IDENTITE LOCALE

Le sujet de la Métropole mondiale a rencontré des participants très partagés. Si certains estiment qu'il s'agit d'une priorité pour la MGP d'autres se demandent en quoi cela serait utile aux Métropolitains et si elle ne constitue pas un risque pour les identités locales. Ils appellent à assumer la dimension cosmopolite de la Métropole par un meilleur accueil des nouveaux arrivants. **Concernant les grands événements, les participants manifestent de l'enthousiasme** en y voyant des atouts économiques, touristiques... mais aussi en termes de création de liens entre Métropolitains. **Ils évoquent toutefois des points de vigilances sur les moyens déployés**

La question de la Métropole mondiale est tout d'abord apparue dans les contributions portant sur les « priorités » et « ce qu'il faut éviter pour la MGP. Nous avons vu qu'ils exprimaient un double point de vue : le souhait de voir se renforcer la dimension internationale et le poids de la Métropole dans le monde, mais également la crainte que cette dimension ne viennent dissoudre les identités locales. Le sujet a également été traité dans plusieurs débats.

La question de la **Métropole « cosmopolite »** a été peu abordée dans les débats, nous ne disposons donc que d'un nombre limité de contributions qui **traitent principalement de la notion d'accueil des arrivants et d'intégration mais aussi d'accueil des étudiants étrangers :**

*Régulariser les sans-papiers / Meilleur accueil des nouveaux arrivants / Droit de vote des immigrés / Arrêter le racisme / L'Ile-de-France est une région qui attire beaucoup que ce soit en terme d'emplois ou de populations. Il faut donc qu'elle soit préparée à l'accueil de toutes ces populations. De plus l'apport de populations cosmopolites et multiculturelles au sein de la Métropole peut permettre de créer un vivier d'idées. C'est donc à mon sens très positif / Décloisonner les quartiers -> créer la mixité : Intégration à l'Emploi, favoriser l'intégration des différents quartiers et des origines sans discrimination / **Mondialiser l'enseignement** scolaire, collège, lycée. / **Augmenter la venue d'étudiants étrangers** à travers les pôles universitaires et grandes écoles de la Métropole. / **Domaine culturel : s'appuyer sur les forces cosmopolites, la qualité de l'enseignement supérieur.***

Le sentiment d'appartenance à une Métropole mondiale est mitigé, une petite partie des participants se dit appartenir à cette Métropole mondiale, mais d'autres sont plus dubitatifs, estimant parfois même qu'ils ne se sentent pas non plus métropolitains.

Oui nous appartenons à la Métropole mondiale,** économique, culturelle (La Défense) et touristique / **Oui, nous avons le sentiment de faire partie d'une Métropole mondiale.** / Une certaine fierté de voir autant de gens du monde entier visiter et apprécier notre région. / **Oui, notamment parce qu'il y a l'aéroport d'Orly, de nombreux touristes dans la Capitale, les multinationales de La Défense ;

Non, par l'insuffisance de liens banlieue-Paris.; limites dues aux problèmes de transports / Cela ne se ressent pas dans notre quotidien. La Métropole mondiale est un fait, cependant elle n'est pas assez mise en avant par les élus. / Sentiment de faire partie d'une Métropole culturelle mondiale, mais dont nous profitons peu en raison des difficultés de transport (temps, sécurité). Mais beaucoup de créativité dans les communes d'intérêt local. / Trop de "galère" au quotidien. **On est une Métropole mondiale pour les autres**, un Paris ville-musée à la mode vénitienne. **Le bonheur d'être parisien, c'est pour les gens des arrondissements centraux**. Pour beaucoup d'autres, ils ne pensent qu'à partir (coût du logement) / La dimension internationale du Grand Paris c'est d'abord décoincer Paris ridiculement enserré à l'intérieur de son vieux périphérique, qui donne à cette capitale une taille anormalement petite et accentue la pression immobilière, donc le maintien de prix élevés.

Des participants s'interrogent sur le sens donné à l'idée de Métropole mondiale :

Renforcer la dimension internationale de Paris, quels avantages en relèverons-nous ? / En quoi concurrencer les autres métropoles pourrait-il avoir le moindre avantage pour un habitant et les citoyens de la Métropole parisienne ?? Et concurrencer sur quel plan ? Pourquoi ? Au contraire, recentrons la Métropole sur le bien vivre de ses habitants. / Et pourquoi parler de concurrence? Ne peut-on pas au contraire s'inspirer, discuter et échanger avec des acteurs de ces autres métropoles sur des sujets communs afin de réfléchir ensemble sur un "avenir meilleur", en privilégiant d'avantage les habitants par le biais d'une meilleure organisation territoriale ? Car **cette relation concurrentielle entre les métropoles est en soi un des facteurs d'oubli de la population locale**.

Concernant les grands évènements, les participants manifestent de l'enthousiasme en y voyant des atouts économiques, touristiques, mais aussi d'identité commune, ils appellent également à une participation de la « banlieue »

Atouts positif : **dynamisme, compétitivité, connaissance mondiale, tourisimes, augmentation de l'économie**. Ces différents événements sportifs et culturels sont profitables si on a les moyens de ses ambitions. / C'est un atout social, familial. / Attractivité du Grand Paris. **Renommée mondiale**. Apport d'investisseurs. **Retombées touristiques. Création d'emplois. Impulsion pour l'architecture**. Développement d'activités artistiques, technologique, médias (certaines régions françaises n'ont pas encore le numérique - le téléphone portable). « Faire participer les habitants » à un événement d'ampleur nationale comme les Jeux Olympiques afin de provoquer une dynamique pour montrer une image moderne et rassembler les habitants autour d'un grand projet capable d'attirer des investissements internationaux. / Il faut donc **se servir de ces évènements comme levier pour créer des aménagements et des infrastructures qui n'auraient pas pu être construites sans** / Pour les grands événements internationaux : tourisme et réutiliser les bâtiments de l'Exposition Universelle. / Proposer des décentralisations d'expositions, **emmener divers événements parisiens sur la banlieue**. / Décentraliser les grands événements

Quelques participants attirent toutefois l'attention sur les **moyens déployés et le besoin de « décentraliser les grands évènements »** : Mais en a-t-on les moyens ? / Oui, tous ces événements sont bons pour la France **si l'organisation suit** / Donner une attractivité touristique au-delà de Paris - JO 2024 / Ces événements bien que pouvant apporter de nombreux touristes dans le Grand Paris, ainsi que de nombreux investissements et retombées financières, le coût faramineux de ces évènements ne peut pas être remboursé par ces retombées.

3.6. LES PROBLÉMATIQUES ÉCOLOGIQUES DANS LA VILLE : PRIORITÉ À LA NATURE EN VILLE

Les questions environnementales ont été abordées dans plusieurs débats : la Métropole durable, l'aménagement de la ville sur la ville, le cadre de vie, les transports... mais aussi dans les questions ouvertes.

Sur les problématiques environnementales les participants estiment avant tout qu'il faut **associer les habitants** aux réflexions et aux décisions. **Diverses propositions sont émises concernant la transition énergétique notamment en matière d'énergies renouvelables, et de rénovation thermique.** De nombreux participants **souhaitent que la MGP s'investisse de façon très ambitieuse afin de garantir de véritables changements en matière d'écologie.** La **présence de la nature en ville est un des sujets les plus abordés** au titre de diverses thématiques : environnement, logement... Les participants souhaitent renouer avec la présence de la nature par l'intégration d'éléments végétaux. La valorisation des berges et de l'eau est également très présente. Mais la nature en ville c'est avant tout contribuer à la qualité du cadre de vie, c'est aussi, comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré au logement la première condition d'acceptabilité de la densification.

- **Les contributeurs évoquent avant tout l'importance de la sensibilisation et de la prise de conscience environnementale**

*Accompagner la recherche sur les enjeux du recyclage / du réemploi. Inciter les entreprises financièrement. / Accompagnement : **éducation, explication, sensibilisation.** / Chaque personne doit être formée : **formation continue dans les bureaux.** / Augmenter les campagnes de sensibilisation => niveau national. / Favoriser la recherche sur les déchets biodégradables et sur les possibilités de recyclage. / Mieux faire respecter la chaîne de tri des déchets. / **Favoriser et accompagner** le développement des débouchés et du réemploi. / La mise en place de nouvelles habitudes que nous avons déjà amorcées --> transports en commun, déplacements à pieds, vélo + approvisionnements en circuits courts. / **Valoriser le traitement des déchets.** / **Faire de la pédagogie en direction de tous pour respecter la nature et acquérir les bons gestes écologiques.** / **Sensibilisation des jeunes à l'importance de la nature, à ses plaisirs. Formation continue** sur l'ensemble des cycles scolaires. / Pour être le plus efficace à ce sujet : **nécessité de sensibiliser.** / Taxe sur les véhicules polluants. / **Pénaliser plus** (le diesel par exemple qui pollue)*

- **En matière de transition énergétique, les participants font de nombreuses propositions et imaginent des mesures incitatives ou coercitives à l'échelle métropolitaine**

***Géothermie** à développer car potentiel énorme en Ile-de-France (utilisation des infrastructures existantes, Construction en bois, matériaux propres, utilisation maximum des toits. / Expérimentation et pilotage de **nouvelles technologies propres** avec **création d'un pôle de compétitivité** dans le domaine des énergies renouvelables (brevets français, marques françaises), connectivité et énergies propres ont un avenir commun. / Réglementation stricte des systèmes de chauffage et d'isolation. / Prioriser **les réhabilitations énergétiques des logements.** / Développer **les panneaux photovoltaïques.** / **Ne plus faire de véhicule polluant.** / Mettre en place des emprunts de très long terme, correspondant aux durées d'amortissements des investissements énergétiques.*

Taxe sur les véhicules polluants. / **Ecotaxe à exiger** des très gros véhicules polluants (pas de péage urbain). / Taxe sur les véhicules polluants ; Réduire, **contraindre** les niveaux de chauffage (public, particuliers, commerces...). / **Mettre une clause** : dans le concours d'architecture pour limiter la consommation énergétique (utilisation de matériaux isolants...) (question de l'exemplarité de l'administration aussi). / Toits végétalisés, jardins potagers, balcons / paysage urbain : **incitations, aides, quotas de surfaces imposés** à la construction. / Pour les nouvelles constructions : **obligation de prévoir des m² végétalisés.** / Efficacité pour réduire les nuisances pollution et bruit : **appliquer les principes "Pollueur - Payeur"** et " Coût - Bénéfices"; le premier est inscrit dans la loi, le second demande du bon sens à nos décideurs politiques. / **Taxe sur les véhicules polluant.** / **Obligation d'appliquer les normes environnementales en construction.**

- **La question des déchets est principalement associée au tri domestique,** les habitants attendent une amélioration sur les moyens de tri et la gestion des déchets organiques

Imposer **la triple poubelle** dans les logements pour favoriser le tri, décision prise par la Métropole. / Développer **les poubelles de tri publiques.** / Harmoniser les couleurs de tri sur le territoire, pour les poubelles => Grand Paris. / Construire au moins une recyclerie par territoire. / Installer des composteurs en pied d'immeuble. / **Développer les composteurs** (-> déchets). / Récupération **des déchets verts pour compost collectif.** / Favoriser le développement des filières de retraitement des petits électroménagers. / Ambition : émergence d'une filière qui favorise le réemploi / l'économie circulaire (ex : déchets de construction).

- La présence de la nature en ville est un des sujets les plus abordés au titre de diverses thématiques : environnement, logement... Les participants souhaitent renouer avec la présence de la nature par l'intégration d'éléments végétaux (jardins, coulées vertes, arbres, toits végétalisés). La valorisation des berges et de l'eau est également très présente. **La nature en ville au-delà des enjeux de biodiversité, c'est d'abord un élément essentiel de qualité de vie et,** comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré au logement **la première condition d'acceptabilité de la densification**

Développer **des projets de nature en ville** (jardins partagés, murs végétalisés, fermes urbaines...). / Aménagement de **toutes les berges en zone paysagères** et en circulation douce. / Faire un état des lieux de m² dévolus aux espaces verts pour notre territoire et **s'engager à le préserver et à le développer** (ex : projet de construction immobilière sur le parc de la Courneuve). / **Toits végétalisés, jardins potagers, balcons / paysage urbain** : incitations, aides, quotas de surfaces imposés à la construction. / **Planter des arbres** dans les rues pour agrémenter et **changer le paysage.** / Mettre en valeur la Seine et les bords de Seine, les aménager pour la promenade et assurer des continuités avec les espaces naturels en lointaine périphérie (vallée de Yerres par exemple). / Encourager **les plantations individuelles (balcons, terrasses, etc.).** / Aménager **des toits terrasse.** / Couvrir les voies de trains (Gare de l'Est / Gare du Nord) par des espaces verts. /Création de jardins ouvriers sur des friches industrielles, bas-côtés des voies de chemin de fer, sur Petite Ceinture. / **Faire des coulées vertes.** / Libérer les berges du béton. / **Végétaliser les toits et clôtures ; Développer les trames vertes.** / Aménager **des espaces verts près des habitations.** / Des espaces verts, sauvages, pas entretenus. / Jardins partagés (familiaux). / Aménagement des berges en promenade (fermer les berges aux voitures). / Mettre **des jardins partagés au cœur des villes** ; Mettre des bacs à fleurs ou légumes dans les rues. / **Faire que les surfaces artificialisées régressent.** / Il faut que toutes les communes de la future Métropole puissent bénéficier **d'une végétation abondante.** / **Maintenir notre niveau d'espace vert, voir l'augmenter** / Il existe de nombreuses solutions pour faire entrer la nature dans la Métropole, et ce malgré le manque de foncier disponible pour créer de nouveaux jardins. La végétation pourrait prendre place dans les

rues, sur les trottoirs, les places, les murs, les toits, ou encore le mobilier urbain... Les possibilités sont multiples et, combinées ensemble, elles permettraient un gain de verdure considérable dont la Métropole a vraiment besoin. C'est vital !

Quelques participants évoquent la pollution de l'air et le bruit :

Etre attentif aux nuisances sonores liées à l'entretien des espaces ; et la qualité de l'air ? / La pollution atmosphérique et sonore est une vraie question en Région parisienne. / A aucun moment on ne parle de la qualité de l'air ! / Lutter contre les nuisances de toute nature (bruit, pollution...) ;

Les participants attendent de la MGP qu'elle agisse sur les questions environnementales :

*La Métropole doit se construire une ambition pour la transition écologique, non seulement énergétique. Elle doit avoir les compétences de mettre en place des actions transversales pour appréhender toutes les politiques sectorielles sous l'angle du durable (logement, alimentation, économie, sport, etc.) / Pour une production massive d'énergie, les décisions devraient être prises à un niveau supérieur. **On aurait besoin d'une structure qui associerait toutes les communes métropolitaines, afin de gérer l'ensemble des ressources renouvelables.** / La MGP devra bien évidemment appliquer les 61 propositions de la Commission d'enquête sur le coût économique et financier sur la pollution de l'air contenu dans le rapport du Sénat du 8 juillet 2015, JO du 9 juillet 2015 ;*

3.7. LA CULTURE, LE PATRIMOINE, LES SERVICES... UN CADRE DE VIE DE QUALITE POUR TOUS LES METROPOLITAINS

Les équipements et manifestations culturelles sont considérés par les participants comme un atout pour la Métropole et comme un sujet d'intérêt métropolitain à investir par la future MGP avec notamment le développement d'une offre culturelle sur tous les territoires ou encore la promotion de manifestations festives grand public comme des vecteurs de rencontre entre Métropolitains. Ils manifestent un attachement au patrimoine et notamment au **patrimoine fluvial qui selon eux, mérite d'être d'avantage valorisé, aménagé, utilisé**

S'agissant des grands services du fonctionnement métropolitain (eau, assainissement, déchets), ils manifestent un haut niveau d'exigence et attendent que la MGP s'investisse sur ce sujet. Ils sont partagés **entre le souhait d'une mutualisation des grands services** permettant des économies d'échelles et une amélioration de la qualité du service (en réalisant un échange des bonnes pratiques par exemple) **et la crainte qu'un marché global** entraîne une hausse du cout pour le consommateur.

Deux thématiques non mises au débat sont pourtant ressorties de façon significative dans les contributions, il s'agit de la santé et de l'éducation pour lesquelles les contributeurs demandent une plus grande égalité d'accès pour tous les métropolitains. **Les participants soulignent la nécessité d'harmoniser l'accès aux services publics, parfois même d'envisager des mutualisations entre les territoires. Ils demandent des moyens pour la santé, et l'amélioration de l'égalité des droits/des chances en matière d'éducation au travers par exemple de la création d'une académie unique pour le territoire de la MGP.**

3.7.1. Les équipements et manifestation culturelles un atout pour la Métropole, un sujet à investir pour la future MGP

- **Les participants appellent au développement des équipements et des manifestations culturelles dans toute la Métropole en veillant à l'accessibilité à tous de cette offre**

*Il faut construire de nouveaux sites (théâtres, stades, promenades). / Il existe seulement le Stade Yves Dumanoir et le Stade de France. Il faut **que chaque commune construire un pôle attractif** qui serait un centre de vie et d'échange (théâtres, salle de spectacle, des bals/quinguettes au bord de la Seine et assez attractifs pour y organiser des mariages, marchés spécifiques ; ex : marchés bio). Il faudrait également favoriser la sécurité (plus de police / caméras) / **Favoriser les expositions culturelles itinérantes. Favoriser les activités sportives culturelles et autres, zones commerciales, cinémas... Développer des lieux de loisirs à destination des « Grands parisiens ».** / **Une offre culturelle diversifiée** avec des espaces de rencontres des habitants pour attirer tout en conservant une offre culturelle de proximité (médiathèque, conservatoire). / Le développement de la culture passe par le support numérique mais aussi par les rencontres avec les autres / Education à l'environnement doit faire partie de l'offre culturelle (ex de l'école de la biodiversité). / Développer **une offre de grande qualité à la Métropole tout en la rendant accessible à la population locale** (par une politique tarifaire, par diverses actions culturelles spécifiques etc.. / **Des lieux culturels à mutualiser et développer.** / **Les établissements sportifs, culturels sont à mutualiser entre les territoires.** / Déséquilibre : Les équipements nouveaux de la Ville de Paris sont tous situés rive droite (484 M€*

d'investissements) ; La rive gauche reste dépourvue (5,1 M€) / Nous pourrions mutualiser les équipements publics, **les accès avec les mêmes tarifs aux activités sportives et culturelles.** / Mutualiser des équipements (sportifs, culturels) pour qu'ils soient plus grands et attractifs ; mutualiser les équipements sportifs et culturels.

Festivals et manifestations sportives. / Créer de nouveaux événements (ex : **Fête des voisins**). / **Fêtes de quartier, foire et braderies, vides-greniers... Fêtes populaires** (ex : Fête du 14 juillet). / Parcs d'attraction. Créer des lieux de vie autour de l'Île Seguin (festivals). / Labels internationaux, identité musicale, **gastronomie dans les musées** (salons de thé, brasseries, guinguettes, bars à vin, animations musicales). / Contribution culturelle aux Jo et à l'Exposition universelle. / **Multiplier les journées du patrimoine.** / Échanger dans les grands événements, manifestations sportives, culturelles, les fêtes nationales, les festivals, organisés par les collectivités, les animations commerciales, les marchés, les terrasses de café

3.7.2. Un attachement au patrimoine et notamment au patrimoine fluvial

- **Les participants manifestent un attachement important au patrimoine et particulièrement au patrimoine fluvial, qui selon eux, mérite d'être d'avantage valorisé, aménagé, utilisé**

Patrimoine architectural : Histoire des villes à conserver et à développer pour transmettre le patrimoine. / Histoire de France (châteaux). / Préservation du patrimoine culturel tel que les anciens cinémas, les salles de spectacles municipales, conservatoires municipaux etc. un patrimoine architectural inestimable

Patrimoine naturel : **Fleuve et les cours d'eau : la Seine, / Aménager les bords de la Seine** avec promenade et pontons pour bateaux et cafés : guinguettes. / Continuer : **aménager les bords de Seine, Ports de Gennevilliers** : développer **les croisières fluviales.** / Préserver la Seine et ses berges, son environnement proche **en développant les transports et les loisirs.** / Pour équilibrer, mieux utiliser la Seine (accès à l'Île Seguin, ceinture bleue, et la ceinture verte (Albert Kahn). / Créer, institutionnaliser de nouveaux moyens de transport (fluvial, navettes). / **Un effort de réappropriation des bords de Marne.** / **Rendre la Marne accessible aux piétons.** / Des grands parcs urbains de qualité à préserver impérativement (Bois de Boulogne, Vincennes), des berges de fleuves à valoriser (Seine, Marne). / Utilisation en commun et en partage des équipements publics, espaces verts, les bords de Seine

3.7.3. Les grands services du fonctionnement métropolitain un haut niveau d'exigence et des économies d'échelle à organiser en garantissant la qualité et l'accès pour tous

- **Concernant les grands services métropolitains (eau, assainissement, déchets), les participants expriment un haut niveau d'exigence,** « le meilleur au niveau de la Métropole » et imaginent des mutualisations. Ils sont partagés **entre le souhait d'une mutualisation des grands services** permettant des économies d'échelles et une amélioration de la qualité du service (en réalisant un échange des bonnes pratiques par exemple), **et la crainte qu'un marché global n'entraîne une hausse du coût pour le consommateur.**

Eau - Assainissement - Déchets : **Recenser ce qui se fait actuellement et prendre le meilleur au niveau de la Métropole.** / Développement des énergies nouvelles, du recyclage. Il faut considérer les énergies nouvelles et le recyclage, et même si ce n'est pas forcément évident dans une

Métropole, il existe des solutions. / Il faut **partir de pratiques locales qui fonctionnent** et les mutualiser à toute la Métropole afin de pouvoir **garantir une qualité identique de services** concernant l'eau, l'assainissement, les déchets. / **Des services publics à la hauteur**, inverser la tendance à la disparition des services publics.

Mutualisation des infrastructures de réseaux, stimulée par une mise en concurrence des fournisseurs-distributeurs. Atteinte d'une masse critique permettant la réalisation de grands projets innovants, facteurs de développement (énergie solaire et autres). / Ouverture des marchés aux entreprises. / Il pourrait y avoir un marché pour une seule entreprise, et les entreprises ne seraient donc plus en concurrence les unes avec les autres (comme cela se fait avec les marchés publics au niveau local ou de l'intercommunalité). Or, s'il n'y a plus de concurrence, il n'y a plus de recherche pour le citoyen, et Paris Métropole existe justement pour les citoyens. **Pour des questions de coûts, il n'est donc pas souhaitable que certains services soient réalisés à l'échelle métropolitaine.** / Mettre en concurrence. / Echange des bonnes pratiques. / **Il est important de pouvoir partir de l'expérience locale qui fonctionne pour l'étendre et bénéficier des bonnes pratiques.**

Ils s'interrogent sur le niveau de décision pertinent.

Sujets stratégiques au niveau de la Métropole, sujets de proximité au niveau de la commune. / L'échelle pertinente pour tous les grands services est la MGP - mais demande de revoir la gouvernance de ces services pour gagner en transparence et associer le public. / L'un central, au niveau de la Métropole pour prendre les décisions stratégiques (l'assainissement par exemple) et un niveau de décision local au niveau de la commune pour des décisions de proximité.

3.7.4. La santé et l'éducation, améliorer l'accès, garantir une plus grande égalité entre les territoires et les Métropolitains

- **Les participants appellent à améliorer l'accès aux services publics et garantissant une égalité de traitement entre tous les territoires de la Métropole**

Santé : **Concernant la santé, il faudrait plus de médecins, d'infirmières, d'aides à domicile, plus d'accessibilités** ; Complexes médicaux avec plusieurs spécialités. / Mutualisation : équipements, transports, culture, santé, éducation, sports. Petite enfance ? **Équité en services publics** (enseignement, santé, transport, formation). / Harmoniser l'accès aux services publics entre tous (répartition respectée en fonction du nombre d'habitants et notamment sur les services de sécurité avec mise en place d'une police de proximité, les services de santé, d'éducation et formation / Mutualiser la santé. / Santé : une thématique du débat. Equipement public : hôpital ; homogénéité : les mêmes droits partout, même accès (transport, travail, école, commerce, santé...) => égalité / **Véritable équité**, péréquation entre tous les territoires sur des thèmes variés tels que l'économie, la fiscalité, le transport, la culture, l'éducation, la santé, le logement, le sport / Santé avec des spécialistes aussi en banlieue. / Service de proximité valorisé : Commerce, santé / Garantir l'accès à la justice, la solidarité, l'éducation, la santé, la culture. / Les besoins : ce sont aussi la santé. / Mutualiser la santé. / J'attends une concertation citoyenne pour que ce grand Paris puisse être solidaire, respectueux du bien vivre de ces habitants que ce soit en matière de logement, de transport, de santé ou de culture. / Se concerter pour mieux répartir les équipements publics (culturel, sportif, santé, loisirs...) et commerces. / **Des services publics mieux dotés et accessibles à tous et proches du citoyen (santé, sport, culture, enfance)**

Education : Au sein de la ville, il faudrait plus d'établissements scolaires (lycées) notamment, et universités si possible. / *Etablissements scolaires* (qualité, sécurité, richesse de l'enseignement). / **Mutualisation éducation, revoir les académies**, les affectations, et les rattachements. / *Homogénéité* : les mêmes droits partout, même accès (école) => égalité. / *Véritable équité*, péréquation entre tous les territoires sur des thèmes variés tels que... l'éducation. / *Garantir l'accès... l'éducation*, ... prévoir aussi écoles (nouvelles) / *Egalité des chances en matières d'éducation*. / *Développer des écoles d'excellence*. / **Corriger les déséquilibres dans l'accès aux services publics** (éducation...). / **Une vraie carte scolaire** pour tout endroit de la Métropole. / **Simplification de la carte scolaire** par rapport au lieu d'habitation. / **Il faudrait que chaque habitant d'île de France ait les mêmes chances d'étudier où il le souhaite dans Paris! Que ceux qui viennent de banlieue ne soient pas discriminés au profit des Parisiens. Je pense qu'on devrait tous avoir les mêmes chances au lycée pour qu'une fois arrivés dans le supérieur on soit tous à égalité, parce que les différences sont assez flagrantes...**

3.8. TOUS METROPOLITAINS ? CE QUI NOUS RASSEMBLE, NOUS DIFFERENCIE, CE QUE NOUS AIMERIONS FAIRE ENSEMBLE

Les participants étaient invités à s'exprimer sur leur statut de « Métropolitains ». Ils estiment **qu'ils partagent avec les autres Métropolitains les conditions de vie urbaine, mais aussi les grands équipements, le patrimoine et les grands événements notamment culturels**. Ils font aussi remarquer que **le « Grand Paris » existe dans les faits** au-delà des frontières administratives. Les Métropolitains disent **se rencontrer surtout à Paris**, parce que c'est là que se trouvent des équipements attractifs et que se déroulent les grands événements fédérateurs. A contrario ils notent que ce qui distingue les Métropolitains entre eux ce sont des **différences de qualité de service, de cadre de vie** selon les territoires d'appartenance. Des frontières existent dans la Métropole, elles sont physiques (le **périphérique**) ou symboliques (les **représentations**) ou encore comme le dit un contributeur en ligne venant de Seine-Saint-Denis « **Ce qui nous sépare se sont les clichés et nos moyens** ». Enfin à la question de savoir ce que les Métropolitains pourraient faire ensemble, les participants ont été très unanimes pour souhaiter **partager, se rencontrer, échanger**, « kiffer ensemble », en espérant que la MGP contribue à **casser les frontières**, à donner envie, à susciter **une appartenance métropolitaine qui vienne compléter, sans s'y substituer, l'appartenance locale**.

3.8.1. Ce que l'on partage, ce qui nous rapproche, ce qui fait lien...

Les grands équipements, les parcs, les grands événements, la culture : les parcs, les musées, les bois et forêts, les salons "Le Bourget", le Parc des Expositions / Les grands événements nationaux, ainsi que les événements tristes + les marchés à rayonnement régional / Creuset : patrimoine, mode, culture / Nos monuments les plus visités par des touristes du monde entier / Notre patrimoine artistique de qualité et reconnu mondialement / la vie culturelle qui sert de Paris vers la grande banlieue / les lieux culturels / la culture / Pas un véritable patrimoine métropolitain commun, mais **un patchwork de patrimoines qui constitue la Métropole**. A Paris intra-muros : Pôles commerciaux, pôles de transports Lieux sportifs (stades, etc.). Espaces verts (forêts, bois...). Lieux culturels (salles de spectacles, foires). Grands événements populaires.

Les conditions de vie : le rythme des journées / les galères (emplois, logements), modes de vie / les mêmes problèmes : logements, transports / On a tous les mêmes besoins fondamentaux. Aujourd'hui ces besoins ont généré des services, qui font qu'ils sont plus proches ou plus lointains selon les endroits. C'est le fait de créer des différences qui a créé selon lui des frontières...on s'attribue une propriété de territoire qui est assez artificielle... ne voit pas ce qui humainement nous différencie –

Les déplacements : système de transport routier avec passage obligé par Paris / les difficultés de déplacement / le rôle des transports, comme premier élément partagé, et comme condition nécessaire de ce partage. »

Paris ce qui nous rapproche, c'est Paris, ce noyau central pour le travail et la culture / Aujourd'hui, le patrimoine commun c'est PARIS essentiellement

Un nom, une identité commune, un territoire : Partage d'un nom commun Ile-de-France : Francilien / un lieu : l'Ile-de-France au sens large / l'identité du Grand Paris existe déjà hors région et à l'international / Grand Paris est un seul territoire Frontières administratives fictives. / Saint-Germain fait partie du Grand Paris / lorsqu'il parle avec des gens qui sont en dehors de la Région, il dit qu'il habite à Paris, pas à « Rosny-sous-Bois », ce qui montre qu'il y a quand même une zone de cohérence / une organisation commune, avec des infrastructures communes, ...les territoires ne peuvent pas vivre sans les autres, et même Paris... exemple des équipements d'assainissement, d'eau potable et autres, qui sont en dehors de Paris / nous habitons un peu les mêmes endroits, une sorte d'immensité, même s'il y a une différence entre les Parisiens et les banlieusards / Un territoire urbanisé, dense et connecté. / **Je suis parisien en province, mais en tant qu'habitant de banlieue, je ne suis pas parisien pour les Parisiens.**

3.8.2. Ce qui nous différencie, ce qui fait frontière

Ce qui nous différencie ? La qualité des services et surtout des transports : la qualité des Services Publics (Poste, police, école, hôpitaux...), la fiscalité locale, le traitement inégal des incivilités (routiers...) / difficultés de transport, les retards sur planning des lignes de métro, bus, tangentiels, les différences de qualité des transports. Incapacité à circuler à vélo de distance de Plaine Commune à Paris, etc. / L'accès aux transports en périurbain : des inégalités d'accès aux transports / le coût du logement, la fracture numérique

La qualité urbaine : entre villes dortoirs et villes actives / qualité de vie différente entre secteurs. Mais en banlieue il y a aussi des quartiers de vie très animés, comme on en trouve à Paris. Simplement ils sont connus des Banlieusards mais pas des Parisiens / On n'a pas de patrimoine commun. Paris a son patrimoine et la banlieue a le sien, diversifié.

Ce qui fait frontière : le périphérique, les transports, les représentations : manque de liens de banlieue à banlieue. Passer obligatoirement par Paris est un non-sens / Périphérique / un élément qui nous sépare radicalement : **le code postal**. Il donne l'exemple d'entreprises qui achètent des codes postaux « 75 », comme facteur de rayonnement pour elles. Il plaide pour une modification de ce type d'éléments objectivement lisibles, à l'heure où quand on a un code postal 93, on est confronté à plus de discrimination en termes d'accès à l'université et au marché du travail. Un participant appuie cette idée, en affirmant qu'il est aujourd'hui, préférable d'habiter dans le 92 que dans le 75 et que dans le 93 / on dit la « Région parisienne », et qu'il y a **une super frontière qui s'appelle le périphérique**, qui rappelle selon lui l'enceinte des Fermiers Généraux. Lorsqu'il entend que l'on veut rétablir un péage à l'entrée de Paris, cela lui évoque une barrière d'octroi pour aller en banlieue / **Ce qui nous sépare se sont les clichés et nos moyens**

3.8.3. Où se croise-t-on, où se rencontre-t-on ?

A Paris surtout : En général **on se croise à Paris plus qu'en banlieue**. Peut-être à cause du fait que les habitants de Paris ne vont pas en banlieue et que les habitants de banlieue préfèrent aller sur Paris. Ou qu'il n'y a pas de lieux réellement développés en banlieue pour attirer des jeunes par exemple. Et sur Paris **la bibliothèque du centre Pompidou et surtout en période d'examen est un lieu de rencontre** / On se rencontre quand on sort, lors d'événements organisés par Paris (ex: les parades de musiques, des soirées qui font du bruit...) les jeunes veulent se retrouver et se rencontrer. On choisit des mouvements qui nous plaisent et on y va et on se rencontre. Les endroits les banlieusards rencontrent les Parisiens ou les autres Banlieusards sont dans Paris même ! Mais dans les lieux pas vraiment touristiques, on prend nos habitudes dans un café dans des quartiers qu'on aime ou on se sent bien et comme ça on rencontre des gens et on retrouve ces mêmes gens. Enfin bref **on aime le vrai Paris pas le Paris des touristes** ! / Effectivement, il est plus facile de se retrouver à Paris qu'en banlieue. Car le réseau de Transports est centralisé de la banlieue vers Paris, et dans Paris, la densité du réseau permet de rejoindre les différents quartiers / Paris, ses monuments, ses musées, ses spectacles. En périphérie, les bases de loisirs, les parcs thématiques / **Echanges sur réseaux sociaux : on peut se croiser sur des lieux organisés des spectacles** : Paris Plage, Cinéma en plein air, Solidays, Fête de l'Huma, Sons et lumières, concerts, Versailles, festivals, marché de Noël, marchés... / En Métropole, on a les plus grands centres commerciaux

3.8.4. Ce que nous pourrions faire ensemble

Partager, se rencontrer, échanger, « kiffer ensemble » : Plus de proximité entre habitants => solidarité et écoute. **Faire ensemble : vivre ensemble dans une meilleure harmonie.** », Réduire le temps de transport domicile-travail pour libérer du temps pour rencontrer, échanger, participer à des activités, des associations / Mettre en place des espaces de rencontres entre citoyens / **On a envie de sortir ensemble, de KIFFER ensemble ! Lorsqu'on sort et qu'on est dans une ambiance magique! Lorsque tout Paris et sa banlieue se regroupe pour n'importe quelle raison c'est quelque chose de fort !! On est vraiment tous ensemble !!** / Favoriser les échanges (comités inter-quartiers, intervilles), démocratie participative. / Droit de vote des étrangers, comme un moyen d'impliquer les gens qui vivent dans la Région capitale / En fonction des sujets, les intérêts des uns et des autres sont différents, et il serait nécessaire d'essayer de mieux se comprendre. / Des villes étrangères, où l'on a des jumelages, avec des quartiers et des communes qui peuvent se rencontrer ... la condition pour créer des métropoles plus humaines, où l'on implique davantage les habitants / **Pour favoriser la rencontre : organiser de nouveaux événements, développer la solidarité** (fête des voisins), grandes rencontres, un état d'esprit de métropolitain, avec des rassemblements, décentraliser les musées (cf. Quai Branly en banlieue), organiser des manifestations inter-quartiers, des compétitions / Recréer des guinguettes, des bals, des endroits pour faire la fête, des festivités, des festivals. Rencontres sportives, salons, foires. Organiser des manifestations pour faire sortir les gens : méchoui géant...

Casser les frontières, faciliter les échanges, donner envie : Développer la communication afin de faire connaître le Grand Paris à tous / Envie commune : **un pass qui permettrait de visiter tous points du Grand Paris**. Un chéquier par exemple, qui donnerait la possibilité d'aller découvrir des lieux nouveaux / Meilleur partage des infrastructures sportives, culturelles, de santé... **Culture et dynamisme doivent irriguer le Grand Paris, pas seulement le cœur "Paris"** / Savoir casser la frontière "naturelle" des périphériques / Créer des portes ouvertes gratuitement avec transports gratuits. / On pourrait améliorer les transports pour que les gens soient moins stressés, développer le covoiturage. Créer des voies vertes sécurisées pour relier l'ensemble du territoire (voies cyclables...). / **Très utile l'extension de la carte Navigo à toutes les zones** / Multiplier une cohésion entre tous les territoires (financière, culturelle, etc.). Rapprocher les événements des habitants, une dynamique des J.O. / la démarche d'Anne Hidalgo sur le passeport métropolitain est intéressante, car les gens sont intéressés par les symboles / penser l'aménagement pour favoriser la rencontre au-delà du spectacle. / **Mieux répartir les lieux de culture. Déplacer les**

festivals ou des fêtes, genre Fête de l'Humanité. Lieux de convivialité autour de la promenade, la découverte.../ Rééquilibrer la culture, les lieux de culture intra-muros et extra-muros. Que tout ne se fasse pas à Paris Centre. / Un habitant déclare habiter à Paris et travailler désormais à Saint-Denis, dans un grand groupe qui s'y est implanté. Il raconte au départ les réticences des employés à s'y installer, à devoir faire des allers-retours tous les jours. Il indique qu'il n'y a aucun échange avec les habitants locaux.

3.9. LA SOLIDARITE TERRITORIALE, OUI MAIS COMMENT ? ENTRE APPUI AU DEVELOPPEMENT ET PEREQUATION

Le premier constat que nous pouvons opérer est que les inégalités territoriales apparaissent d'intérêt général à l'échelle de la Métropole et pas uniquement pour les territoires les plus pauvres. Le second est que la MGP représente pour les contributeurs une chance pour atténuer ces inégalités alors que les élus locaux eux ne peuvent agir seuls dessus. **En d'autres termes, si les contributeurs sont soucieux de préserver le pouvoir des maires, ils se disent également conscients que pour parvenir au rééquilibrage qu'ils réclament il est indispensable d'organiser une stratégie d'ensemble.**

L'efficacité et la faisabilité de la péréquation sont interrogées : Pour de nombreux contributeurs elle constitue **une condition indispensable du rééquilibrage** qu'il s'agisse de péréquation fiscale ou d'homogénéisation des prélèvements ; **d'autres doutent de sa faisabilité pour d'autres encore elle n'est pas souhaitable, pas suffisante ou est même contreproductive.** De nombreux contributeurs enfin estiment que l'équité territoriale n'est pas uniquement question de transferts financiers mais qu'elle doit porter sur l'aménagement du territoire, sur l'accès aux services publics, sur la mixité fonctionnelle, sur l'appui à la création d'emplois. **Ils considèrent également que la MGP pourrait porter/soutenir des grands investissements, grands projets au bénéfice des territoires défavorisés... afin de « rendre l'Est attractif »**

Nous avons vu que la question de **l'équilibre du développement entre les territoires de la MGP est la première mission que les participants assignent à la MGP.** Nous disposons ainsi de plus de 250 contributions portant spécifiquement sur ces questions auxquelles s'ajoutent de nombreuses contributions sur les thématiques logement, transport, développement économique, ... Les contributeurs craignent que la création de la MGP ne renforce les inégalités et attendent qu'elle agisse pour favoriser un meilleur équilibre du développement en matière de logement, d'activités économiques, de transports, d'éducation de santé... Pour cela nous avons relevé dans les chapitres précédents les propositions visant à mieux équilibrer la construction de logements, à renforcer la mixité sociale, à soutenir l'implantation / création d'entreprises dans les territoires en difficultés, à garantir l'égalité des droits à la santé, à la culture, à l'éducation...

Nous reprenons ces grands éléments de réflexion en cherchant à comprendre la façon dont les contributeurs envisagent la façon dont la solidarité pourrait s'opérer

La première idée que traduit la présence de contributions sur ce thème dans quasiment tous les débats quels que soient les territoires où ils se sont tenus, **est que les inégalités sociales sont un problème pour tous, pas uniquement pour les territoires les plus pauvres.**

*Du point de vue du développement économique, j'ai entendu que l'économiste Thomas Piketty ... pense que l'accroissement des inégalités sociales est néfaste au développement économique de nos sociétés. **Ce sujet des très fortes inégalités sociales au sein de la Métropole ne semble donc pas être qu'un problème social mais également un frein au développement économique qu'il convient de lever.** / Le Grand Paris doit à tout prix éviter le renforcement des inégalités sociales. / Polycentralité : répartition des richesses : compétitivité.*

- **A noter que quelques rares contributeurs s'interrogent toutefois sur la priorité qui pourrait être donnée à la correction des inégalités territoriales :**

*Le Grand Paris est censé promouvoir le territoire, le rendre plus compétitif et performant tout en vendant une certaine qualité de vie. **Les inégalités territoriales sont existantes et devraient bénéficier des retombées de la Métropole sans pour autant être son principal objectif auquel cas le Grand Paris ne serait qu'un énième programme social financé par les territoires les plus aisés qui se désengageraient alors du projet.***

La seconde est que la MGP représente une chance pour atténuer ces inégalités alors que les élus locaux eux ne peuvent agir seuls dessus du fait même du rapport entre sociologie du territoire et représentation électorale. En d'autres termes, si les contributeurs sont soucieux de préserver le pouvoir des maires, ils se disent également conscients que pour parvenir au rééquilibrage qu'ils réclament il est indispensable d'organiser une stratégie d'ensemble :

- ***Tant que le pouvoir d'aménagement et donc le contrôle sociologique des populations sur leur territoire restera aux mains de ces élus locaux, les inégalités territoriales ne pourront être corrigés.** / Ce sont avant tout les élus locaux qui ont peur que la Métropole vienne leur imposer des décisions. Ils ont chacun un projet politique en lien le plus souvent avec la sociologie de leur territoire. De ce fait il leur est difficile de faire évoluer cette composition sociologique sans remettre en cause leur projet politique. Par suite, **il me semble illusoire d'espérer que les élus locaux procèdent d'eux-mêmes à une harmonisation sociologique sur l'ensemble du territoire de la Métropole.** Seul un cadre contraignant, et un PLU métropolitain me semble un bon début, pourrait changer la donne. »*

L'efficacité et la faisabilité de la péréquation sont interrogées

- Pour de nombreux contributeurs elle constitue **une condition indispensable du rééquilibrage qu'il s'agisse de péréquation fiscale ou d'harmonisation du niveau des prélèvements :**

*Que la future Métropole contribue vraiment à diminuer les inégalités territoriales en matière de logements sociaux et d'emplois, **en mettant en commun les recettes de la fiscalité des entreprises** comme c'était prévu dans le projet de loi initial. / **Oui à une métropole "Robin des bois" qui prene aux riches communes pour redistribuer aux pauvres !** / Améliorer la péréquation fiscale entre les communes du Grand Paris. / **Meilleure péréquation entre communes riches et communes pauvres.** / Mutualisation des moyens : ressources / Dépenses. / Plus de richesses réparties hors Paris -> Grand Paris (atténuer la pauvreté de certains lieux). / Redistribution des richesses de façon équitable. / Rééquilibrage des territoires : ressources financières. / Rééquilibrage des territoires. Meilleure répartition des richesses. - Déclinée sur différentes thématiques. / Equilibre social*

entre la répartition des richesses (meilleur équilibre fiscal). / Mutualisation financière. / Homogénéité des moyens financiers. / Egalité territoriale ...Péréquation financière. / Péréquation entre les territoires. / **Péréquation financière effective afin de réduire les inégalités sociales et territoriales** : logement, transport, équipement). / Plus égalitaire, plus solidaire dans la redistribution des richesses et l'amélioration du cadre de vie et favorisant la mixité sociale. / Renforcer la péréquation. Une solidarité et une péréquation territoriale. / Solidarité, péréquation. - Rééquilibrage économique. Logement, emploi, Un meilleur partage de la richesse. Moins de disparités (notamment économiques) entre l'Est et l'Ouest de la Métropole. / Contribuer au développement économique et social des territoires fortement touché par le chômage et la précarité **en adoptant un mécanisme de péréquation financière propre à la Métropole. Ce mécanisme qui existe déjà à l'échelle nationale pourrait passer en compétence de la Métropole.** / Une Métropole solidaire qui partage les richesses entre tous les territoires. / Créer une égalité des territoires, meilleures répartitions des richesses. / Eviter les disparités financières entre les différents territoires. Eviter les inégalités entre les communes riches, aisées et les plus pauvres. / **La fiscalité des ménages** qui constitue une inégalité territoriale criante et qui découle de cette inégale répartition sociologique, **pour être plus juste, doit être calculée au niveau de la Métropole et non au niveau de chaque commune.** Sinon, les habitants des communes les plus pauvres continueront à être ceux qui payent le plus d'impôts locaux pour des services publics de bien plus faible qualité que ceux des communes les plus aisées dont les habitants sont ceux qui payent le moins d'impôts locaux de la Métropole. Ce paradoxe ne peut être corrigé qu'au niveau métropolitain. / L'inégalité la plus ressentie auprès des citoyens est l'inégalité fiscale et malheureusement le projet du grand Paris a fait voter une loi en 2014 qui permet une fiscalité propre à chaque territoire de la Métropole, ce qui est source d'inégalité entre les citoyens. / **Il y a une variable à l'échelle des territoires qui est discriminante, c'est la fiscalité... il faudrait prendre des mesures pour rééquilibrer les choses, encourager une harmonisation de la fiscalité qui permette de ce rééquilibrage.** / Répartir les aides en fonction des nécessités et des niveaux de vie des populations. Favoriser ceux qui en ont besoin pour essayer de rendre les différences de niveaux de vie plus équitables et réduire les inégalités territoriales.

- **Des contributeurs doutent de sa faisabilité** « Est-ce que les villes riches vont payer pour les villes pauvres ? » **ou estiment qu'elle ne peut se faire qu'à condition de s'assurer de la bonne gestion des territoires bénéficiaires de cette péréquation** « Accentuer les villes et territoires bien gérés (niveau d'imposition bas et peu endettés) par une péréquation raisonnée »
- **Pour d'autres encore elle n'est pas souhaitable, insuffisante ou est même contreproductive :**

Crainte des transferts financiers des territoires riches vers les territoires pauvres ou mal gérés. / Attention à l'unification en tirant vers le bas. / Certains pensent qu'il vaut mieux que riches et pauvres vivent sur des territoires distincts qui puissent répondre à leurs diverses attentes et contraintes financières et que la solution est une forte péréquation financière. Je ne suis pas de cet avis. **Une forte péréquation financière sans modification conséquente de la sociologie des territoires ne peut à elle-seule résoudre les inégalités territoriales.** Elle ne peut que renforcer un sentiment d'injustice de part et d'autres des territoires riches et pauvres. Les riches ne voudront plus payer pour les pauvres et les pauvres continueront à envier la qualité des services et espaces publics, des écoles avec peu de professeurs absents etc. des territoires plus aisés... / Prendre aux territoires riches pour redistribuer aux territoires pauvres sans autres actions ne diminuera pas les inégalités territoriales et peut générer à terme de fortes tensions entre territoires aisés et territoires pauvres.

Une part importante des contributeurs enfin estiment que **l'équité territoriale n'est pas uniquement question de transferts financiers mais qu'elle doit porter sur l'aménagement du territoire, sur l'accès aux services publics, sur la mixité fonctionnelle, sur l'appui à la création d'emplois** : *Mixité sur l'ensemble des territoires, que toutes les catégories sociales soient représentées du centre de Paris à la Grande Couronne./ L'équité territoriale ne doit pas être uniquement un transfert financier. Favoriser le sentiment d'appartenance au territoire, et travailler sur la citoyenneté.... faire respecter/durcir les lois SRU.... faciliter la mobilité des populations entre les villes. Rééquilibrer le tissu d'entreprise + de mixité de l'offre.... Harmoniser l'accès aux services publics entre tous...*

Ils considèrent que **la MGP pourrait porter/soutenir des grands investissements, grands projets au bénéfice des territoires défavorisés... afin de « rendre l'Est attractif »** :

*On devrait pouvoir imaginer une Métropole qui investisse dans des grands équipements publics, culturels, sportifs, sur les territoires où il n'y en a pas, et d'avoir ainsi une stratégie à l'échelle métropolitaine en la matière. / En termes d'équité territoriale, la péréquation se fait au niveau régional... **ce serait plutôt par projet qu'il faudrait le faire**... par exemple développer des rocade ou des parcs qui lient les territoires, et plus généralement une meilleure mutualisation. / **Un Grand Paris = 1 Métropole = 1 grand ensemble = 1 seul budget permettra** : - **de rééquilibrer les investissements** (exemple : Est-Ouest), - d'entretenir équitablement l'environnement, développer équitablement les transports, avoir des plans de développements stratégiques des quartiers déshérités, - de fiabiliser les installations, assurer la sécurité, - de rendre fiers les habitants de leur quartier car enfin pris en compte. On voit que les communes ont du mal à partager ou puissent le faire. Tant que les budgets ne sont pas mis en commun, la réalisation de ce projet sera longue et difficile. / **Rééquilibrer les investissements Est-Ouest.** / **Rendre l'Est attractif** : localisation de donneurs d'ordre (entreprises), cadre de vie, enseignement universitaire, équipements sportifs et culturels de qualité et suffisants.*

4. ANNEXE

4.1. LISTE DES REUNIONS

CA Montfermeil (en partenariat avec Vaujours) 280515 Métropole des habitants	Saint Germain en Laye 010715 Le développement de la Métropole demain
Les Lilas (Paris et Est Ensemble) 010615 La Métropole durable	Aulnay-sous-Bois (Drancy) 020715 La Métropole mondiale et innovante
Plaine Commune 070615 La Métropole solidaire	La Défense 020715 La Défense dans une Métropole attractive et mondiale
Courcouronnes (Conseil Départemental de l'Essonne, Evry-Centre-Essonne) 060715 La Métropole créative et solidaire	ACTEP (à Nogent sur Marne) 060715 La Métropole des habitants
CA des Hauts de Bièvre (Conseil Départemental des Hauts-de-Seine) 220615 La Métropole innovante et entreprenante	CA de Grand-Paris-Seine-Ouest 070715 La Métropole créative numérique et durable
CA Val-de-Bièvre 220615 La Métropole durable	CCIP (acteurs socio-économiques) 080715 La Métropole du Grand Paris
ACTEP (à Rosny-sous-Bois) 260615 Métropole solidaire et entreprenante	Colombes (CD des Hauts-de-Seine, Gennevilliers, Rueil Malmaison, Villeneuve-la-Garenne, Argenteuil, Bois-Colombes) 290615 Métropole des habitants
Paris 4, 13 et 20 (et autres arrondissements) 070715 La Métropole mondiale et créative 260615 La Métropole des habitants 030715 La Métropole des citoyens	Seine-Amont* Rosny-sous-Bois* Bagneux*
Orly 300615 La Métropole des habitants mondiale et solidaire	

(*) Réalisés avec l'appui des outils préparés pour la consultation

4.2. EXEMPLE DE QUESTIONS POSEES DANS LES DEBATS THEMATIQUES

Métropole des habitats : exemple de questions posées dans les débats	
Le cadre de vie	Comment faire évoluer la ville existante pour contribuer à la qualité de vie et au lien social ? A quelles conditions la densification peut être acceptable/positive ? Sur quoi faire porter les efforts en matière de services, d'équipement de proximité, d'espaces publics (parcs, places, commerces, établissements scolaires, sports loisirs, culture, santé, administration..) ? Que pourrait-on mutualiser entre territoires ? Pour être le plus efficace à ce sujet, selon vous à quel niveau devraient se prendre les décisions ?
La réalisation de logements pour tous	Entre le modèle du lotissement consommateur d'espace et le grand ensemble vecteur de difficultés sociales, quelles autres formes d'habitat privilégié ? Logements pour les jeunes, pour les seniors, pour les familles, logements privés, intermédiaires, sociaux, habitat participatif... Quelle mixité souhaitons-nous ? A quelle échelle (immeuble, îlot, quartier, ville, territoire, Métropole) ? Pour être le plus efficace en matière de construction de logements, à quel niveau devraient se prendre les décisions ?
Le commerce	Quels commerces voulons-nous ? Entre nos pratiques réelles et nos envies, quels consommateurs sommes-nous et serons-nous demain ? Grandes zones commerciales, commerces intermédiaires, commerces de proximité, drive ^{xiii} , e-commerce... sur quoi faut-il faire porter l'effort ? Quels nouveaux usages devons-nous anticiper ?
La culture, les paysages, les loisirs	Qu'est ce qui constitue notre patrimoine commun métropolitain (culturel, paysager, patrimonial, de loisirs...) ? Que pourrait-t-on partager ce patrimoine avec les autres métropolitains et au-delà ? Comment valoriser ses atouts ? Renforcer son attractivité ? Où se croise-t-on, se rencontre-t-on entre habitants de tous les territoires du Grand Paris (les lieux, les manifestations, les évènements...) ? Que pourrait-on faire pour favoriser la rencontre les échanges entre les habitants du Grand Paris ?

Métropole durable : exemple de questions posées dans les débats	
La ville reconstruite sur la ville	A quelles conditions, la densification peut être acceptable/positive ? Comment faire évoluer la ville existante ? Entre le modèle du lotissement consommateur d'espace et le grand ensemble vecteur de difficultés sociales, quelles autres formes urbaines privilégier ? Pour être le plus efficace à ce sujet, à quel niveau devraient se prendre les décisions ?
Les déchets	Quelles ambitions doit-on avoir en termes de réduction de la production des déchets, d'augmentation de la part du tri, du recyclage, du réemploi... ? Pour être le plus efficace à ce sujet, à quel niveau devraient se prendre les décisions ?
La transition	Quelle doit être l'ambition du Grand Paris, pour un avenir énergétique plus vertueux ? Quelles idées ? Quelles priorités (rénovation de l'habitat, énergies renouvelables...) ? A quelles conditions réussissons-nous la transition énergétique ? Pour être le plus efficace à ce sujet,

énergétique	à quel niveau devraient se prendre les décisions ?
La réduction des nuisances, de la pollution et du bruit	Pollution atmosphérique, bruit, impacts sur la santé... Est-on prêt à changer nos habitudes pour vivre mieux (piéton/vélo pour les petits trajets, véhicules électriques, co-voiturage, co-working, télétravail, abandon de la voiture ou de la 2 ^{ème} voiture, circulation alternée, péage urbain, taxe sur les véhicules polluants...) ? Pour être le plus efficace à ce sujet, à quel niveau devraient se prendre les décisions ?
La nature en ville	Végétalisation, îlots de chaleur/de fraîcheur urbain, bâti... quelles idées, quelles priorités pour s'adapter au réchauffement climatique ? Aménagement, préservation des berges de la Seine, de la Marne et des canaux, agriculture/maraîchage urbain, parcs, micro espaces plantés... Quelles idées, quelles priorités pour donner de la place à la nature en ville ? Pour être le plus efficace sur ces sujets, à quel niveau devraient se prendre les décisions ?

Métropole solidaire : exemple de questions posées dans les débats	
Le Grand Paris partagé	Qu'est ce qui nous rapproche nous habitants des différents territoires de la Métropole ? Qu'est ce qui nous différencie ? Qu'est ce qui fait frontière qu'est ce qui fait lien entre nous ? Qu'avons-nous envie de faire ensemble dans le Grand Paris ?
La solidarité entre les territoires	Equité territoriale - quelle doit être l'ambition métropolitaine ? Faut-il agir pour lisser les inégalités territoriales et renforcer la mixité sociale ? Comment permettre le rééquilibrage entre territoires riches et pauvres ? A quelles conditions ? Avec quelles limites ?
La solidarité envers les plus fragiles	Copropriétés dégradées, habitat indigne, bidonvilles, urgence sociale, accès à la santé, aide sociale... ? Solidarité entre les générations ? Egalité des droits en matière d'éducation ?... Quelles idées pour une Métropole plus solidaire ? Au-delà du rôle des institutions, quelle place pour une solidarité citoyenne, associative, informelle ? Pour être le plus efficace à ce sujet, à quels niveaux devraient se prendre les décisions ?

Métropole innovante et entreprenante : exemple de questions posées dans les débats
--

La Métropole mondiale	Avez-vous le sentiment de faire partie d'une Métropole mondiale sur le plan économique, culturel, créatif... ? Comment le percevez-vous concrètement dans la vie de tous les jours ? Qu'est-ce que cela vous apporte (ou pas) ? Est-il important selon vous de renforcer cette dimension internationale du Grand Paris ? Pourquoi ? Comment et sur quels plans le Grand Paris peut-il selon vous concurrencer les autres grandes métropoles mondiales ?
Le Grand Paris cosmopolite	Faut-il, et comment, valoriser les atouts d'un Grand Paris historiquement terre d'accueil, multiculturel, cosmopolite ? Sur quels plans faudrait-il agir ? Quelles avancées en attendre en termes de bien vivre ensemble ?
Les grands évènements	COP 21 en 2015 - Euro 2016 de foot - Championnat du monde de hand de 2017 - Grand Paris JO 2024 - Grand Paris exposition universelle 2025 -? Pensez-vous de ces évènements sont un atout pour la Métropole ? En quoi contribuent-ils à l'attractivité du Grand Paris ? Quels autres grands évènements imaginez-vous pour le Grand Paris ?
Les industries créatives et innovantes	Aujourd'hui un emploi sur 10 dans la Métropole est lié à la recherche ou aux industries créatives (architecture, design, cinéma & audiovisuel, musique, jeux vidéo, édition, publicité, spectacles...). Quelle perception avez-vous de ce secteur d'activité ? Est-ce un sujet sur lequel doit s'investir le Grand Paris ? Comment ? Pour être le plus efficace à ce sujet, à quels niveaux devraient se prendre les décisions ?

Métropole mondiale : exemple de questions posées dans les débats	
La Métropole mondiale	Avez-vous le sentiment de faire partie d'une Métropole mondiale sur le plan économique, culturel, créatif... ? Comment le percevez-vous concrètement dans la vie de tous les jours ? Qu'est-ce que cela vous apporte (ou pas) ? Est-il important selon vous de renforcer cette dimension internationale du Grand Paris ? Pourquoi ? Comment et sur quels plans la MGP peut-il selon vous concurrencer les autres grandes métropoles mondiales ?
Le Grand Paris cosmopolite	Faut-il, et comment, valoriser les atouts d'un Grand Paris historiquement terre d'accueil, multiculturel, cosmopolite ? Sur quels plans faudrait-il agir ? Quelles avancées en attendre en termes de bien vivre ensemble ?
Les grands évènements	COP 21 en 2015 - Euro 2016 de foot - Championnat du monde de hand de 2017 - Grand Paris JO 2024 - Grand Paris exposition universelle 2025 -? Pensez-vous que ces évènements sont un atout pour la Métropole ? En quoi contribuent-ils à l'attractivité du Grand Paris ? Quels autres grands évènements imaginez-vous pour le Grand Paris ?

4.3. INDEX

i **Paris Métropole** est un syndicat mixte d'étude qui réunit les collectivités de l'agglomération parisienne : les communes et leurs groupements, les départements et la région.

ii **La métropole du Grand Paris** (MGP) sera créée au 1er janvier 2016, c'est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre à statut particulier. Elle comprend : la commune de Paris ; les communes des départements de petite couronne ; des communes appartenant à la grande couronne pourront décider, sous certaines conditions, d'intégrer la MGP

iii On appelle « **Métropole** » dans le rapport l'agglomération parisienne

iv **La mission de préfiguration** : La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) prévoit la mise en place d'une mission de préfiguration chargée de préparer les conditions de création de la Métropole du Grand Paris au 1er janvier 2016. La mission créée par décret du 19 mai 2014 achèvera ses travaux au plus tard le 30 juin 2016. Elle est co-présidée par le Préfet de la région d'Ile-de-France et le Président du syndicat mixte Paris Métropole.

v **L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France** (IAU), fondation reconnue d'utilité publique, procède à toutes études, enquêtes et recherches ayant pour objet l'aménagement et l'urbanisme dans la région Île-de-France. Elle peut prêter son concours technique à tout organisme qui le lui demanderait pour effectuer des études similaires en France et à l'étranger.

vi **L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur)** a pour missions d'étudier et d'analyser les évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, de contribuer à l'élaboration des orientations de la politique parisienne et notamment de ses documents d'urbanisme et de projets à l'échelle de Paris et de sa métropole. A cette fin, il observe et analyse les évolutions de Paris et de sa métropole, notamment à partir des données démographiques, économiques, sociales ou immobilières et peut engager des réflexions prospectives, élaborer des propositions d'actions, réaliser des études, effectuer des expertises ou encore contribuer à celles-ci.

vii **L'Atelier International du Grand Paris (AIGP)** a été créé dans le but de poursuivre et développer les réflexions des architectes, urbanistes, chercheurs et experts mobilisés pour la consultation internationale de 2008 intitulée « Le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne ». Il met en œuvre des actions de recherche, de développement, de valorisation et d'animation liées aux enjeux du Grand Paris, notamment à travers son Conseil scientifique. Il constitue un lieu à la fois d'expérimentation, de création et de diffusion.

viii **NIMBY** ou Nimby est l'acronyme de l'expression « Not In My BackYard », qui signifie « pas dans mon arrière-cour »¹. Le terme est utilisé généralement de manière péjorative pour décrire soit l'opposition de résidents à un projet local d'intérêt général dont ils considèrent qu'ils subiront des nuisances, soit les

résidents eux-mêmes. Le syndrome NIMBY désigne en particulier l'attitude des personnes qui veulent tirer profit des avantages d'une technologie moderne, mais qui refusent de subir dans leur environnement les nuisances liées aux infrastructures nécessaires à son installation. Progressivement, l'utilisation du terme NIMBY comme qualificatif péjoratif s'est adoucie. Il est de plus en plus utilisé de manière neutre et analytique pour désigner les oppositions de riverains à l'implantation d'infrastructures nouvelles, perçues comme potentiellement nuisibles

ix La **gentrification** (anglicisme créé à partir de gentry, « petite noblesse », ou embourgeoisement urbain, est un phénomène urbain par lequel des arrivants plus aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés, transformant ainsi le profil économique et social du quartier au profit exclusif d'une couche sociale supérieure.

x Le **gouvernement ouvert**, ou démocratie ouverte (en anglais **open government**) est une doctrine de gouvernance qui vise à améliorer l'efficacité et la responsabilité des modes de gouvernance publique. Elle établit que les citoyens ont le droit d'accéder aux documents et aux procédures de leurs gouvernements¹ afin de favoriser une transparence et une responsabilisation accrue² et de donner aux citoyens les moyens nécessaires pour contrôler, superviser et prendre part aux décisions gouvernementales et locales.

xi L'expression « **ville intelligente** », traduction de l'anglais **smart city**, désigne une ville utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour « améliorer » la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts. Ce concept émergent — dont les acceptions sont mouvantes en français¹ — désigne un type de développement urbain apte à répondre à l'évolution ou l'émergence des besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, tant sur le plan économique, social, qu'environnemental.

xii **On appelle la génération Z** : ceux qui sont nés à partir de la seconde moitié des années 1990. Ils auront toujours connu les Technologies de l'information et de la communication (TIC). « Digital natives », ils ont grandi avec la multiplication des équipements informatiques et sont les premiers à n'avoir connu que le numérique.

xiii **Un drive** est un magasin de détail sans surface de vente. Ce concept consiste à charger ses courses dans le coffre de sa voiture, généralement après avoir passé préalablement une commande par internet à un site approprié.